

Jean Airvaux

S.R.A., Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes.

Le Chaffaud, 168 ans après

A la mémoire de notre ami Henri Reigner qui participa aux recherches



Résumé : La grotte du Puits au Chaffaud, dans la Vienne, bien que célèbre dans le monde entier pour avoir révélé l'existence de l'art paléolithique, est restée, du point de vue de sa stratigraphie, totalement inconnue. Dans cet article, l'auteur propose, d'une part, un essai de reconstitution stratigraphique sur la base de ses propres fouilles, et, d'autre part, une vue d'ensemble sur l'art du Chaffaud et sa place dans le contexte régional, avec une présentation d'œuvres inédites. La première partie est consacrée à une petite cavité voisine, la grotte intermédiaire, qui appartient à l'ensemble des grottes du Chaffaud, et qui a livré des œuvres très peu connues.

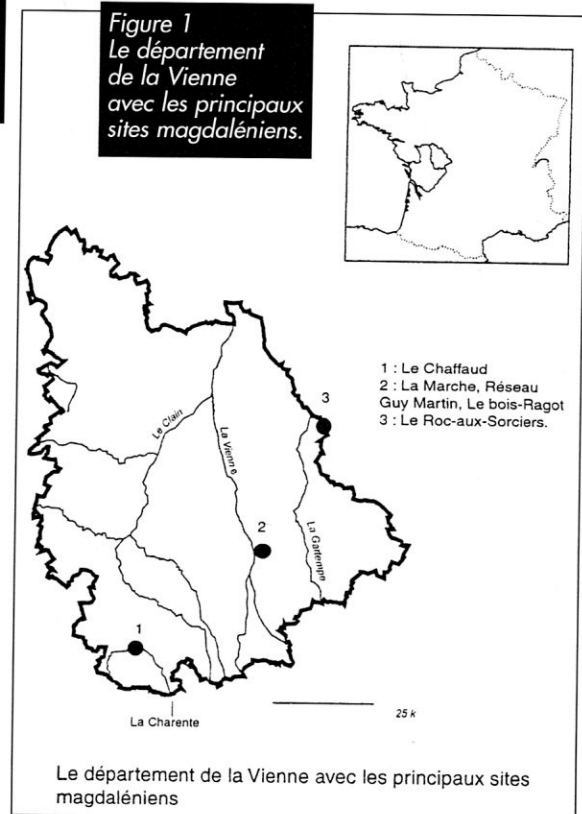
Abstract : The cave of le Puits in Chaffaud, (Vienne, France), although celebrated in the whole world for having revealed the existence of Palaeolithic art remained, from the point of view of its stratigraphy, completely unknown. In this article, the author proposes on the one hand, a test of stratigraphic reconstitution on the basis of its own excavation, and, on the other hand, an overall picture on the art of Chaffaud and on its place in the regional context, with a presentation of unpublished engravings and paintings. The first part is devoted to a small close

cavity, the intermediate cave, which belongs to the complex of the caves of le Chaffaud and which delivered works of art far from known.

Resumen : La cueva de le Puits en Chaffaud, (Vienne, Francia), aunque estuvo celebrada en el mundo entero para revelar la existencia del arte paleolítico permanecía, desde el punto de vista de su estratigrafía, totalmente desconocida. En este artículo, el autor propone por una parte, un intento de reconstitución estratigráfica tomando como base su propia excavación, y, por otra parte, una vista general sobre el arte de Chaffaud y sobre su lugar en el contexto regional, con una presentación de obras inéditas. La primera parte se dedica a una pequeña cavidad cercana, la cueva intermedia, que pertenece al complejo de las cuevas de le Chaffaud y que entregó obras muy poco conocidas.

La grotte du Puits, au Chaffaud, fut l'un des premiers sites fouillés dans l'histoire. Nous ne parlerons que dans les grandes lignes de l'historique des différentes recherches qui y furent menées, renvoyant le lecteur à la bibliographie, surtout à la monographie de Chauvet, qui, à ce sujet, est très complète (Chauvet, 1919). Dans ces pages, nous tenterons une synthèse sur le plan de la stratigraphie, de la succession des cultures et de leurs productions artistiques. Ce genre d'entreprise, mené sur la seule base des informations provenant des fouilles et des collections anciennes, est toujours risqué ; il n'aurait sans doute pas apporté d'information scientifique de valeur si nous n'avions pas eu la chance de découvrir un vestige du remplissage encore en place, très limité en étendue, mais contenant la totalité de la séquence du substrat au sommet. À partir de là, une partie des anciennes collections redevenait exploitable.

Figure 1
Le département
de la Vienne
avec les principaux
sites magdaléniens.



Mais, cet aspect positif est très largement altéré par le fait qu'il révèle tout l'intérêt que présentait originellement la séquence chrono-culturelle du Chaffaud pour la connaissance de la fin des temps paléolithiques, de l'évolution de l'art et des relations entre les différents groupes culturels du Magdalénien, connaissances que nous commençons seulement à établir. La perte irrémédiable du contenu de la grotte du Puits ne saurait être comblée. Sans aucun doute, elle est liée à l'histoire des sciences, comme une nécessité, parce que, précisément, elle représente le prix de la connaissance. Cependant, la cupidité et l'ignorance ont fait le reste. Encore aujourd'hui, malgré nos efforts, bien que l'administration fasse de la protection du patrimoine une priorité, nous ne parvenons pas à empêcher la destruction : les grilles de fermeture, installées au Chaffaud sur l'initiative de la

Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont été détériorées, les serrures forcées, à plusieurs reprises. Ce patrimoine, qui est parvenu intact après quinze millénaires, aura été détruit en à peine deux siècles, et ce ne serait rien si ce n'était le lot commun de très nombreux gisements préhistoriques d'intérêt majeur.

LE SITE DU CHAFFAUD À SAVIGNÉ

Le gisement se trouve au lieu-dit le Chaffaud (x : 446,000 ; y : 130,500), dans la commune de Savigné, située entre Charroux et Civray sur la rive droite de la Charente (fig. 1 et 2). Le fleuve, qui dans cette zone n'est encore qu'une rivière, fait une incursion dans la Vienne sur 25 km de son cours. Il prend sa source dans le Limousin, non loin de là. En amont, au niveau de Charroux, à environ

6 km du site, la Charente entame le massif bathonien qui forme, sur 10 km, une falaise intermittente jusqu'à Civray, en aval. Cette falaise est particulièrement développée, sur cinq cents mètres, au niveau du Chaffaud où elle est orientée sud-sud-est. Elle comporte quatre grottes, soit d'aval en amont : la grotte des Pins, la grotte du Puits, la grotte intermédiaire ou grotte à deux issues, et la grotte de la Fontaine (fig. 3). La grotte du Puits, ainsi désignée parce qu'un puits karstique en perce la voûte au niveau du porche, est plus souvent connue dans les publications par le toponyme local : Le Chaffaud. C'est elle qui contenait le remplissage le plus important, et qui fut le lieu de l'une des premières (sinon la première) fouilles préhistoriques de l'histoire. La grotte intermédiaire est une cavité très voisine qui comportait un seul niveau du Magdalénien final.

LES RECHERCHES DE M. COQUILLAUD EN 1927 À LA GROTT INTERMÉDIAIRE

M. Coquillaud, professeur de collège à Civray, entrepris, en 1927, des fouilles dans la grotte dite intermédiaire, située entre la grotte de la Fontaine (en amont) et la grotte du Puits (en aval). Il publia ses résultats en 1929. Il fut précédé par une équipe de chercheurs américains : Georges Grant, Mac Curdy et James T. Russell. Ces derniers pratiquèrent plusieurs tranchées à proximité de l'entrée. Leurs résultats furent publiés en 1928. Nous n'avons pas trouvé le document. Cependant, Coquillaud en parle dans sa publication en citant quelques extraits. En définitive, les auteurs semblent avoir considéré le site comme perturbé et peu important. L'équipe américaine a également travaillé dans la grotte de la Fontaine.

Les recherches de Coquillaud portèrent sur la partie externe, là où le terrain formait, par rapport au niveau de base de la cavité, une surélévation. Celle-ci était due à un apport de sédiments et d'éboulis provenant du plateau et à l'accumulation de débris calcaires issus de la dégradation des falaises et du porche de la grotte. D'après sa publication et les lettres qu'il adressa à G. Chauvet (fonds Chauvet, université et musée de Poitiers), donnant quelques descriptions de la fouille, la stratigraphie du remplissage de la partie antérieure de cette petite cavité serait, considérée de bas en haut, la suivante :

- argile jaune stérile du substrat,
- couche compacte " *semblable à du plâtre* " contenant de l'industrie et de la faune,
- couche d'éboulis contenant de l'industrie et de la faune,
- couche supérieure, terre remaniée comportant quelques silex taillés.

Il semble donc, selon les descriptions de l'auteur, que le remplissage paléolithique de cette petite cavité était constitué de deux

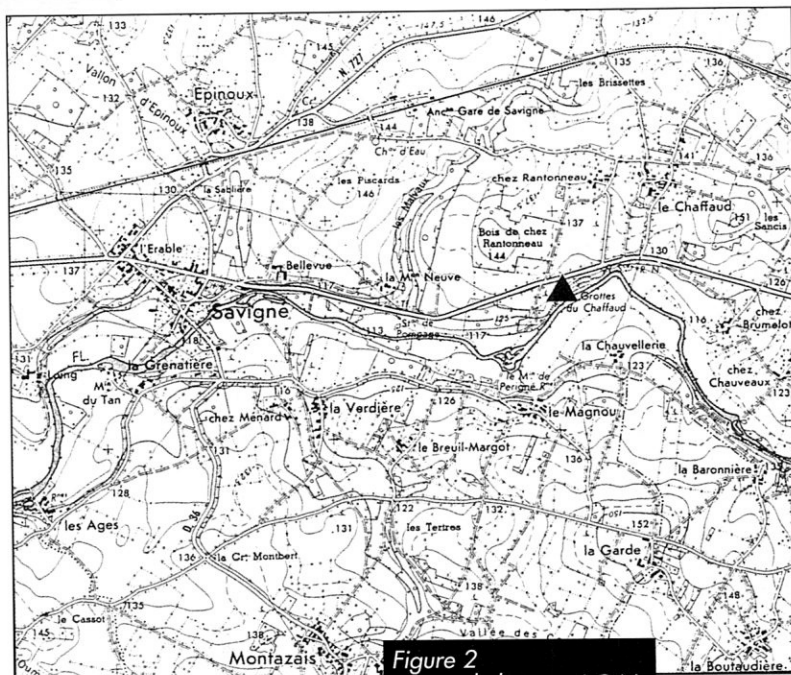


Figure 2
Extrait de la carte I.G.N.
au 1/25000° de Civray.

niveaux ; nous pensons, qu'en fait, il n'en comportait qu'un. En effet, d'après les différents courriers, retrouvés, en particulier, dans les archives Chauvet, la couche indiquée comme " *semblable à du plâtre* " correspondrait à des foyers. Il n'y aurait donc eu qu'une occupation paléolithique unique, comme semble l'attester l'homogénéité et, d'une certaine façon, la relative rareté du matériel.

L'INDUSTRIE

Parmi le mobilier découvert, se trouve de l'outillage lithique : 73 pièces issues probablement d'un tri (les éclats sont absents), que nous attribuons, avec certitude, au Magdalénien final. Cette industrie est de petites dimensions. Elle comprend des lames retouchées, des lames tronquées, des becs, des perçoirs, de nombreux grattoirs, mais aucun burin (fig. 4 et 5). L'outillage osseux comporte quelques tronçons de sagaies. Cette industrie est tout à fait comparable à celle du niveau I (voir plus bas), couche sommitale de la grotte du Puits, que nous avons provisoirement rattaché à l'Azilien, sur la

base du rare mobilier lithique et des collections anciennes ; ces dernières, comportant des pièces caractéristiques de cette culture. Nous revenons aujourd'hui sur cette position, et ceci pour deux raisons : d'une part, parce que le Magdalénien final comporte déjà quelques formes aziliennes en petit nombre ; d'autre part, à cause de cette similitude entre les deux séries (celle de Coquillaud et celle recueillie par nous-mêmes dans le niveau I) ; et, surtout, parce que le mobilier découvert par Coquillaud comporte des œuvres de gravure sur os, attribuables, sans aucun doute possible, du point de vue technique, stylistique et iconographique, au Magdalénien final (de plus, le renne est figuré). Il serait intéressant de disposer des restes de faune qui accompagnaient ces vestiges ; nous ne les avons pas retrouvés. Nous pensons faire procéder à une analyse C14 à partir de quelques débris d'outils osseux.

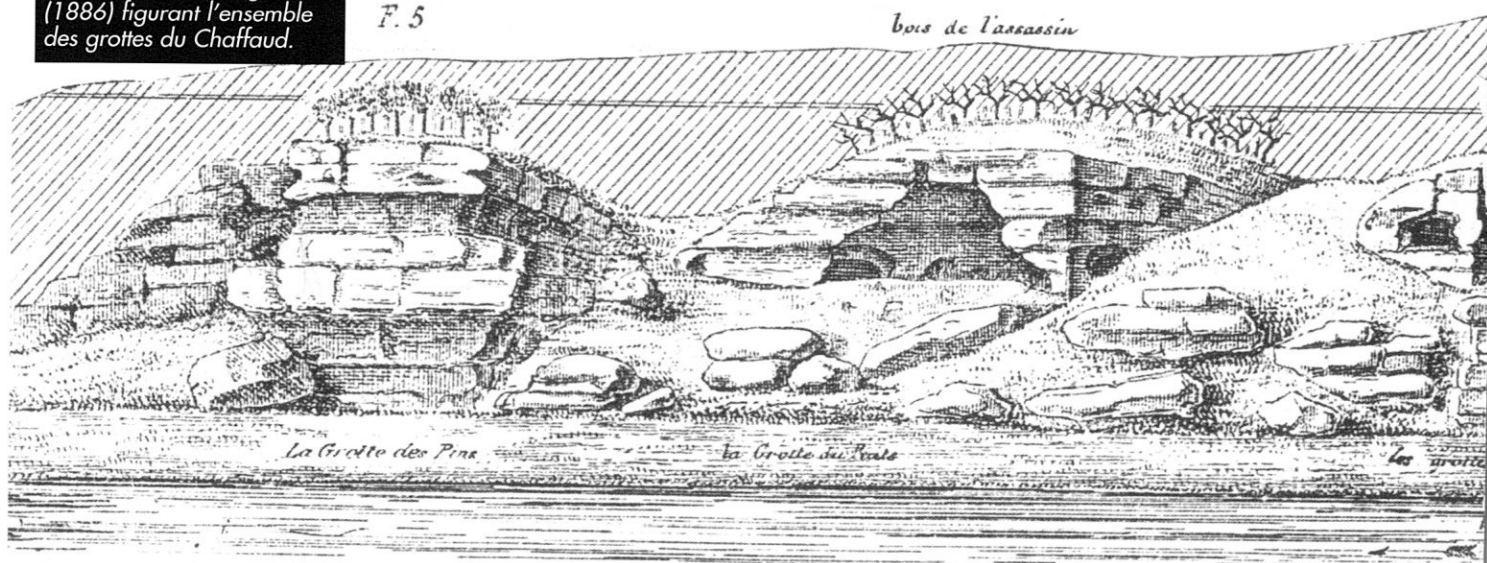
Les origines de la matière première lithique (déterminations J. Primault).

Ne portant que sur l'outillage retouché, faute des produits de

Figure 3
Dessin de A. de Longuemar
(1886) figurant l'ensemble
des grottes du Chaffaud.

F. 5

Bois de l'assassin



débitage, cette analyse a une valeur limitée. Cependant, il en ressort des enseignements intéressants au sujet du territoire d'approvisionnement en matière première. Les distances indiquées sont considérées en ligne droite.

Plus de 50 % de la matière provient du Turonien supérieur de la région est de Châtelleraut (Saint-Sauveur et Oyré), soit 80 km ; on note un prélèvement dans la vallée de la Creuse, au niveau de la confluence Creuse-Gartempe, soit 75 km, et un prélèvement très probable dans la vallée de la Claise ; enfin, la matière de deux pièces vient de Larcy à Neuilly-le-Brignon, soit 100 km.

Presque tout le reste appartient au Jurassique : environ 10 % de la matière provient du Bajocien local ; on note quelques pièces en Bajocien typique de la moyenne vallée de la Vienne ; une pièce du Bajocien de Lussac-les-Châteaux - Civaux ; 6 % de l'effectif a été prélevé dans le Bathonien de la vallée de la Creuse (secteur du Blanc - Vallon de la Benaize, Indre) ; 4 % est issu du Bathonien de la vallée de l'Anglin (sud d'Angles-sur-l'Anglin), soit 80 km. Des pièces en silex du Bathonien oolithique ne peuvent être déterminées du point de vue de leur origine. Deux pièces sont réalisées dans un jaspéroïde

moucheté du Lias du Confolentais tout proche.

Deux outils sont en meulière (silex lacustre).

Deux matières sont indéterminées.

En conclusion, il apparaît clairement que les régions d'où proviennent les matières se situent dans les moyennes vallées de la Creuse et de la Vienne, c'est-à-dire au nord nord-est. La région sud (Saintonge, Angoumois), pourtant riche en silex varié et de qualité, ne semble pas avoir intéressé les hommes du Magdalénien final de la grotte intermédiaire du Chaffaud.

Ces déterminations ont été élaborées au niveau macroscopique sans réalisation de lames minces ; ce qui est suffisant car la question des matières premières locales est aujourd'hui bien documentée.

L'ART

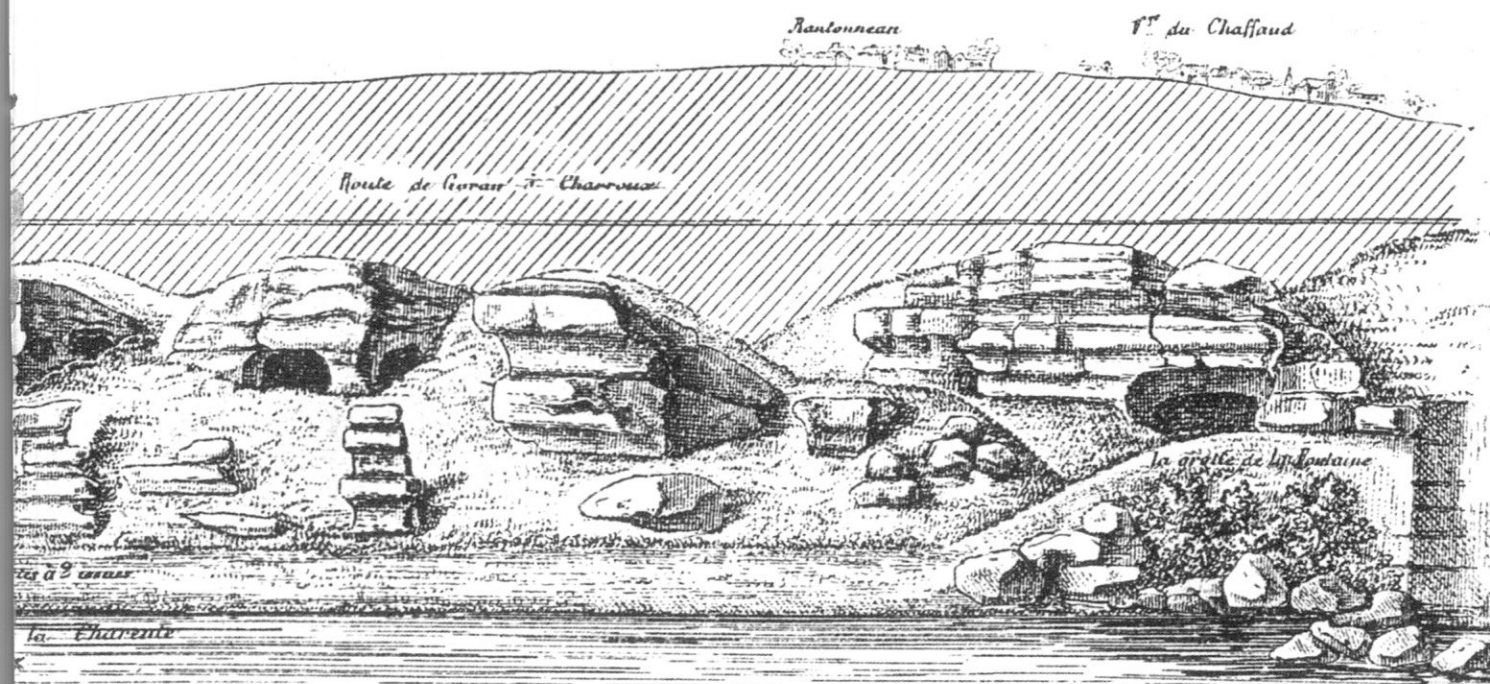
Des pièces osseuses gravées, toutes fragmentaires, dont quatre côtes refendues et polies, portent les représentations suivantes :

- Un bouquetin (fig. 6, 7 et 8).

Cette figuration de bouquetin constitue assurément l'un des chefs-d'œuvre du Magdalénien final. Elle est comparable, par sa qualité

d'exécution et la maîtrise des artistes, aux œuvres de la grotte de la Vache à Alliat, Ariège.

La représentation est disposée sur la face convexe d'un objet spatulé (46 x 25 mm, épaisseur : 3 mm). À cause des fractures anciennes du support, elle est limitée à la partie antérieure de l'animal : la tête, le cou et les épaules. La pièce est légèrement couverte de concrétions dans la partie inférieure de la figure. Les contours de l'animal sont signalés par des sillons profonds et larges : de 0,5 à 1 mm au maximum. Le pelage est traité par des séries des traits parallèles, généralement courbes, particulièrement fins, de 0,1 à 0,3 mm, et séparés par un espace d'environ 0,3 à 0,4 mm en moyenne, avec une précision et une régularité remarquables, contribuant, de ce point de vue, à faire de cette œuvre presque l'égale des gravures des siècles de l'histoire récente. Aucun repentir ni reprise ne sont observables : chaque sillon est obtenu d'une main sûre, imprimant, à la fois par la profondeur de la taille et, par la courbure des tracés, des effets subtils dans le rendu de l'anatomie, comme, par exemple, pour les anneaux de croissance des cornes. Tous les détails sont figurés dans ce qu'ils ont d'essentiel à restituer la beauté et la pureté



des formes naturelles ; pas de tracés superflus, mais de petites particularités, tels les sourcils, sont présentes. Chaque inflexion, chaque courbe, porte une signification correspondant à la fois à l'anatomie et à l'attitude de l'animal. Celui-ci, figuré la gueule ouverte semble émettre un cri. Son cou tendu vers l'avant et sa posture générale indiquent qu'il peut suivre un autre de ses congénères dans une file en marche. On peut également le supposer grâce à la présence, devant son museau, d'un trait courbe, interrompu par la fracture ; trait d'orientation générale verticale, pouvant figurer la ligne postérieure de la fesse et de la cuisse d'une autre bête le précédant ; hypothèse confortée par l'existence d'un second tracé subhorizontal, correspondant, cette fois, à la zone postérieure de la patte arrière. Ce thème de représentation d'animaux en files est, comme on le sait, particulièrement fréquent au Magdalénien final.

Nous avons réalisé le relevé de cette gravure grâce à l'utilisation d'un dispositif de microtopographie tridimensionnelle pouvant atteindre une précision de quelques nanomètres, et dresser, selon un maillage variable (ici, 20 microns), un relevé de la surface. L'utilisation du fichier ainsi cons-

titué permet de générer des images de synthèse, impossibles à obtenir par tout autre procédé : la forme porteuse, celle du support, peut être soustraite, de telle sorte que la gravure se présente dans un plan horizontal. Ces images sont calculées avec un éclairage virtuel disposé selon des angles choisis par l'utilisateur et à même de restituer les moindres détails. Ce système simplifie le relevé, qui consiste alors à associer différentes images superposées deux à deux (les superpositions sont réalisées par un logiciel de traitement d'image ou, ce qui, pour diverses raisons, est plus adapté, par impression sur des films spéciaux). Un logiciel permet, en se déplaçant dans le fichier 3 D, de visualiser les profils exacts des sillons de gravure et leurs dimensions, d'établir leur chronologie et bien d'autres informations (fig. 7). Nos recherches sur des procédés de saisie tridimensionnelle ont été menées en collaboration avec Christian Hubert, de l'université de Poitiers, pour la partie électronique et informatique.

- La partie antérieure d'un cheval (fig. 10 et 11).

Cette représentation de cheval se trouve sur un fragment de côte refendue et polie (25 x 12 mm, épaisseur : 5 mm). Elle est limitée

par la fracture du support au haut de la tête et à la crinière.

Le chanfrein est fortement gravé d'un trait, avoisinant, dans sa partie la plus large, le millimètre. L'œil, les oreilles et la ligne inférieure du cou, sont faits de sillons d'environ 0,3 à 0,4 mm de largeur. La crinière est figurée par des traits fins, n'excédant pas 0,15 mm, très resserrés. Pour le pelage, ils sont plus dispersés, mais la pièce ayant subi un lustrage ou une usure - peut-être lié à l'utilisation du support -, les gravures les plus fines sont difficiles à mettre en évidence de façon distincte, même avec les moyens dont nous disposons. Cependant, le pelage figuré semble bourru et épais. Un signe en croix précède l'animal. Les signes, dont la signification est presque toujours inconnue, ne sont pas rares dans l'art du Chaffaud.

- La partie haute et postérieure d'un cervidé probable associée à un signe (fig. 12 et 13).

Cette pièce, tirée d'une côte refendue et polie, est très fragmentaire. Elle fut originellement une sorte de spatule de section globalement plano-convexe (45 x 10 mm, épaisseur : 3 mm). Un cran en saillie, découpé sur le bord, correspond à une morphologie rencontrée par ailleurs pour ce

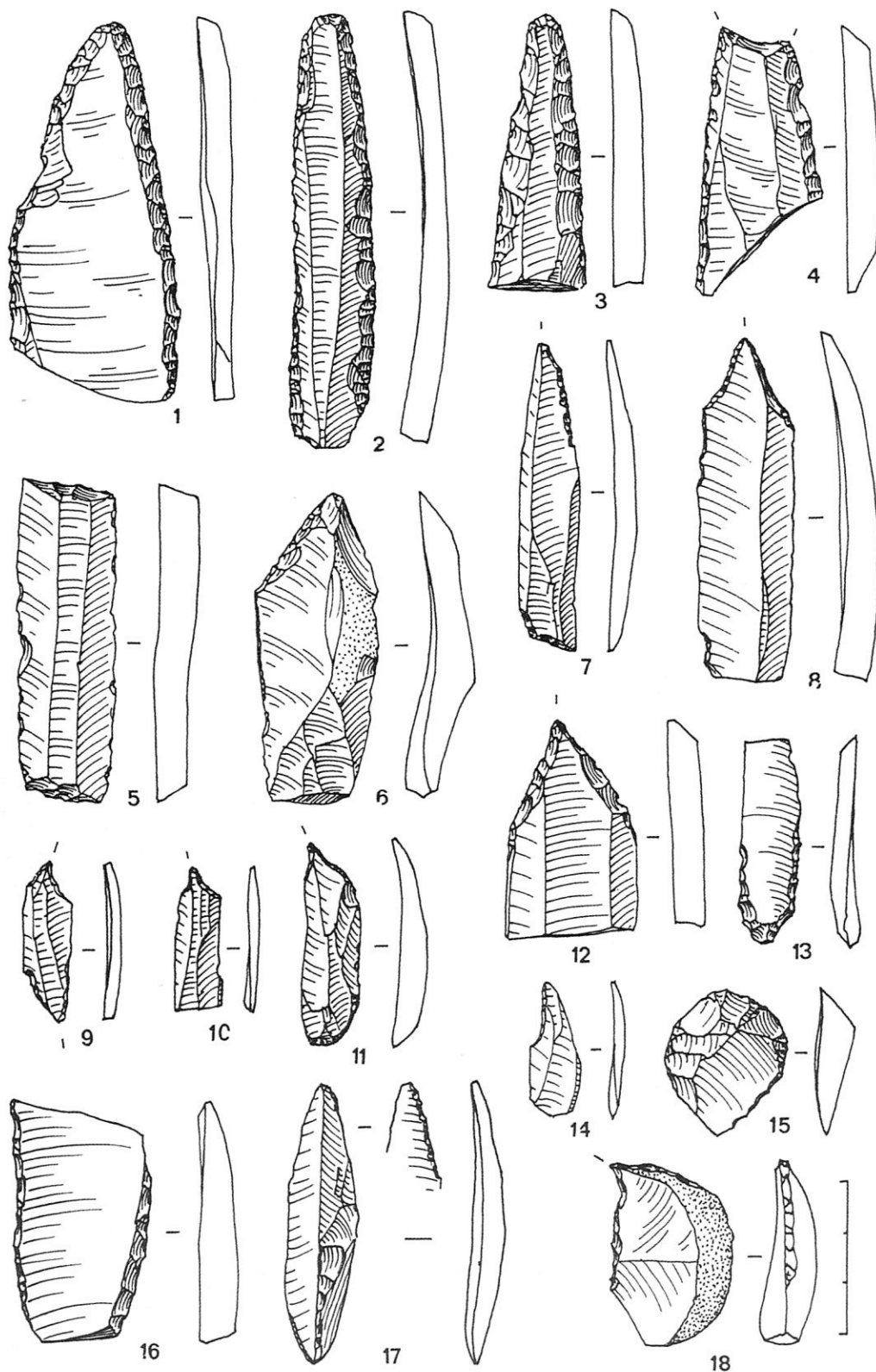


Figure 4
Outillage du
Magdalénien final de la
grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné,
Vienne : 1 à 3, lames
retouchées ; 2, lame
retouchée avec troncature
distale concave déga-
geant deux microtrièdres
pouvant constituer des
becs ; 5, lame bitronquée ;
6, pointe formant un bec
ou un perçoir ; 7, lame
portant une troncature
oblique proximale et une
retouche marginale
distale convergente
avec un tranchant ;
8 et 12, perçoirs ou becs ;
9 à 11, microperçoirs ;
13, lame à retouche
inverse proximale ;
14, lamelle à retouche
marginale convergente
avec un tranchant ;
15, petit grattoir simple ;
16, lame à retouche
abrupte ; 17, lame à
retouche marginale
directe proximale et à
retouche marginale
inverse distale avec tran-
chant convergent ;
18, bec ou microperçoir.
Dessins J. Airvaux.

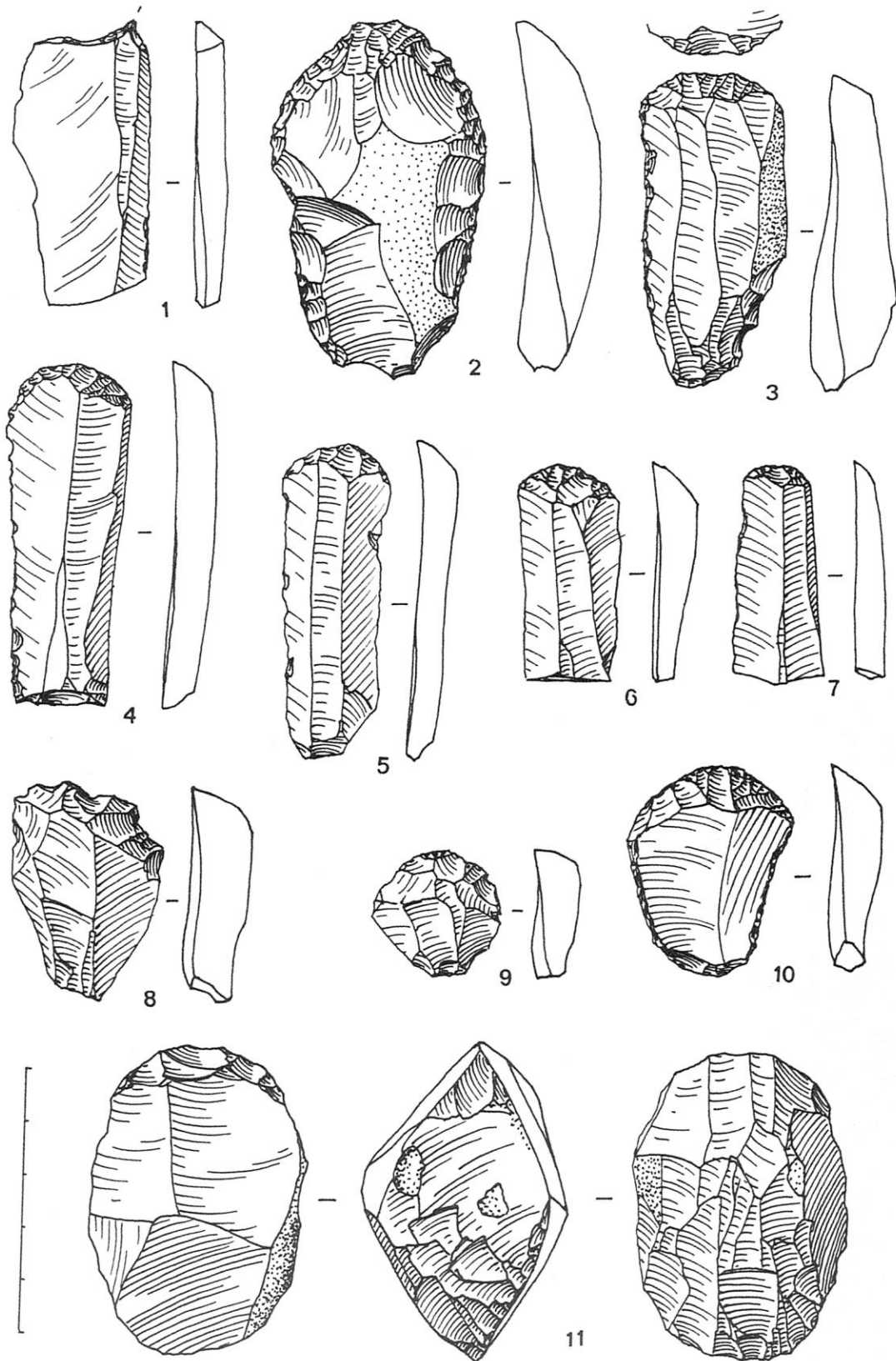


Figure 5
 Outillage du Magdalénien final de la grotte intermédiaire,
 Le Chaffaud, Savigné, Vienne : 1, bec ; 2 à 10 grattoirs ;
 11, nucléus bipolaire.
 Dessins J. Airvaux.

type d'objet ; certains ressemblent parfois à un couteau. Ce qui reste d'une probable figuration de cervidé occupe une moitié de la surface. Le pelage est traité. On note la présence d'un signe fait de deux incisions courtes parallèles placé sur le corps de l'animal. Sur l'autre moitié, ce que nous pensons être un autre signe a été profondément gravé ; les sillons font environ un millimètre de largeur. Ce signe, à moins que ce ne soit le reste d'une gravure, mi-décorative, mi-fonctionnelle, destinée à faciliter la prise ou l'emmanchement, évoque ceux de l'os aux biches de la grotte du Puits.

- Une " crinière " ou une séquence d'incisions obliques (fig. 9).

Ce fragment de côte (33 x 16 mm, épaisseur : 6 mm), porte une séquence d'incisions qu'il est bien difficile de rattacher à un segment anatomique quelconque, excepté une crinière ou la bordure d'un pelage. Il peut s'agir d'une gravure non figurative.

À ces quatre premières œuvres, s'ajoutent deux gravures réalisées sur des os de membres :

- Antérieurs de rennes (fig. 14 et 15 ; 16 et 17).

Deux représentations de rennes limitées à la partie basse et antérieure du corps se trouvent sur deux pièces distinctes. Peut-être sommes-nous en présence de deux fragments provenant d'un même objet. D'un point de vue ostéologique, il semble bien s'agir du même os, probablement un canon de renne (épiphyse proximale), tout comme pour l'os gravé de la grotte du Puits. L'un de ces objets est brûlé.

Ces pièces sont très comparables. On pourrait y voir le résultat de la destruction intentionnelle d'un objet portant la représentation d'une file d'animaux, car elles portent, orientées dans le même sens, deux mêmes sous-ensembles anatomiques de rennes. Dans les deux cas, le fanon caractéristique est figuré.

En conclusion, ce petit gisement, souvent confondu avec la grotte du Puits, apporte des informations particulièrement précieuses. En effet, on n'y trouve pas le mélange habituel, de plusieurs couches, constaté dans les collections issues des fouilles anciennes, celles du Chaffaud en particulier. La documentation artistique est donc de grande qualité ; avec celle de la Grotte du Puits, présentée ci-dessous, du Bois-Ragot (Gouex) et de Montgaudier (Montbron), nous disposons d'un corpus artistique qui pourra être replacé dans le contexte général du Magdalénien final (et des cultures contemporaines) de l'Europe occidentale.

LA GROTTE DU PUIITS

LES RECHERCHES DU XIX^e SIÈCLE

Nous avons extrait les données sur les premiers travaux surtout à partir de la monographie de G. Chauvet (1919), mais aussi des publications de A. Brouillet (1864) et de A. de Longuemar (1866). Dans ce bref historique des recherches qui ont eu lieu au Chaffaud (grotte du Puits), nous ne retiendrons que les principales étapes, sans faire mention des péripéties diverses : usurpation de découverte, faux (ossements gravés de caractères sanscrits), etc. ; tout ceci a été traité en détail par Chauvet, et ne présente en définitive qu'un intérêt mineur.

Le premier chercheur fut indiscutablement André Brouillet (père), notaire à Charroux, ville voisine de Civray, proche du Chaffaud. Il s'intéressa au contenu de la grotte du Puits dès 1834 et y trouva un abondant mobilier, aujourd'hui en grande partie disparu, à l'exception du célèbre os gravé portant la représentation de deux biches.

Son fils Amédée Brouillet, architecte et peintre, y fit quelques recherches en sa compagnie ; puis il les poursuivit, à partir de 1863, avec A. Meillet. Ils publièrent leurs travaux " *Epoque antédiluviennne et celtique du Poitou* " en 1864.

Meillet ayant été confondu dans la réalisation de faux, A. Brouillet, en 1865, fit paraître seul une version expurgée de l'ouvrage, qui prit alors le titre " *Epoques antéhistoriques du Poitou, monuments de l'âge de pierre* ".

De 1864 à 1866, ce fut H. Gaillard de la Dionnerie, procureur impérial à Civray, qui travailla dans la grotte. Il constitua une importante collection qui se trouve aujourd'hui au musée de Poitiers. Une lettre adressée par lui à E. Lartet, relate la découverte d'un collier de dents de cerf (canines vestigiales), trouvé en place, prisonnier des concrétions.

Ce fut ensuite le géographe A. de Longuemar qui reprit en étude ce qui restait du remplissage afin d'établir la stratigraphie. De Longuemar fut un auteur important dans divers domaines et certains de ses travaux sont toujours d'un grand intérêt ; nous reparlerons de ses observations sur la stratigraphie. Il procéda également au tamisage des déblais (d'une partie probablement).

G. Chauvet (1840-1933) fut un éminent préhistorien à qui l'on doit de nombreuses découvertes régionales et des articles de synthèse sur Le Placard et Le Chaffaud, en particulier. En 1918, il rédigea une monographie très complète sur Le Chaffaud (la grotte du Puits). Malgré ses efforts, il ne parvint pas, faute de données vérifiables, à détailler la stratigraphie du remplissage. Toutefois son article reste une référence.

Ainsi prit fin, dans cette première moitié du XX^e siècle, une aventure engagée près d'un siècle auparavant. Ce n'est que 65 ans plus tard, sur les ultimes vestiges du remplissage, que nous reprenions les recherches.

LES RECHERCHES DE 1985 ET 1986 À LA GROTTE DU PUIITS

En 1985, nous avons décidé de reprendre le site en étude afin, d'une part, de retrouver une stratigraphie, d'autre part, d'évaluer le

potentiel archéologique résiduel, et, enfin, de procéder au tamisage des déblais. Cette opération s'est prolongée en 1986. À son terme, nous avons établi la stratigraphie du remplissage et découvert plus d'une centaine de pièces portant des gravures ; d'autres, à l'état de surface incertain, ont été également conservées. De nombreuses lampes et godets, à la cavité naturelle ou aménagée, ont été recueillis ainsi que du mobilier lithique et osseux.

LA STRATIGRAPHIE DU REMPLISSAGE

Dans la grotte, l'ensemble des sédiments avait été maintes fois remanié. Seul, subsistait, en un endroit, accolé à la paroi, un plaquage fortement induré par les écoulements de calcite (fig. 49 "brèche 2", et fig. 51 et 52). C'est ce vestige du remplissage qui avait déjà été décrit par A. de Longuemar dans son "*Rapport sur une exploration méthodique des grottes du Chaffaud*" publié en 1866 : "*Etude des brèches des cavernes du Chaffaud*" (p. 44). Nous avons fait ce rapprochement *a posteriori*, mais conforté dans cette affirmation par des indices précis comme la forme des certaines concrétions remarquables, figurées par l'auteur dans ses planches¹. Ce plaquage n'avait pas été totalement détruit, sauvé probablement grâce à sa dureté.

Nous avons ainsi retrouvé la totalité de la séquence de remplissage. Celle-ci ne comportait pas moins de quatre et peut-être cinq niveaux préhistoriques (fig. 50, 51 et 52).

En partant du substrat rocheux, on trouve :

- C. VIII, couche épaisse d'argile rouge ancienne stérile de tout vestige anthropique, contenant des rognons de silex issus de l'altération du substrat. À son contact avec le fond rocheux, elle repose partiellement sur une marne blanche. D'importantes concrétions stalagmitiques se sont formées sur ce niveau d'argile.

- C. VII, couche argileuse légèrement bréchifiée qui constitue la partie supérieure de la couche VIII sous-jacente. Ce niveau contient des vestiges lithiques et osseux appartenant au Magdalénien et datés par le C14 de : Gif 7353 = 15160 +/- 150 B.P.

- C. VI, ensemble de plaquettes calcaires, de blocs de calcite et de galets, le tout enrobé par les concrétions. Deux plaques de calcaire portant des traits de gravure se trouvent en contact avec la couche sus-jacente V.

- C. V, couche de sédiment argileux brun-rouge très induré, contenant quelques plaquettes calcaires. On trouve des vestiges de faune, des charbons, de l'industrie et des galets de rivière.

- C. IV, ensemble de plaquettes calcaires anguleuses, sans sédiment interstitiel, soudées par des concrétions. Couche pratiquement stérile. On note la présence de quelques galets de rivière.

- C. III, couche de sédiment brun-rouge très indurée contenant quelques plaquettes calcaires, des galets, des charbons, de la faune et de l'industrie lithique.

- C. II, couche très semblable à c. IV ; pratiquement stérile.

- C. I, couche atteignant le plafond et totalement bréchifiée (fig. 51 et 52). Elle est constituée d'un ensemble feuilleté de lits de

calcite alternant avec des sédiments de couleur marron clair. Elle contient de l'industrie lithique, de la faune, des charbons et des galets. Un encroûtement d'oxyde de manganèse la recouvre.

Un énorme fragment de brèche détaché de la paroi a également été fouillé. Il contenait la séquence supérieure du remplissage (c. I, II, III, IV). La couche III a livré du mobilier lithique et osseux.

En reprenant la lecture des articles dus à Longuemar (1866) et à Chauvet (1919, p.33), nous retrouvons une observation importante faite par Gaillard de la Dionnerie et par de Longuemar à propos de la stratigraphie. Il s'agit des planchers stalagmitiques principaux : le plancher inférieur, qui repose sur l'argile rouge ; le plancher supérieur, qui atteint la voûte ou est surmonté d'une couche de terre pulvérulente. L'ensemble du dépôt paléolithique est contenu entre ces deux planchers ; c'est bien ce que nous avons vérifié.

LES INDUSTRIES

- C. VII.

L'industrie lithique et osseuse du niveau VII s'apparente à ce que plusieurs auteurs appellent le Magdalénien à navettes [encadré 1]. Rappelons que la navette est un bâton court en bois de renne, qui possède, à une ou aux deux extrémités, un dégagement, réalisé par un double rainurage longitudinal, de deux languettes formant une pince et dont la morphologie évoque la navette utilisée pour le tissage. Cet objet servait probablement de manche d'outil, comme en témoigne les traces laissées par des liens, parfois observables (voir

¹ A. de Longuemar, dans son rapport, décrit les brèches avec une grande précision. " Il ressort néanmoins du relevé de l'état des lieux (...) que le dépôt terreux contenant de galets, des ossements et des silex taillés s'est élevé jadis, dans les grottes du Chaffaud, jusqu'au niveau indiqué par les cordons de stalagmites encore accolés çà et là aux parois (...) un peu au-dessus des ouvertures des couloirs de l'est et de l'ouest, qui eux-mêmes en étaient comblés, si bien que des croûtes de stalagmites considérables sont encore aujourd'hui accolées à la partie supérieure de leurs voûtes ; que l'ensemble de ce dépôt si incohérent, si varié dans sa composition, n'était pas le résultat d'un seul transport ou d'un seul remaniement, fait qui résulte évidemment, à notre sens, de la séparation de ses diverses assises par ces lits ondulés de stalagmites horizontales interposées entre elles et marquant en quelque sorte les temps d'arrêt, les interruptions qu'elles ont subies dans leur dépôt. ". Cette citation illustre toute la puissance d'observation et d'analyse des faits stratigraphiques par l'auteur ; ce texte a été écrit, ne l'oublions pas, par un géographe, en 1866.

Selon G. Chauvet (1919), A. de Longuemar a cru pouvoir distinguer deux étages séparés par des stalagmites. " L'un représenterait le Magdalénien supérieur ; l'autre le moment le plus ancien (...). " Ceci est une vue très proche de la réalité.

² " Les Poinçons pouvaient également armer l'extrémité de flèches, de javelots ou de lances ; mais certains, appointés de chaque côté, rendus obtus et portant une gouttière dans leur longueur, se rapprochent singulièrement de la forme des navettes de tisserand " (Longuemar, 1867).

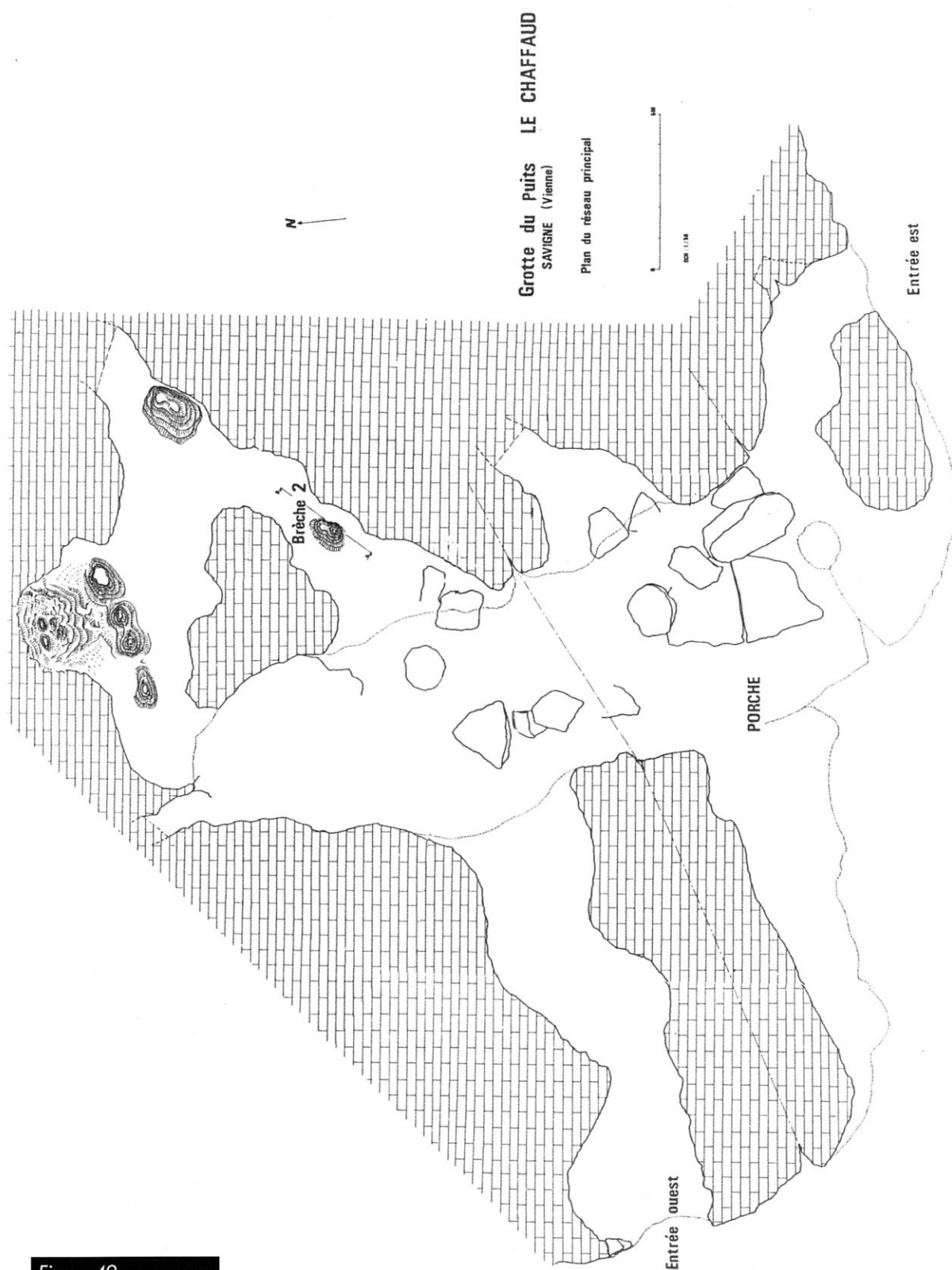


Figure 49
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Plan de la cavité.
Relevé J. Airvaux.

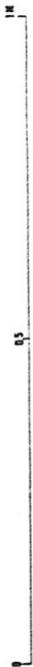


Figure 50
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Yienne.
Fouilles de 1985.
Stratigraphie du
remplissage au
niveau des brèches latérales.
Relevé J. Airvaux.

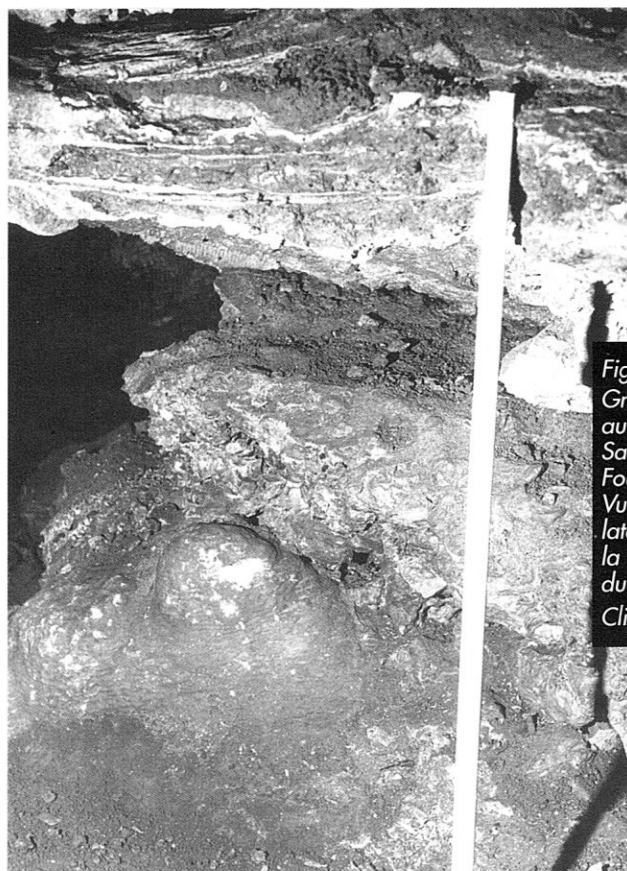


Figure 51
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985.
Vue des brèches
latérales sur toute
la hauteur
du remplissage.
Cliché J. Airvaux.

Figure 52
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985.
Détail de la couche 1.
Cliché J. Airvaux.



Le Magdalénien à navettes a été défini sur la base des industries du site de La Garenne à Saint-Marcel dans l'Indre, puis sur celles d'autres gisements d'Europe occidentale et centrale (Allain et collaborateurs, 1985). Un certain nombre d'outils caractéristiques a été retenu par les auteurs : d'une part, la grande sagaie quadrangulaire à double biseau strié et la navette ; d'autre part, les formes d'art mobilier, qui lui seraient propres : rareté de l'art animalier naturaliste, figurations phalliques, figurations de la face humaine et quelques autres caractères artistiques plus secondaires. On retrouverait ce Magdalénien dans plusieurs sites dispersés sur un vaste territoire allant de la Pologne (grotte de Maszycka, Cracovie) à la Gironde. D'après les auteurs, ce Magdalénien se situe entre 15500 à 14000, peut-être jusqu'à 13300 B.P., les dates les plus anciennes ayant été obtenues sur les sites les plus orientaux. Notons, au passage, que la date du niveau VII du Chaffaud est très haute (15160 +/- 150 B.P.) ; sous réserve d'une confirmation de la date C14, l'hypothèse d'une origine orientale du Magdalénien à navettes serait, de ce fait, discutable. J. Allain et ses collaborateurs ont considéré que, durant la phase moyenne du Magdalénien, plusieurs faciès auraient été plus ou moins contemporains ; pour la région, on trouve : le Magdalénien moyen de Lussac-Angles et le Magdalénien à navettes.

Nous préférons, comme d'autres, remplacer l'appellation " Magdalénien à navettes " par celle, beaucoup moins encombrante, de " Magdalénien de la Garenne " qui a l'avantage de spécifier un lieu géographique et l'origine.

L'originalité du Magdalénien de La Garenne donc n'est pas douteuse et ce groupe s'individualise bien en tant que microculture, avec ses spécificités et ses caractères propres. Cependant, la généralisation ou l'extension territoriale de ce groupe proposée par les auteurs, si elle est parfois convaincante, ne paraît pas, dans d'autres cas, s'accorder avec les faits : de nombreux sites présentent des caractères propres, des formes d'outils osseux avec des décors particuliers et aussi un art spécifique, même s'il emprunte des thèmes communs.

Le meilleur exemple qui montre qu'au Magdalénien (et sans doute durant tout le Paléolithique supérieur) qu'une culture est, en fait, constituée d'une mosaïque de microcultures - pour reprendre les termes de D. Vialou -, c'est bien la diversité des grottes ornées. D'ailleurs, à ce sujet, rien ne permet d'affirmer qu'il n'existe pas un art animalier monumental, en grotte, associé au Magdalénien de La Garenne (en Berry ou dans des régions voisines).

La notion de faciès (appliquée au Magdalénien à navettes), comprise en terme de phylum, est une vue qui nous semble erronée. L'hypothèse que plusieurs phylums distincts puissent évoluer en parallèle, sur un même territoire, durant des millénaires n'est pas envisageable. Il serait plus rationnel, au vu des faits, de considérer que les différents groupes associés à des territoires relèvent bien d'un phylum commun fondamental (le Magdalénien), mais qu'ils tendent à développer des caractères spécifiques suite à leur relatif immobilisme et attachement à une région, à un territoire, à la terre des ancêtres.

Comme l'avaient fait remarquer et écrit J. Allain et ses collaborateurs, et nous le confirmons, il n'y a aucun caractère commun, nous le soulignons, entre les sites du Magdalénien de Lussac-Angles (La Marche, Guy Martin, Les Fadets et Le Roc-aux-Sorciers) et le Magdalénien de La Garenne - gisement pourtant si proche géographiquement des premiers, et dont les dates pourraient connaître un certain synchronisme -, tant du point de vue des industries lithiques, où l'on observe l'exclusion mutuelle des sagaies quadrangulaires à double biseau avec les sagaies courtes à simple biseau et les baguettes demi-rondes, d'une part ; et leurs formes d'art respectives, d'autre part.

Cependant, la réalité semble très complexe. En effet, s'il est clair que certains groupes, établis sur la base de pratiques bien stables, vérifiées sur plusieurs sites d'une même région, constituent des entités microculturelles, il apparaît aussi que de nombreux gisements magdaléniens présentent des caractères mixtes ou caractères d'emprunts ; ce qui montre qu'il a pu exister de nombreux phénomènes (conflits, division du groupe originel, progression vers de nouveaux territoires, contacts rares mais pas impossibles, alliances, etc.). De ce point de vue, les sites charentais (Montgaudier, Le Placard) auxquels nous associerons Le Chaffaud, possèdent d'indiscutables éléments d'emprunts issus originellement d'autres groupes ; c'est ce que nous verrons avec l'art du Chaffaud.

Ces phénomènes historiques et sociaux, par leur complexité, apportent une grande confusion, un " bruit de fond ", n'autorisant pas une vue réductrice ; une vue qui serait réduite à l'hypothèse de phylums synchrones (phylum au sens définit notamment par Allain), d'une part, et/ou à l'hypothèse de contacts systématiques, d'autre part. L'hypothèse que nous retenons, comme principe général, c'est l'existence d'une mosaïque de microcultures, refermées sur elles-mêmes, défendant leurs territoires contre toute intrusion, contre toute influence directe, n'adoptant que très rarement de nouvelles pratiques culturelles et ne consentant à céder que face à des épreuves majeures, comme l'appauvrissement génétique, le vieillissement et, évidemment, la disparition du groupe. Et ce n'est pas la présence de quelques matières premières ou de coquilles issues de régions lointaines qui est à même d'apporter la contradiction à cette position ; ces objets ont tout simplement été rapportés par les membres du groupe eux-mêmes : des déplacements de plus de 200 km sont fréquemment attestés.

Allain et coll., 1985). A. de Longuemar avait remarqué cet objet au Chaffaud² ; H. Gaillard de la Dionnerie en parle également dans une lettre à E. Lartet (Chauvet, 1919). Cependant, lors de nos fouilles, nous n'avons trouvé aucun objet de ce type, même partiel. Par contre, le niveau a livré une grande sagaie à section quadrangulaire et à double biseau basal strié, outil considéré également comme caractéristique de ce Magdalénien, à laquelle s'ajoute un objet spatulé et des outils lithiques : grattoir, burins et lamelles à dos (fig. 53). La date C14 est de Gif 7357 = 15160 +/- 150 B.P.

- C. VI.

Ce niveau est en grande partie stérile. Cependant, deux plaquettes de calcaire portant des gravures ont été découvertes dans sa partie supérieure ; ces pièces sont peut-être à rattacher avec le niveau sus-jacent.

- C. V.

L'industrie découverte, dans la limite de nos investigations, n'est pas caractéristique, mais nous pensons que ce niveau correspond aussi à une phase du Magdalénien moyen ou au Magdalénien supérieur.

- C. III.

Le niveau est riche en mobilier. Toutefois, dans la coupe attenante à la paroi en place, nous n'avons découvert aucun objet caractéristique. Par contre, dans le bloc de brèche isolé, de plus d'un mètre de hauteur, dont nous avons fait mention plus haut, ce niveau a livré des outils lithiques et osseux du Magdalénien final, plus particulièrement : un burin sur support pédonculé qui, initialement, fut très probablement une pointe à cran (pointe de Teyjat), avant d'être reprise dans sa partie distale par une recoupe en mode burin ; et un harpon à double rangée de barbelures (fig. 54). L'industrie est tout à fait semblable à celles des couches du Magdalénien final du Bois-Ragot, à Gouex dans la Vienne, site relativement proche, dont le niveau le plus récent a été daté de :

Gif 2537 = 11030 +/- 140 B.P. ; elle est également comparable à celle des niveaux du Magdalénien final de Montgaudier, à Montbron en Charente. De grands gisements appartenant à cette phase sont nombreux en Dordogne (Teyjat, Limeuil, La Madeleine, etc.) ou en Gironde (Abri Morin). Nous n'avons pas découvert de véritables œuvres d'art en place dans ce niveau, mais nous connaissons bien l'art de cette phase. De nombreuses pièces figurant dans les collections anciennes en proviennent en toute certitude ; parmi elles, on remarque aussi les outils spéciaux du Magdalénien final.

- C. I.

Cette couche contient des outils de petite taille, en particulier les grattoirs (fig. 55). En un premier temps, pour les raisons que nous avons expliquées plus haut, nous avons considéré cette industrie comme appartenant à l'Épipaléolithique, à l'Azilien, en particulier, malgré l'absence de pointes à dos caractéristiques (lors de nos fouilles). C'est grâce à l'examen de la série recueillie par M. Coquillaud dans la grotte intermédiaire, appartenant, sans aucun doute, au Magdalénien final, que nous avons attribué ce niveau à cette même phase culturelle.

- Traces de Sauveterrien.

Dans les collections anciennes - en excluant les pointes à dos aziliennes qui peuvent provenir de niveaux du Magdalénien final, comme c'est souvent le cas -, on ne peut ignorer les quelques objets (fig. 56) qui se rapportent au Sauveterrien ancien ou moyen (diagnostique : F. Blanchet). Y avait-il, à la grotte du Puits, au sommet du remplissage, dans une zone où la hauteur libre sous la voûte permettait encore l'habitat après le Paléolithique, une strate correspondant à une phase Sauveterrienne ? La présence de ces vestiges, en aussi faible nombre, peut laisser envisager l'existence d'une occupation très limitée dans le temps.

- Le Néolithique.

Provenant d'une couche supérieure aujourd'hui disparue, quelques objets figurant dans les collections du musée de Poitiers se rapportent au Néolithique récent ou/et final : à la culture Vienne-Charente ou à l'Artenacien. On note deux lames issues d'un débitage de technique pressignienne, deux fragments de poignards ou couteaux, dont l'un fut poli avant de recevoir la retouche de façonnage, une hache polie en roche dure non locale, et enfin, de la céramique : deux gobelets à fond plat et deux tessons portant, l'un, une anse à perforation ; l'autre, fragment de rebord, un bouton (fig. 57). Des haches polies figuraient dans la collection du marquis de Vibraye. Nous avons aussi publié un lot de poteries étiqueté "grotte du Chaffaud", sans autre précision (S. Cassen et J. Airvaux, 1991). Nous sommes donc en présence d'une utilisation, limitée, de cette grotte pendant le Néolithique ; peut-être a-t-elle servi de grotte sépulcrale. Gaillard, dans sa lettre à Lartet (Chauvet, 1919), parle d'une "couche supérieure, de terre légère et cendreuse contenant un grand nombre de silex finement taillés et quelques débris de poteries de différents âges...". Il ajoute que cette couche lui semble remaniée.

La présence dans la grotte du Puits des deux phases mésolithique et néolithique n'a pas de quoi surprendre. En effet, dans toutes les grottes paléolithiques, on trouve des traces d'occupations sporadiques durant ces périodes. Cependant, en Poitou, d'une façon générale, les grottes n'ont pu être habitées durablement après le Paléolithique, car comblées, en grande partie, parfois jusqu'à la voûte, par les sédiments ; on n'y trouvait alors qu'un espace insuffisant. Toutefois, quelques rares grottes comblées ont parfois connu un intense usage sépulcral, en particulier à l'Artenacien.

² " Les Poinçons pouvaient également armer l'extrémité de flèches, de javalots ou de lances ; mais certains, appointés de chaque côté, rendus obtus et portant une gouttière dans leur longueur, se rapprochent singulièrement de la forme des navettes de tisserand " (Longuemar, 1867).

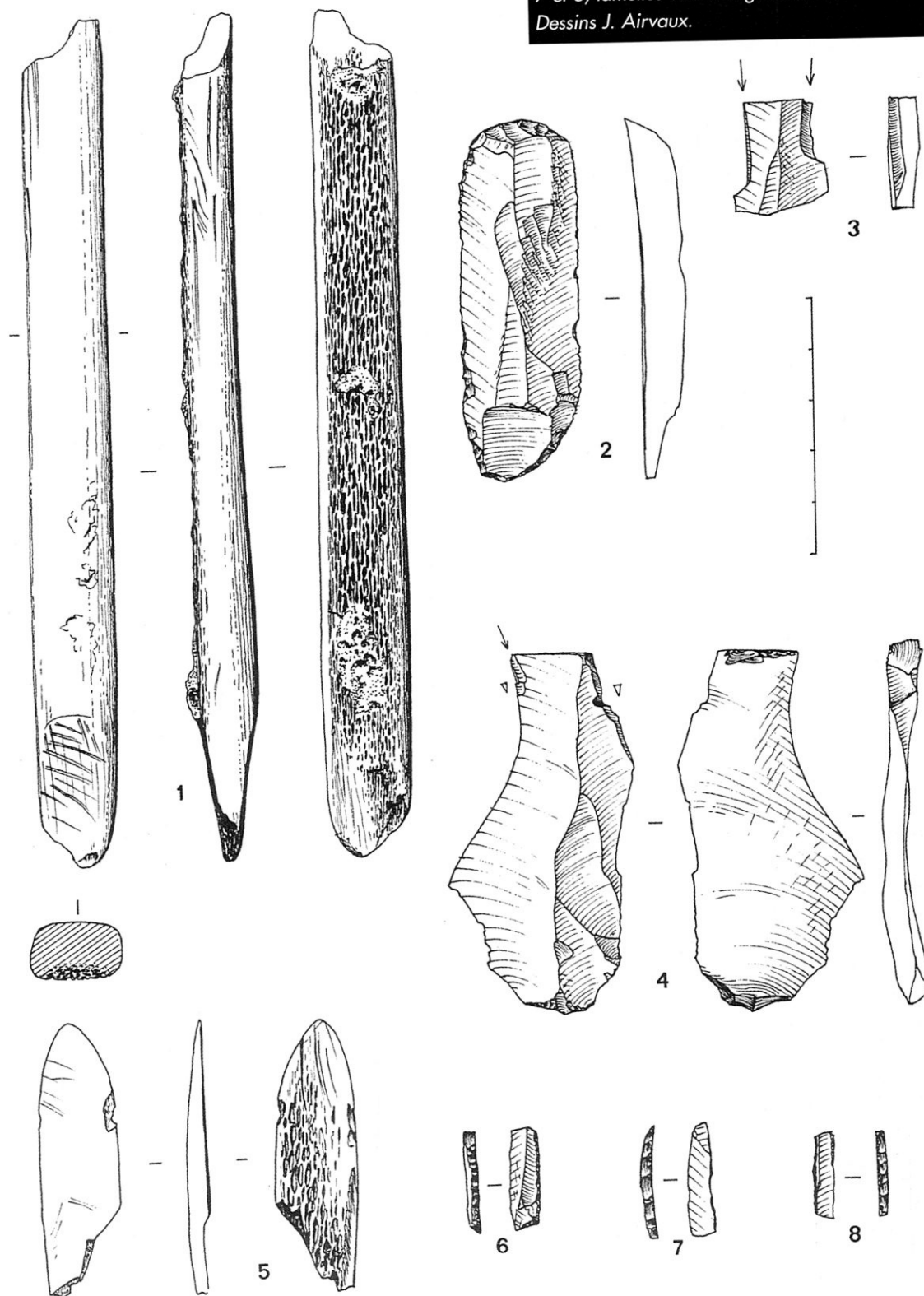
Figure 53

Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne.

Fouilles de 1985. Outils de la couche VII :

1, Fragment proximal de grande sagaie à section quadrangulaire et à double biseau basal strié ;
 2, grattoir simple ; 3 et 4, burins sur fracture ;
 5, objet spatulé sur côte refendue et polie ;
 6, lamelle à dos et à troncature basale ;
 7 et 8, lamelles à dos fragmentaires.

Dessins J. Airvaux.



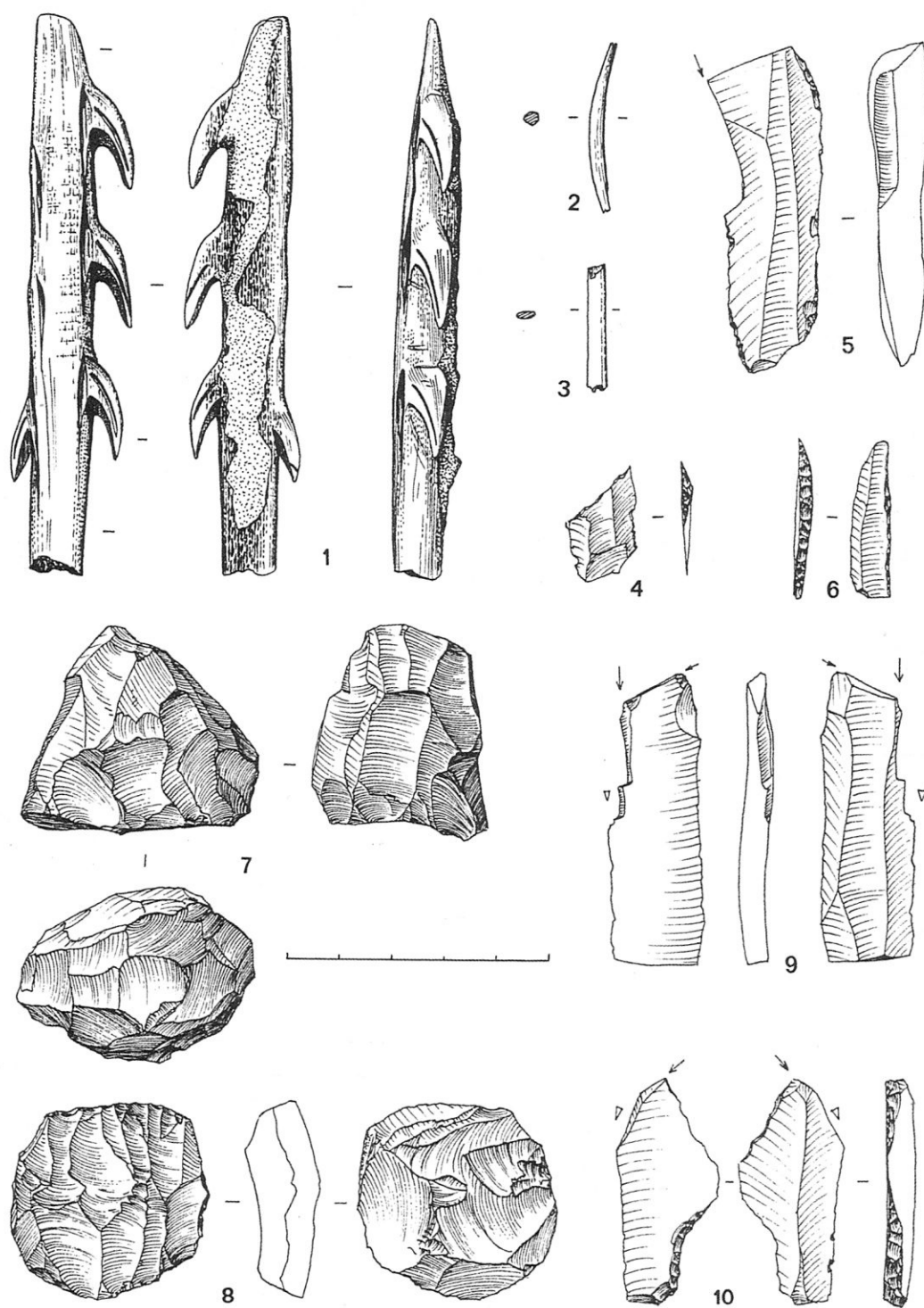


Figure 54
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985.
Outils de
la couche III :
1, harpon à double
rang de barbelures ;
2, hameçon ;
3, tronçon d'aiguille
ou d'alène ;
4, lamelle à
troncature oblique ;
6, lamelle à dos ;
7, nucléus ;
8, nucléus bipolaire ;
9, burin ;
10, burin sur pièce
pédunculée.
Dessins J. Airvaux.

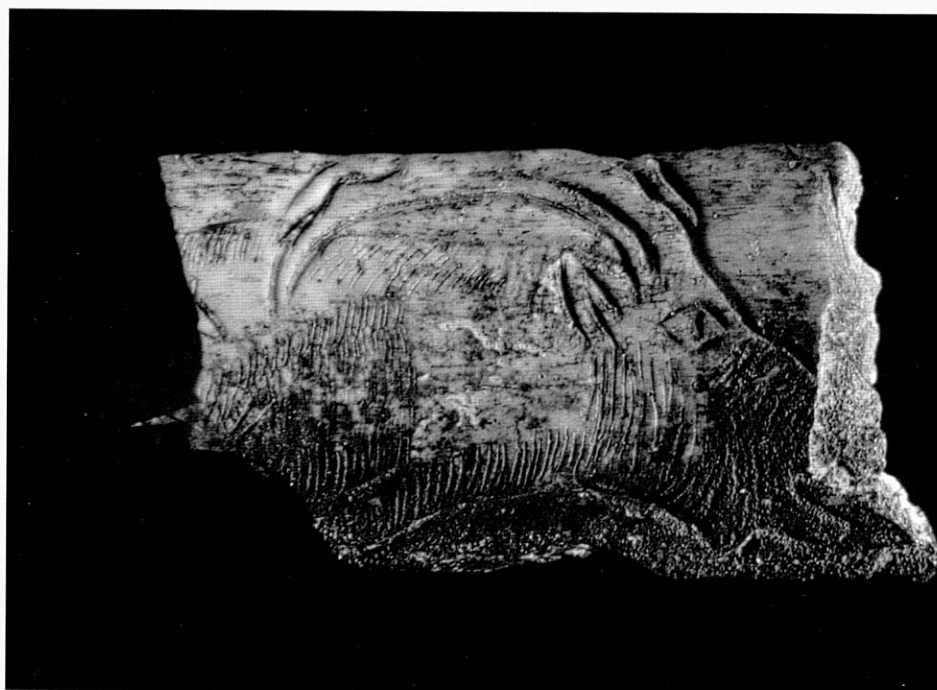
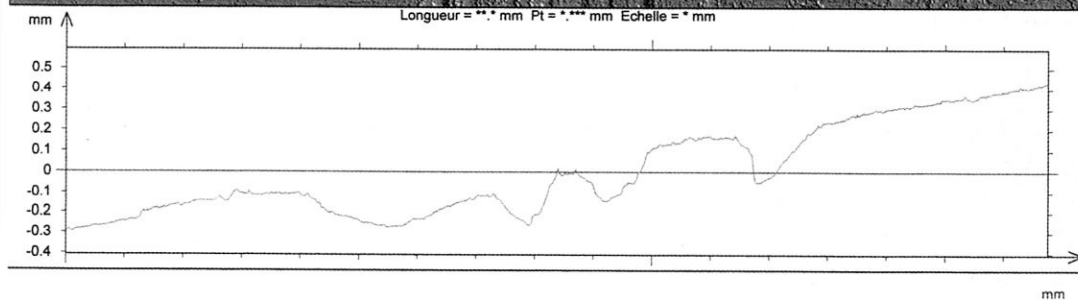
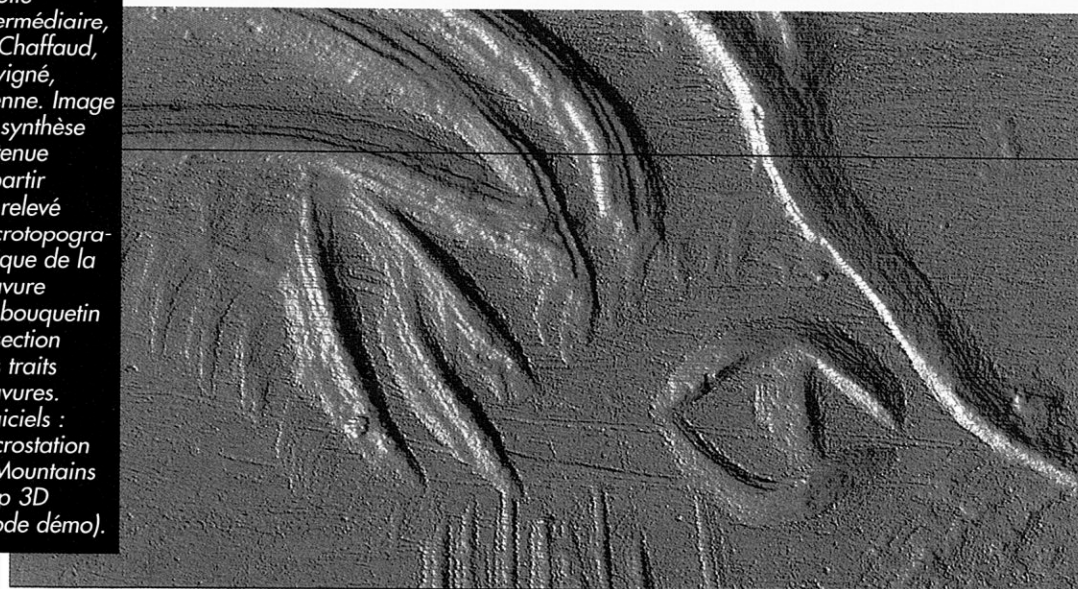


Figure 6
Grotte
intermédiaire,
Le Chaffaud,
Savigné,
Vienne.
Lame osseuse
portant
une figuration
gravée
de bouquetin
(46 x 25 mm,
épaisseur :
3 mm).
Cliché
J. Airvaux.

Figure 7
Grotte
intermédiaire,
Le Chaffaud,
Savigné,
Vienne. Image
de synthèse
obtenue
à partir
du relevé
microtopogra-
phique de la
gravure
du bouquetin
et section
des traits
gravures.
Logiciels :
Microstation
et Mountains
map 3D
(mode démo).



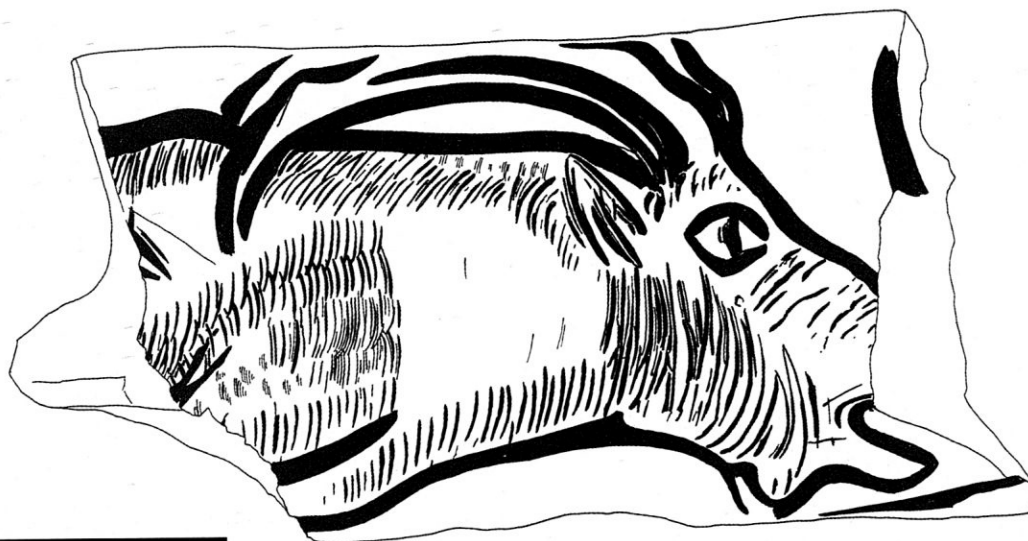


Figure 8
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné,
Vienne.
Relevé exhaustif de la
figure 6.
Relevé J. Airvaux.

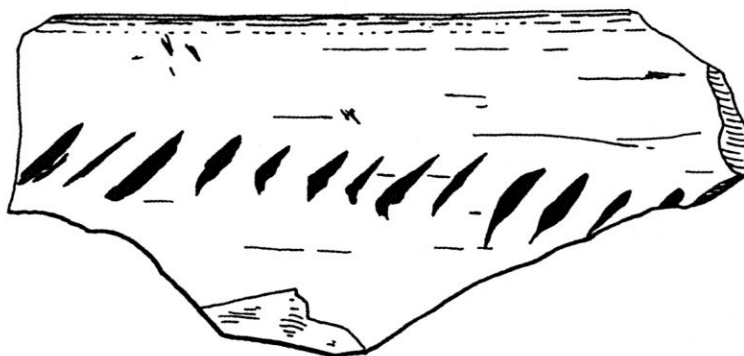


Figure 9
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné,
Vienne.
Relevé exhaustif
d'un fragment de côte
portant une séquence
d'incisions.
Relevé J. Airvaux.



Figure 10
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Lame osseuse portant
une figuration
gravée de cheval
(25 x 12 mm,
épaisseur : 5 mm).
Cliché J. Airvaux.

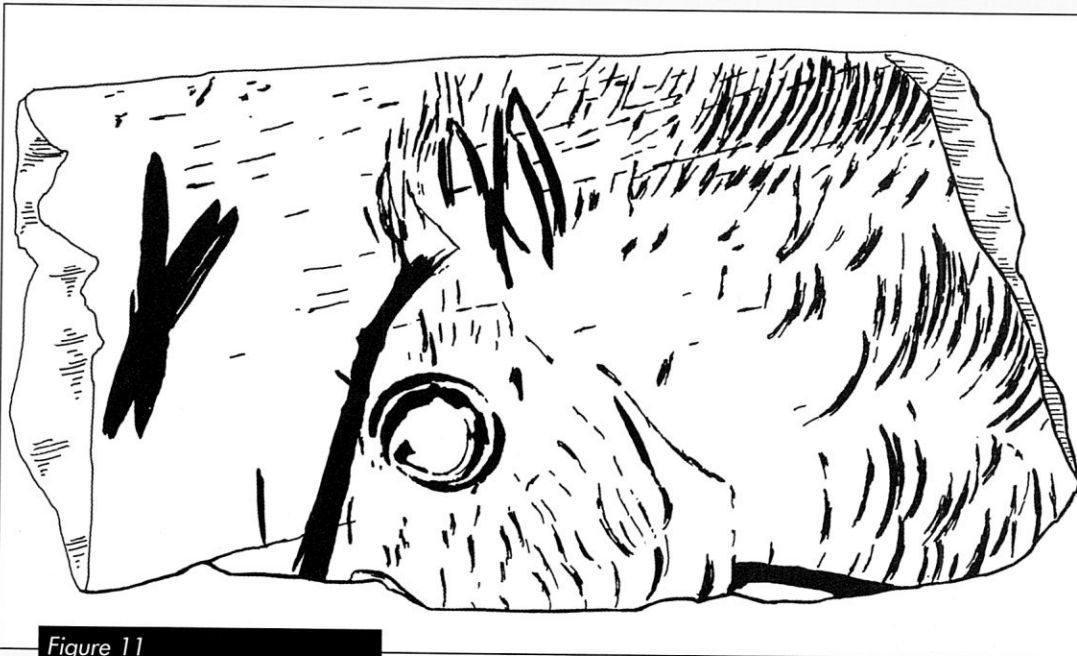


Figure 11
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif
de la figure 10.
Relevé J. Airvaux.

Figure 12
Grotte intermédiaire, Le Chaffaud,
Savigné, Vienne. Lamé osseuse
portant une figuration gravée
d'un cervidé associée à un signe
(45 x 10 mm, épaisseur : 3 mm).
Cliché J. Airvaux.

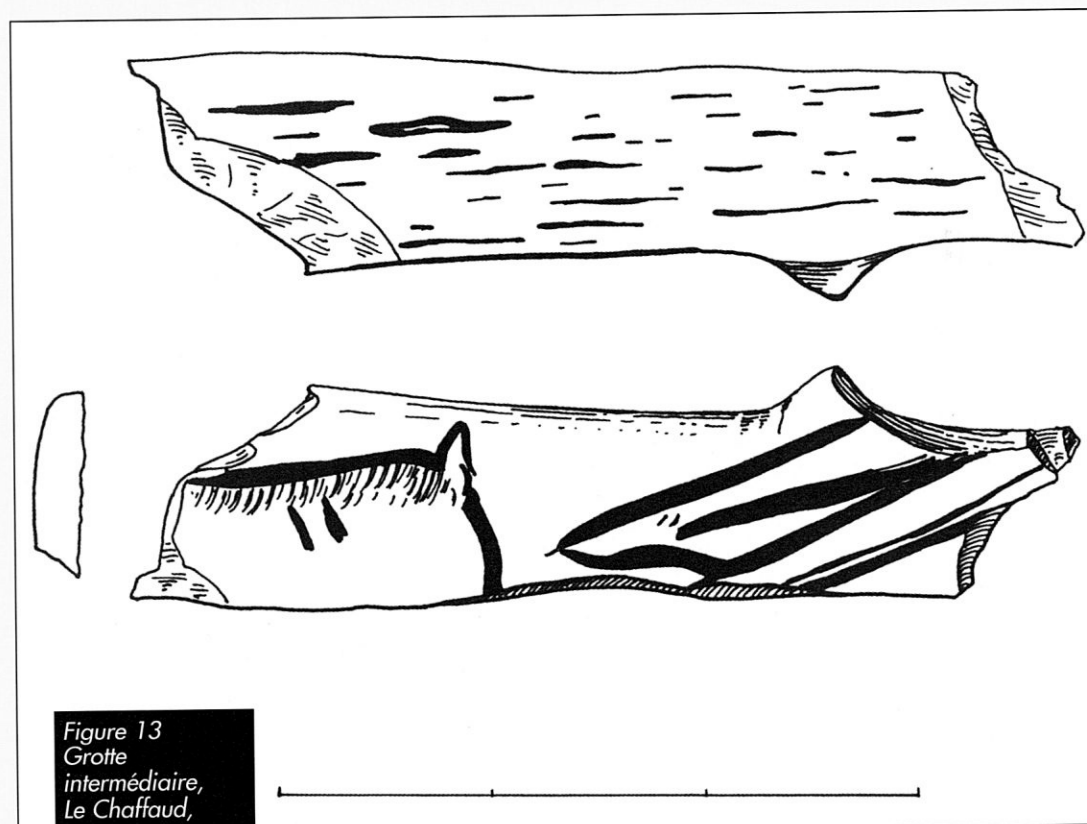
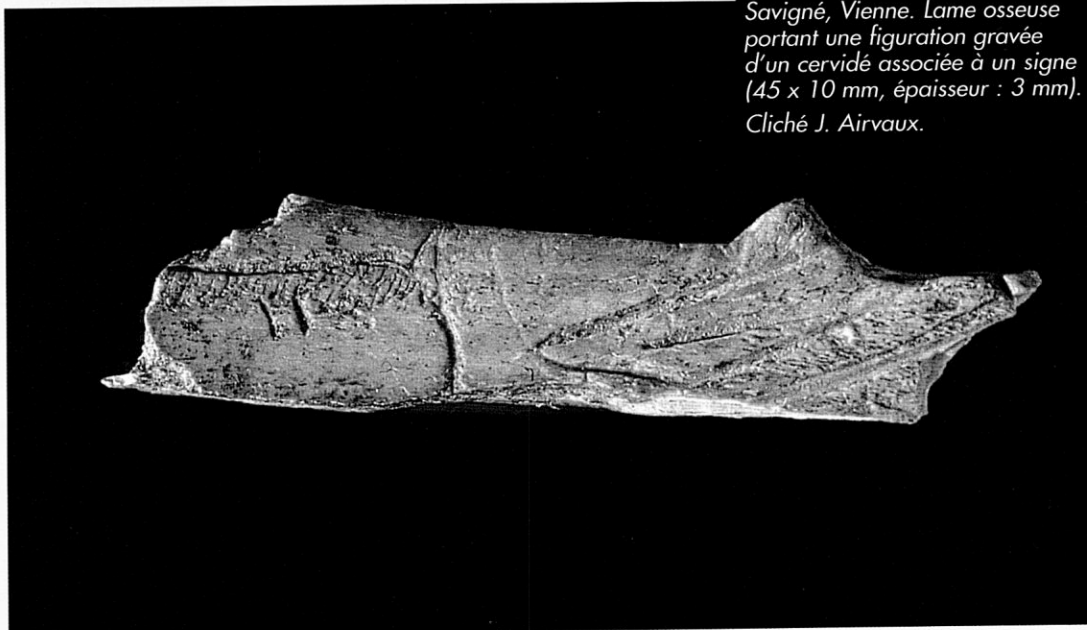


Figure 13
Grotte
intermédiaire,
Le Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif
de la figure 12.
Relevé J. Airvaux.

Figure 14
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné,
Vienne. Os portant
la figuration partielle
d'un renne.
Cliché J. Airvaux.

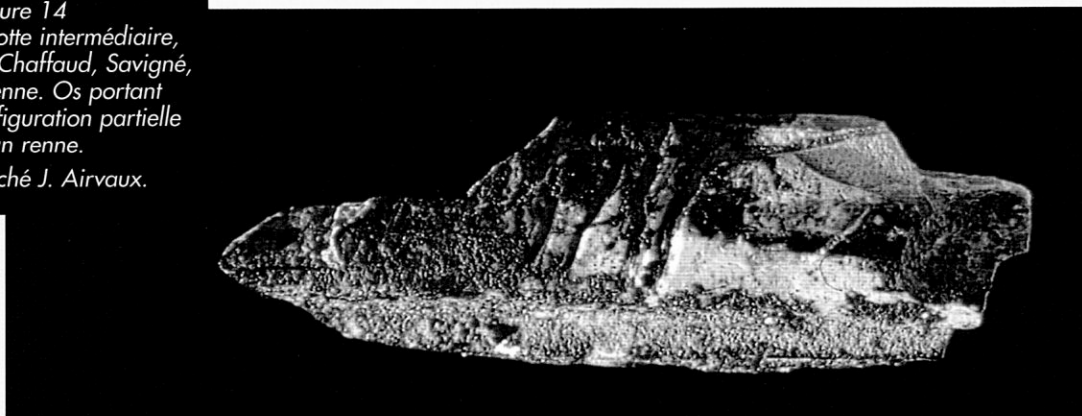


Figure 15
Grotte intermédiaire, Le
Chaffaud, Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif de la figure 14.
Relevé J. Airvaux.

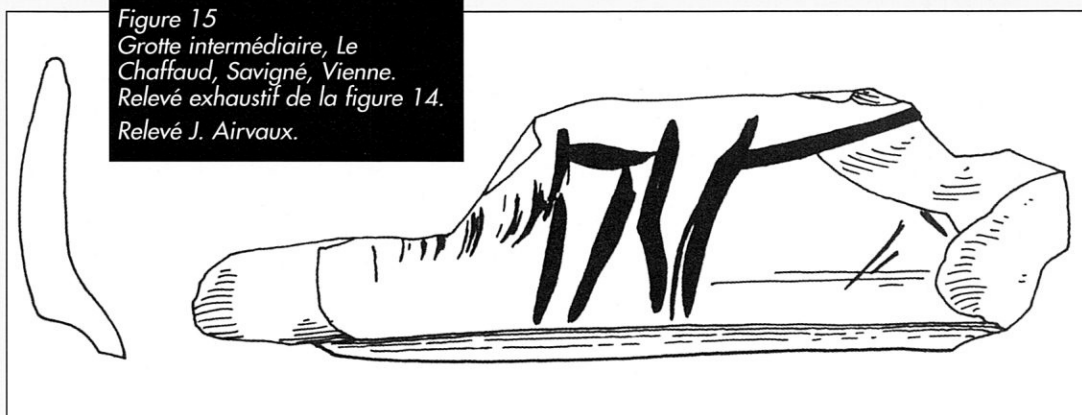


Figure 16
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné,
Vienne. Os portant la
figuration partielle
d'un renne.
Cliché J. Airvaux.

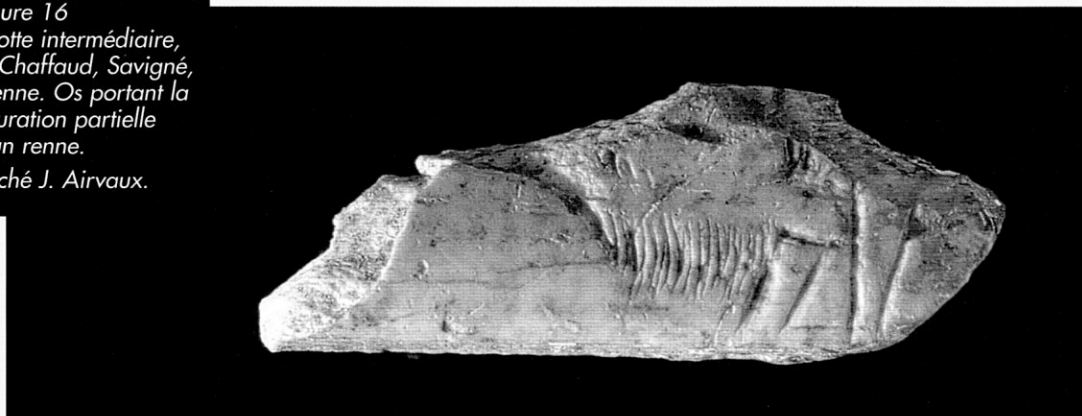
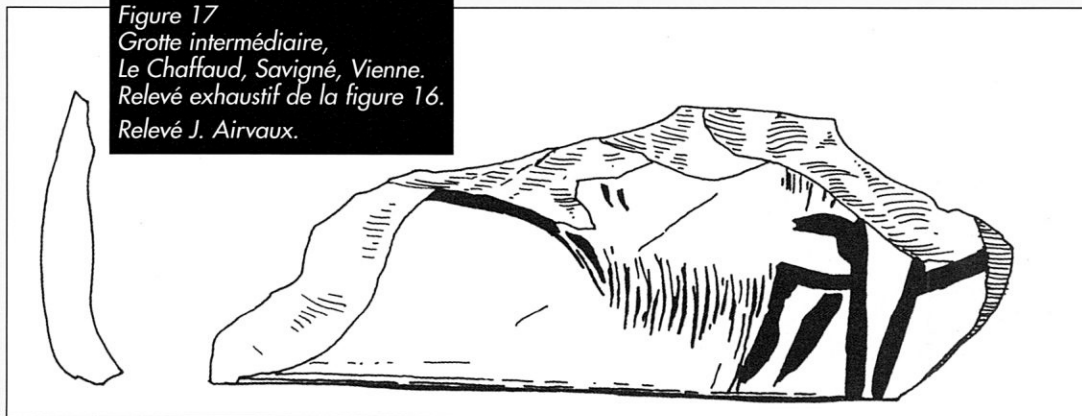


Figure 17
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif de la figure 16.
Relevé J. Airvaux.



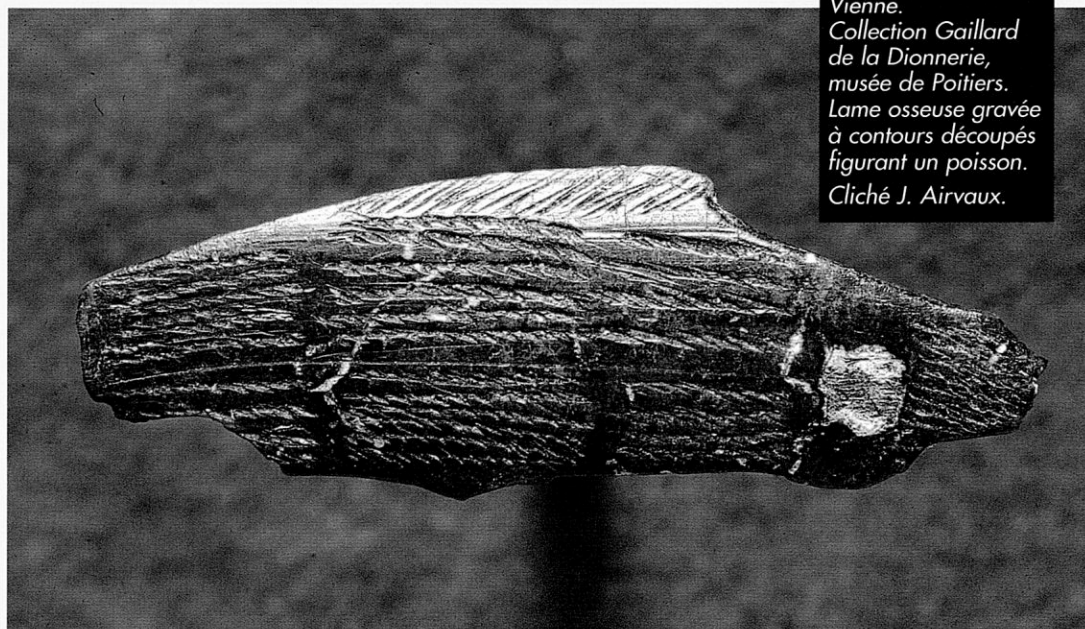


Figure 18
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne.
Collection Gaillard de la Dionnerie, musée de Poitiers.
Lame osseuse gravée à contours découpés figurant un poisson.
Cliché J. Airvaux.

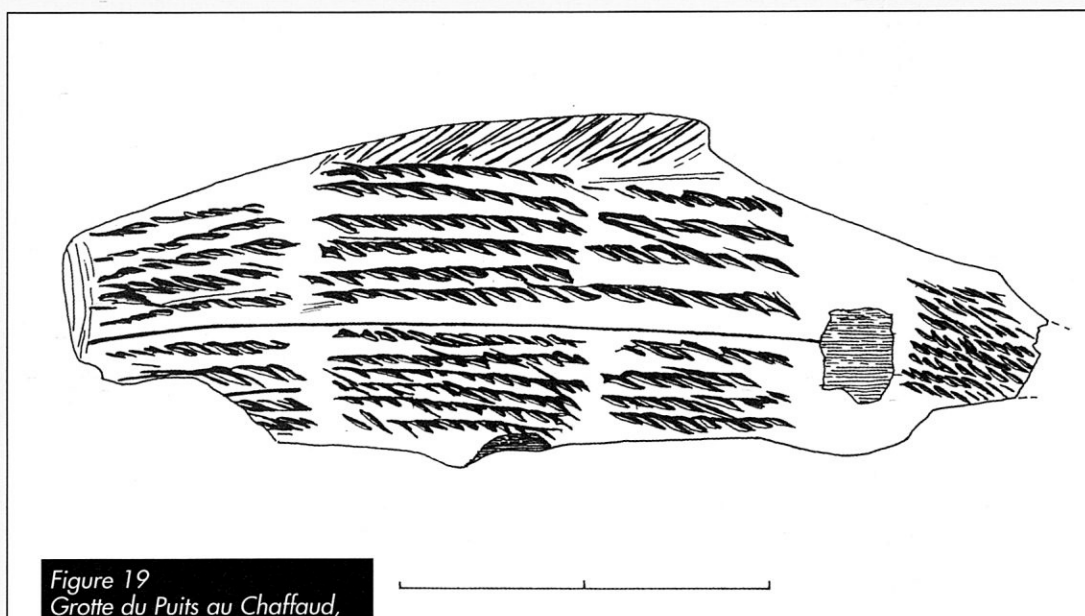


Figure 19
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne.
Collection Gaillard de la Dionnerie, musée de Poitiers. Relevé exhaustif de la figure 18.
Relevé J. Airvaux.



Figure 20
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985.
Tête humaine associée
à une forme phallique
sur stalagmite.
Cliché J. Airvaux.

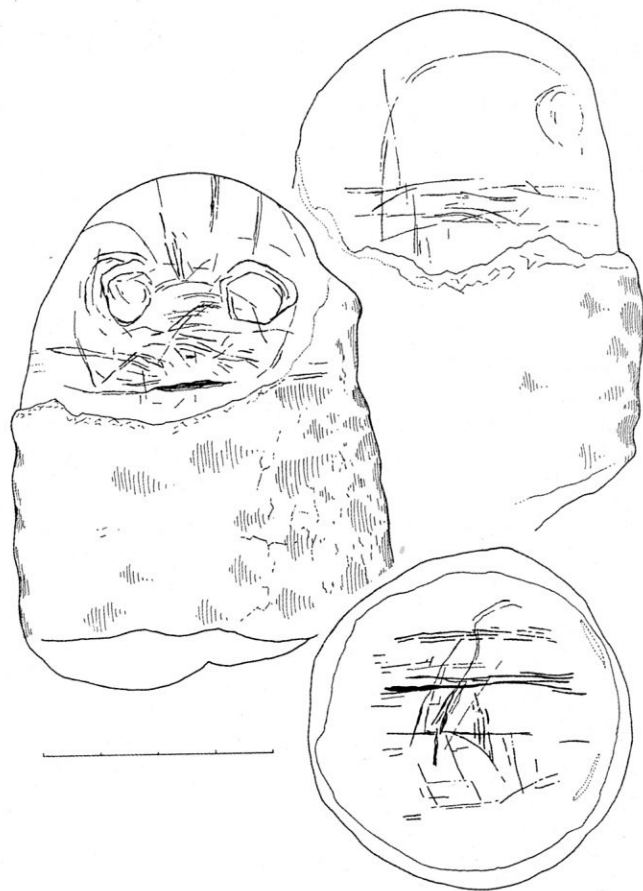


Figure 21
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985.
Tête humaine associée
à une forme phallique
sur stalagmite.
Relevé exhaustif
de la figure 20.
Relevé J. Airvaux.

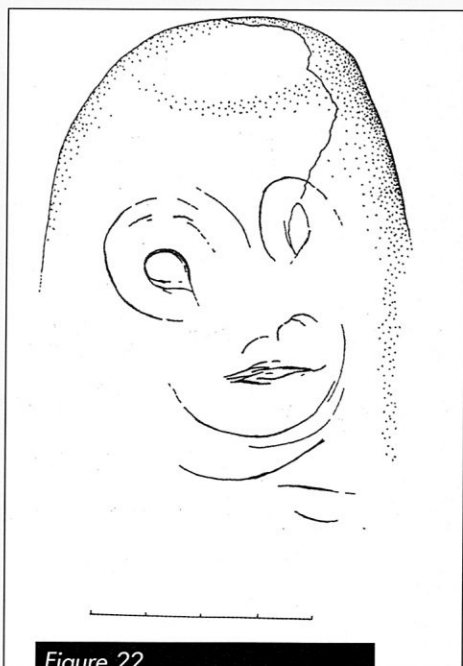


Figure 22
Grotte intermédiaire,
Le Chaffaud, Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif de la figure 6.
Relevé J. Airvaux.

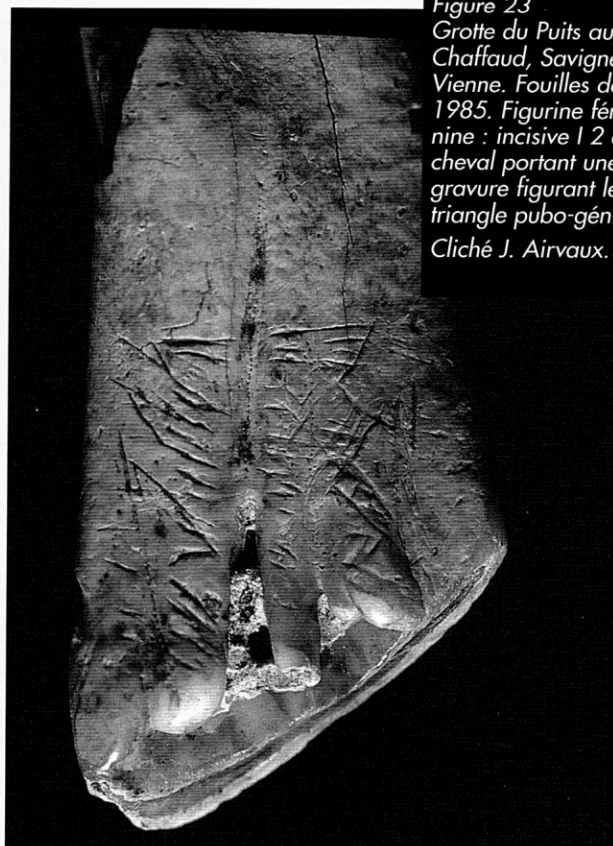


Figure 23
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles de
1985. Figurine fémi-
nine : incisive I 2 de
cheval portant une
gravure figurant le
triangle pubo-génital.
Cliché J. Airvaux.

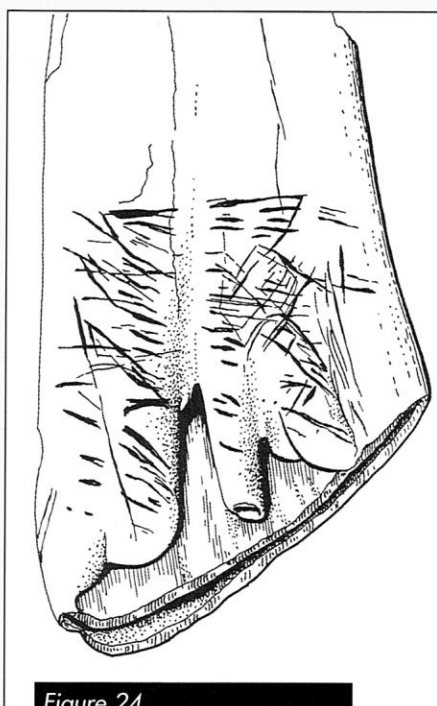


Figure 24
Grotte du Puits au Chaffaud,
Savigné, Vienne. Relevé
exhaustif de la figure 23.
Relevé J. Airvaux.

Figure 25
Grotte de La Marche à Lussac-les-
Châteaux, Vienne. Figurines féminines
: incisives I 1 de chevaux gravées.
Fouilles et relevés J. Airvaux.

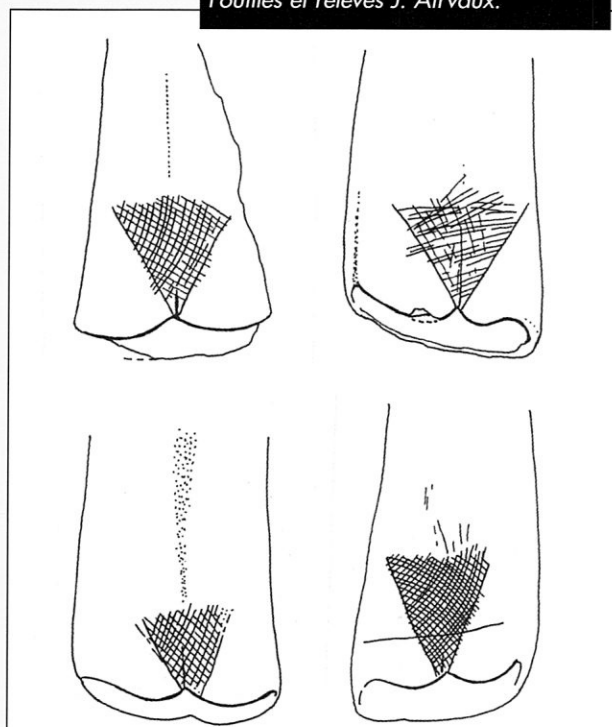


Figure 26
Grotte du Puits
au Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles
de 1985. Plancher
stalagmitique gravé.
Cliché J. Airvaux.

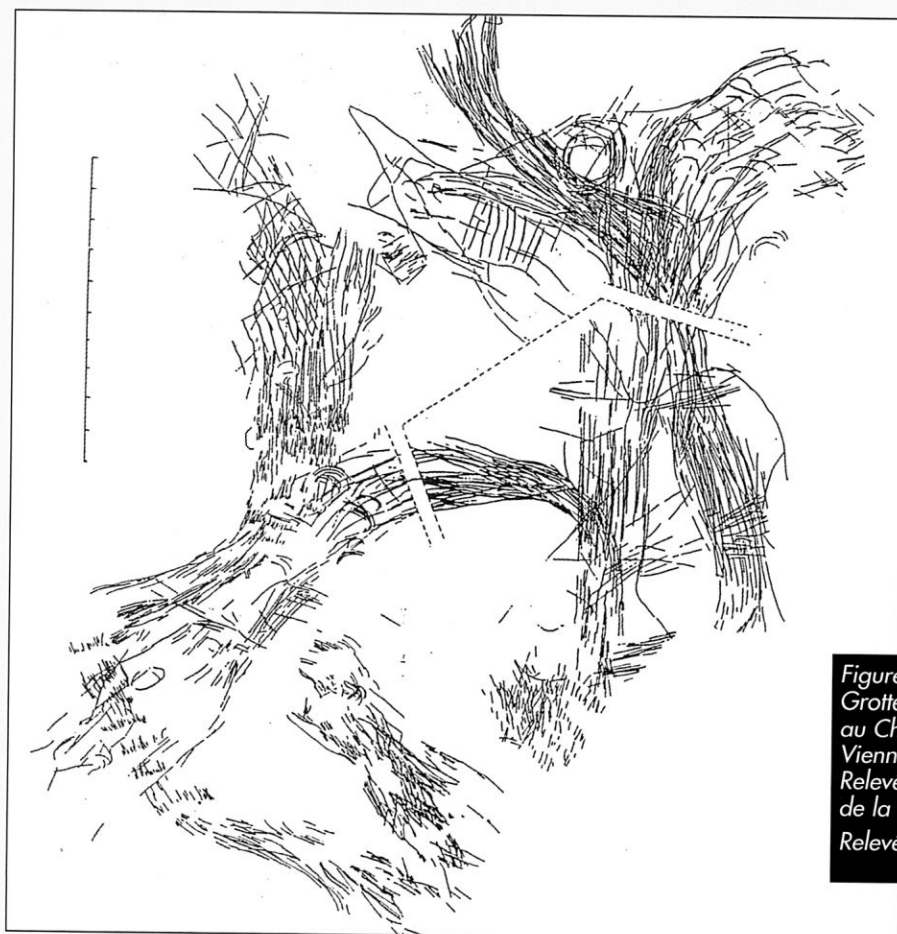


Figure 27
Grotte du Puits
au Chaffaud, Savigné,
Vienne.
Relevé exhaustif
de la figure 26.
Relevé J. Airvaux.

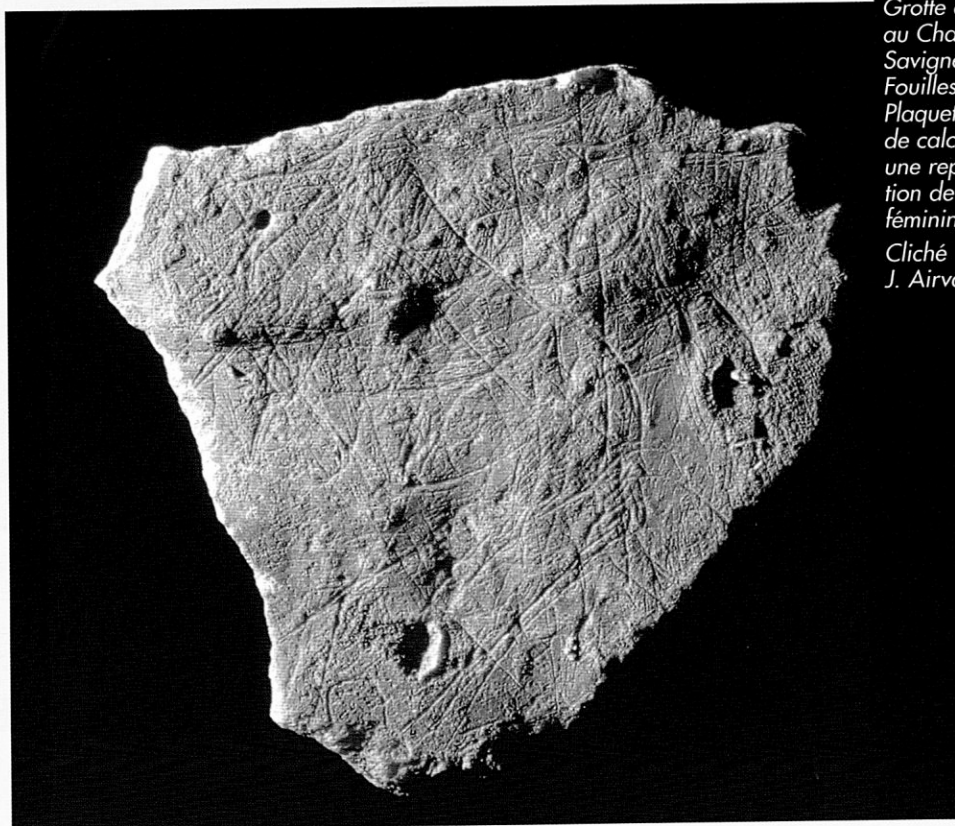


Figure 28
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985.
Plaquette
de calcite portant
une représenta-
tion de corps
féminin.
Cliché
J. Airvaux.

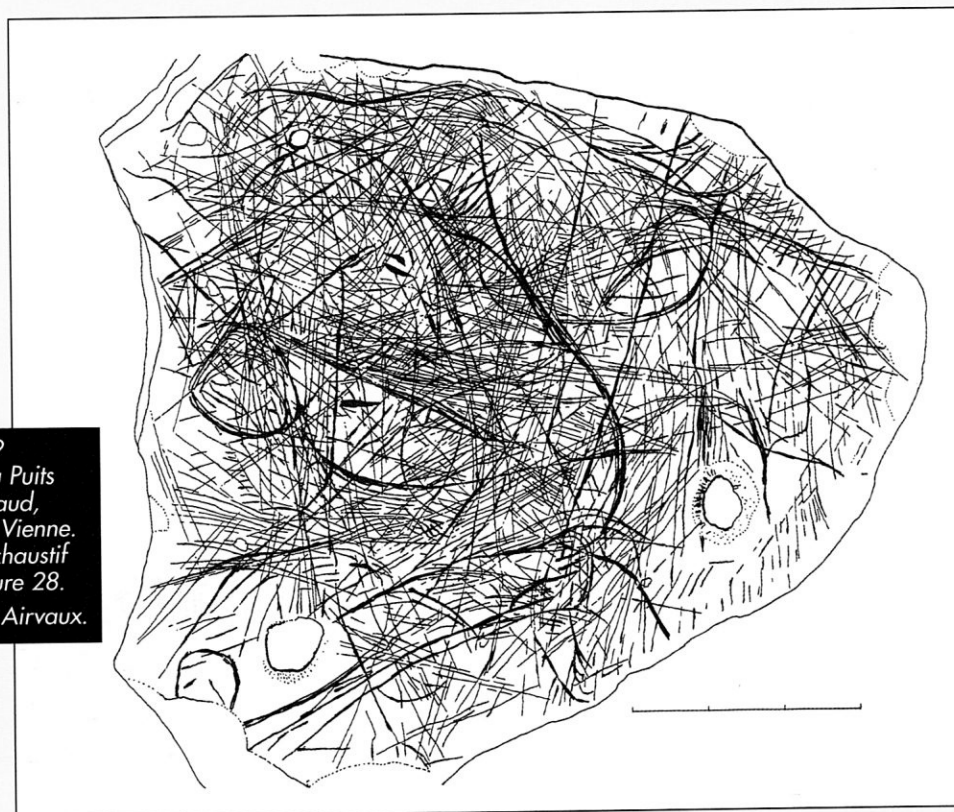
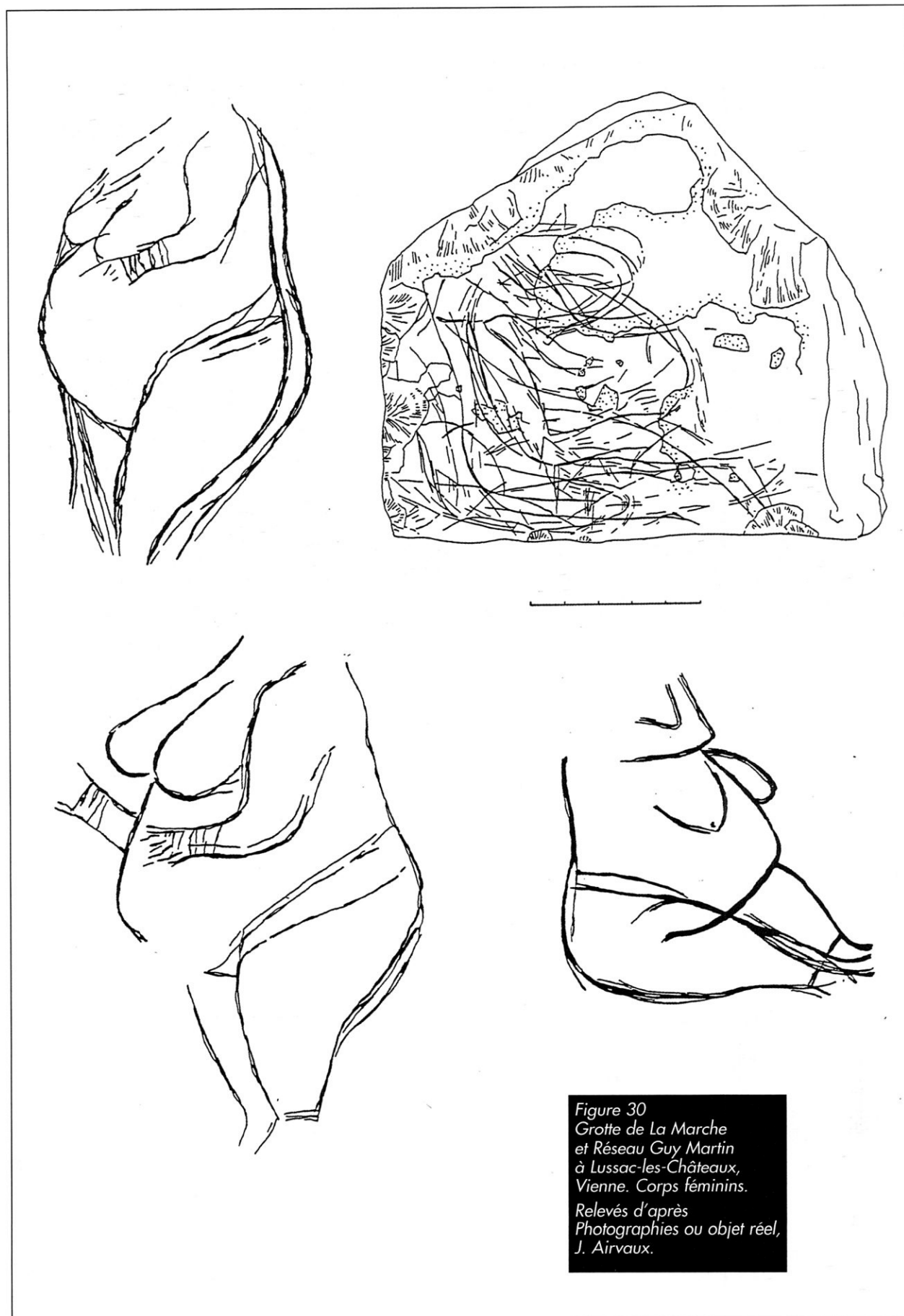


Figure 29
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif
de la figure 28.
Relevé J. Airvaux.



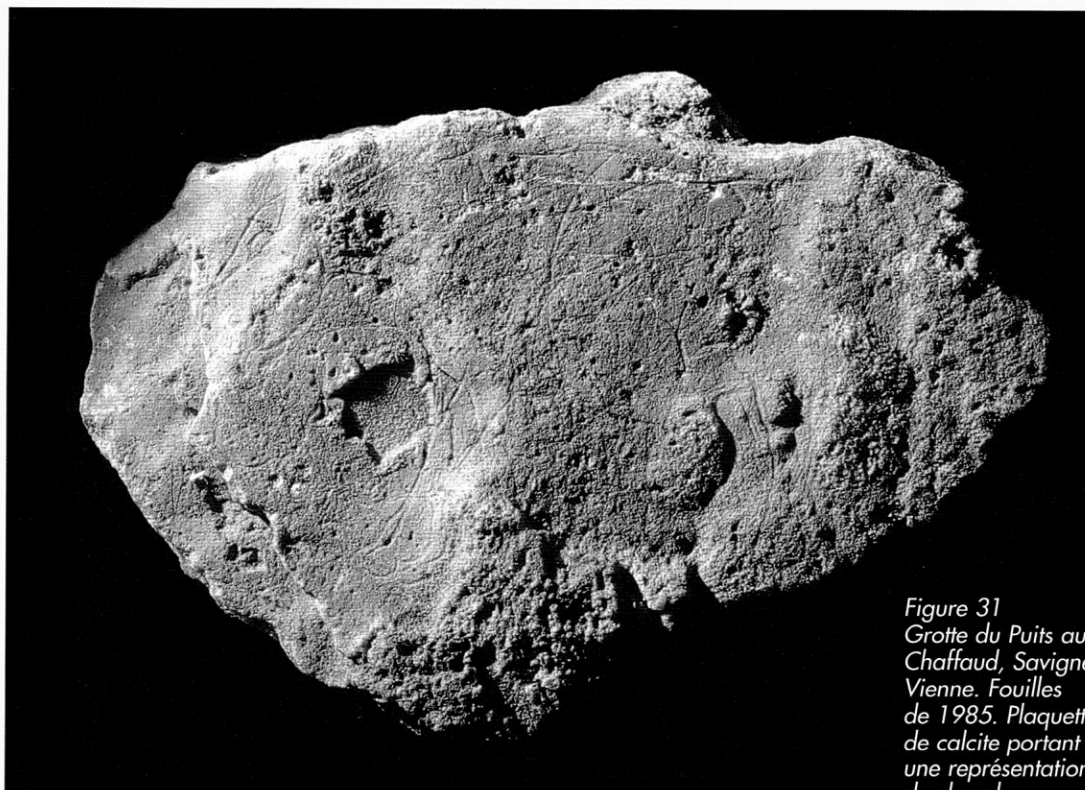


Figure 31
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles
de 1985. Plaquette
de calcite portant
une représentation
de cheval.
Cliché J. Airvaux.

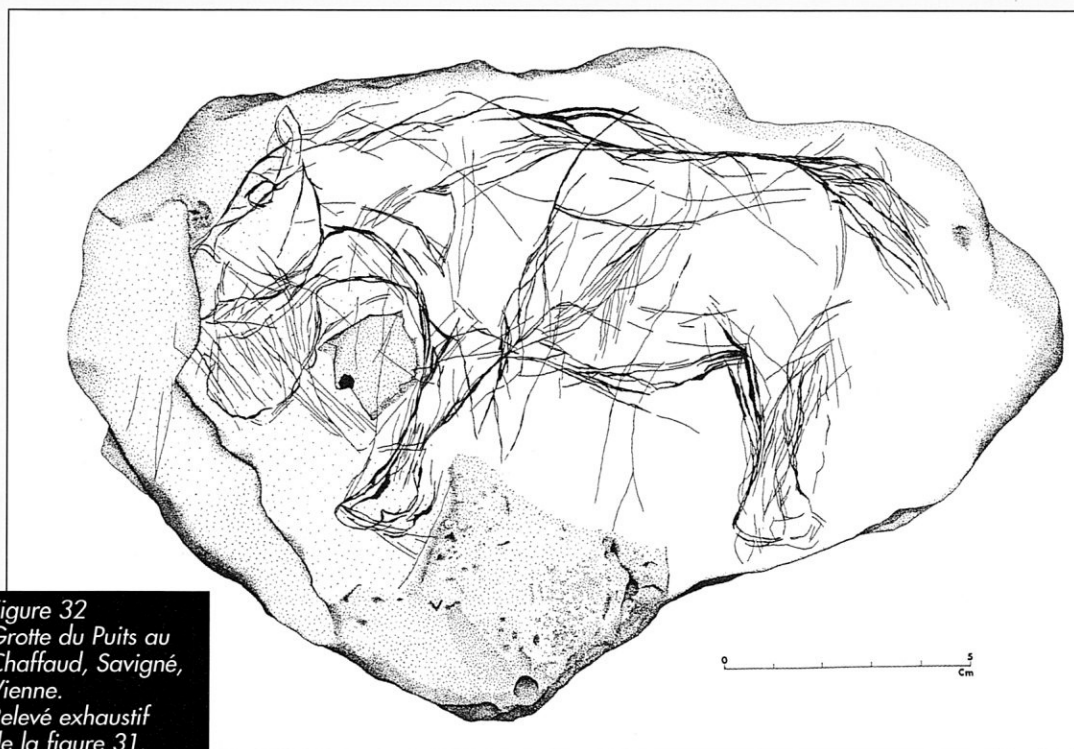


Figure 32
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne.
Relevé exhaustif
de la figure 31.
Relevé J. Airvaux.

Figure 33
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Collection Gaillard
de la Dionnerie,
musée de Poitiers.
Bâton de bois
de renne portant
deux vulves
associées à
des séquences
de marques.
Cliché C. Vignaud.

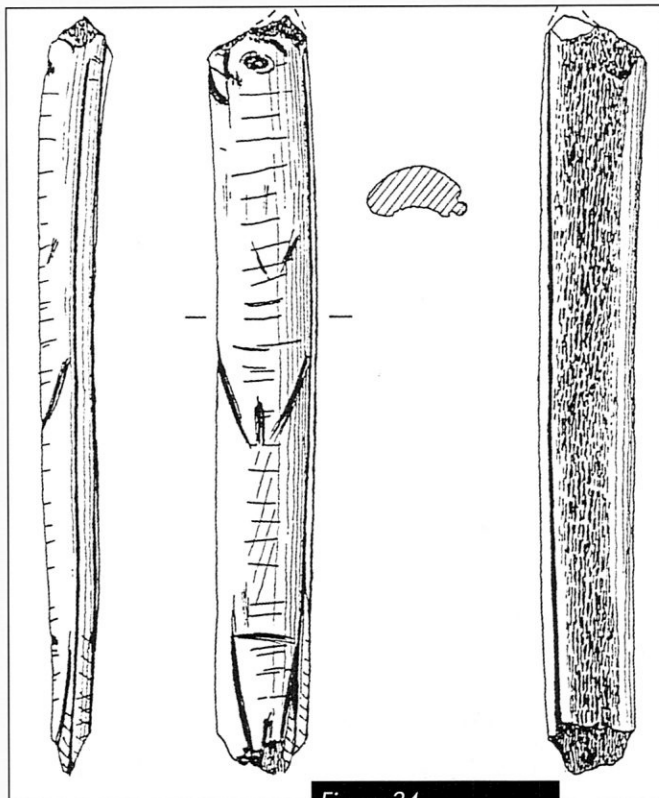
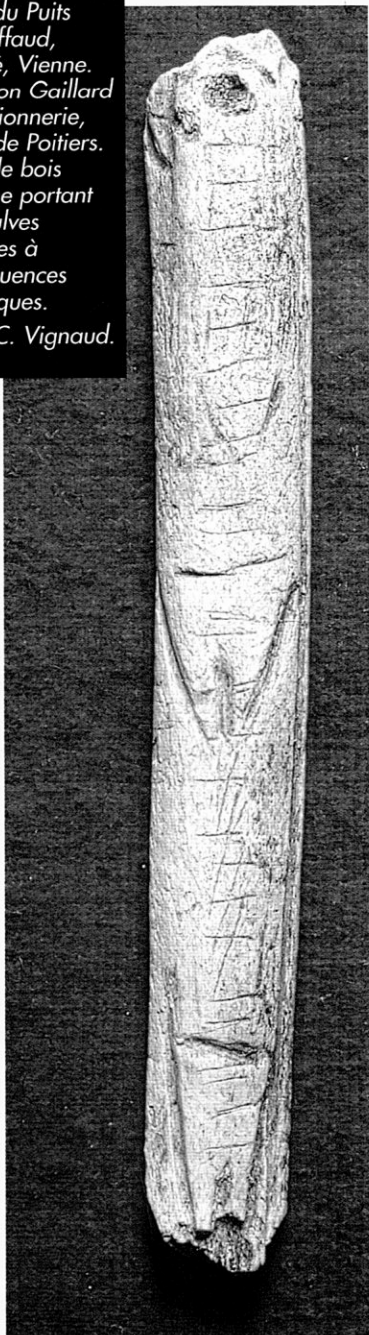
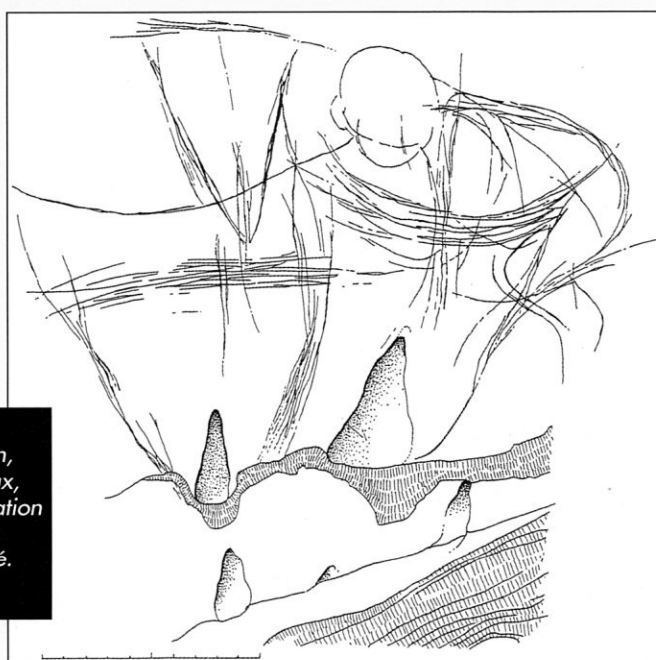


Figure 34
Grotte du Puits
au Chaffaud, Savigné,
Vienne. Relevé du
bâton de la figure 33.
Relevé J. Airvaux.

Figure 35
Réseau Guy Martin,
Lussac-les-Châteaux,
Vienne. Représentation
pariétale de vulves
et d'un nouveau-né.
Relevé J. Airvaux.



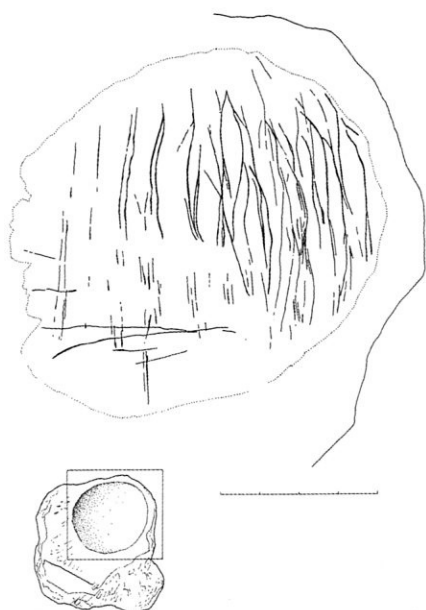


Figure 36
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985. Relevé exhaustif d'un fragment
de plancher portant une séquence de traits dans
une cupule, ayant pu servir de lampe ou de godet.
Relevé J. Airvaux.



Figure 37
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne.
Fouilles de 1985. Relevé exhaustif d'un fragment
de plancher portant une séquence de traits.
Relevé J. Airvaux.



Figure 38
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Relevé exhaustif
d'un fragment
d'omoplate
gravée portant
des représentations
de suidés.
Pièce de propriété
inconnue.
Relevé J. Airvaux,
d'après document
photographique
H. Reigner.

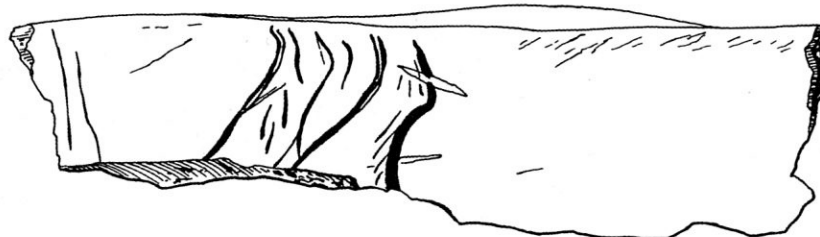
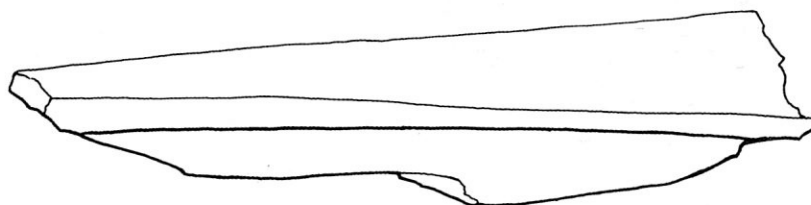




Figure 39
Grotte du Puits
au Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles
de 1985. Plaquette
de calcite portant
des représentations
animales multiples.
Cliché J. Airvaux.

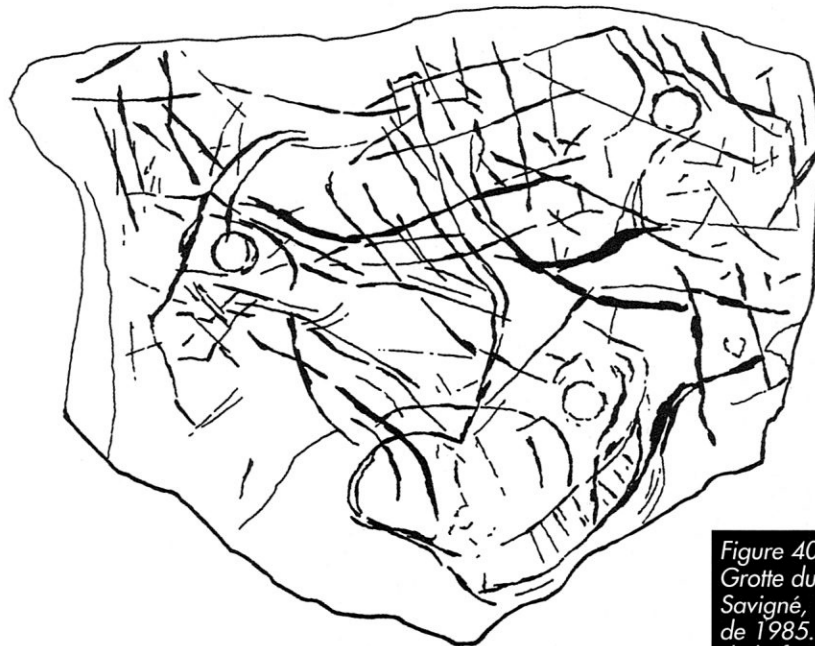


Figure 40
Grotte du Puits au Chaffaud,
Savigné, Vienne. Fouilles
de 1985. Relevé exhaustif
de la figure 39.
Relevé J. Airvaux.

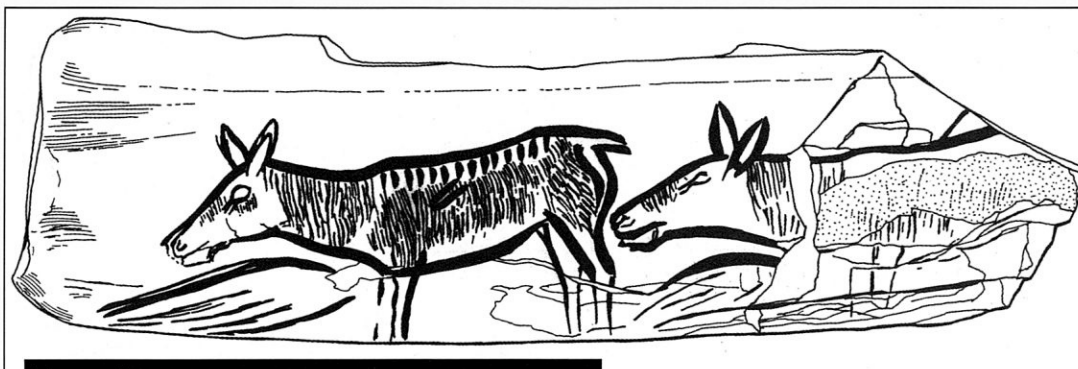


Figure 41
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne. Relevé exhaustif de l'os aux biches découvert par A. Brouillet. Collections du musée des Antiquités nationales. Relevé J. Airvaux, d'après un moulage.

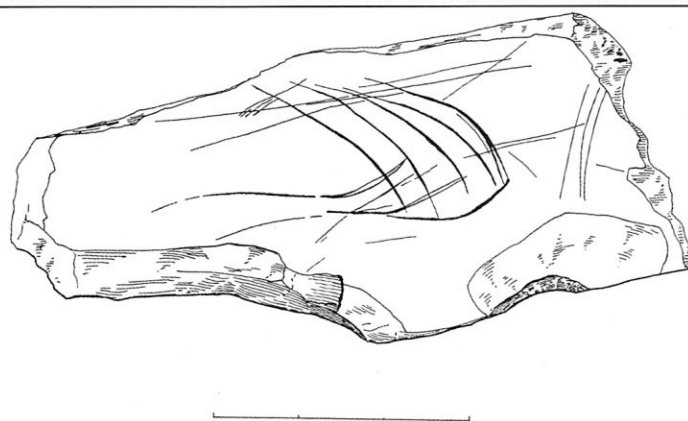


Figure 42
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne. Fouilles de 1985. Relevé exhaustif de l'une des faces d'un fragment d'omoplate portant un signe gravé. Relevé J. Airvaux.

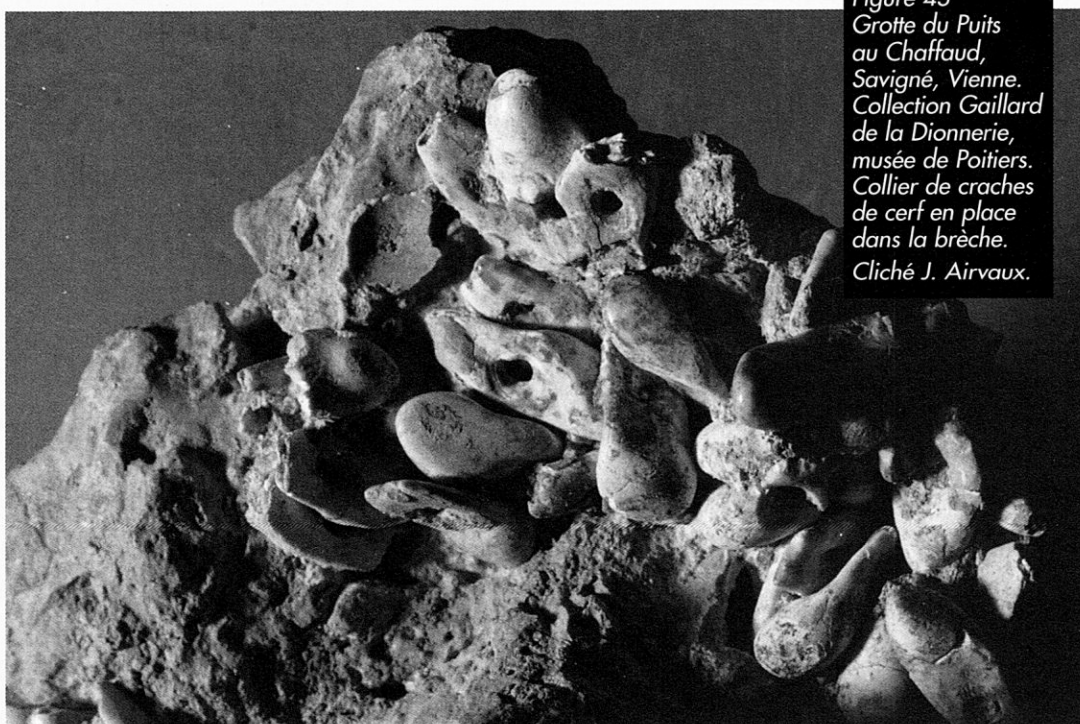


Figure 43
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne. Collection Gaillard de la Dionnerie, musée de Poitiers. Collier de crâches de cerf en place dans la brèche. Cliché J. Airvaux.

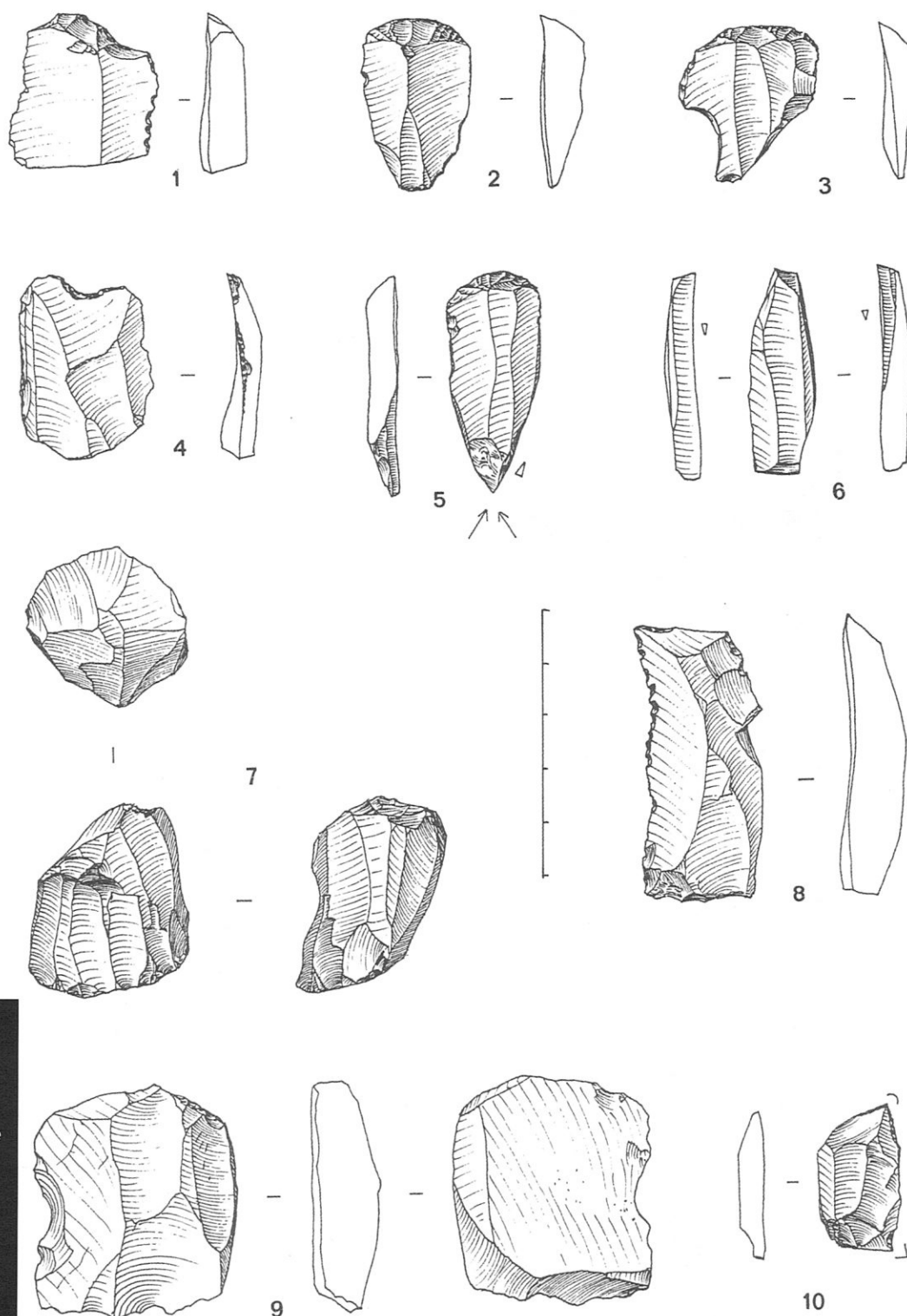


Figure 55
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne.
Fouilles de 1985.
Outillage lithique de
la couche I :
1 à 3, grattoirs ;
4, encoche ;
5, grattoir et burin
bipan ; 6, burin ;
7, nucléus ;
8, lame à retouche
denticulée ;
9, nucléus bipolaire ;
10, lamelle portant
deux becs.
Dessins J. Airvaux.

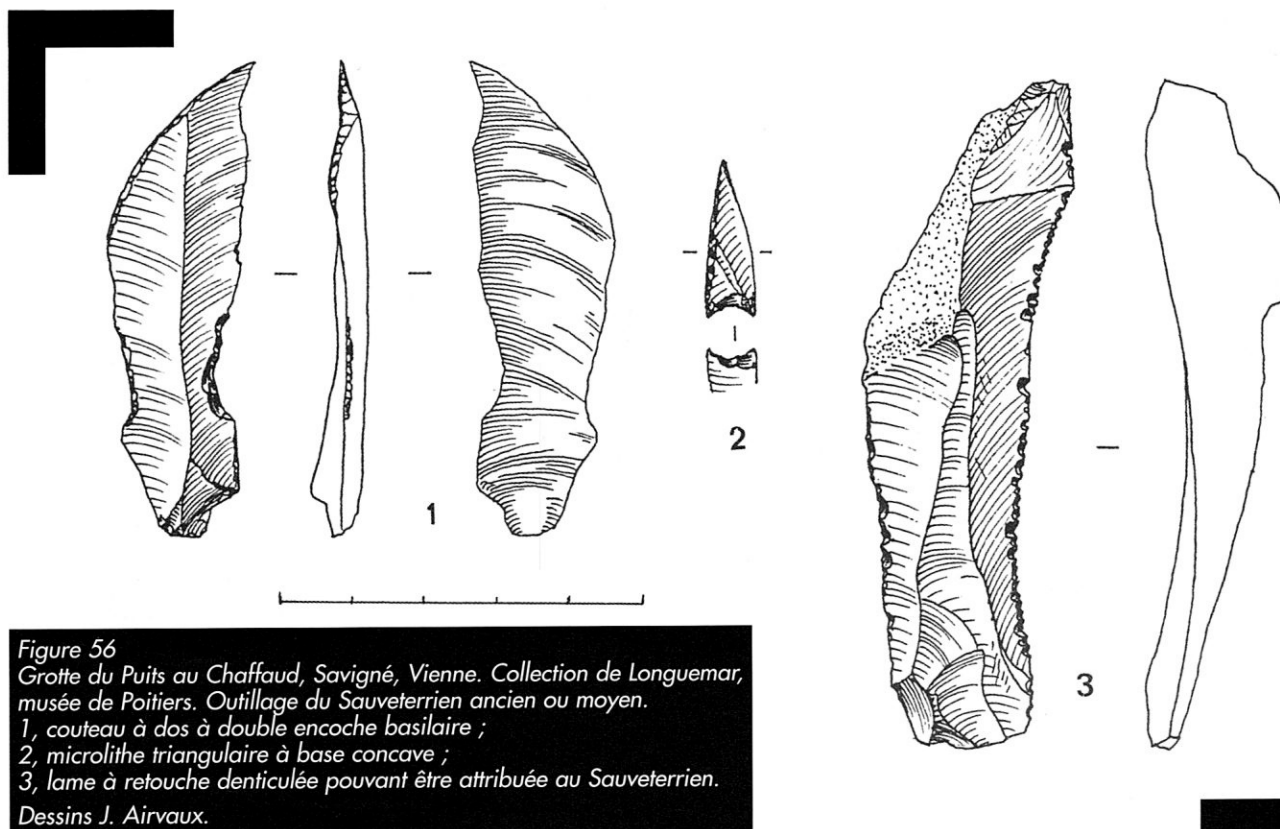


Figure 56
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne. Collection de Longuemar, musée de Poitiers. Outillage du Sauveterrien ancien ou moyen.
1, couteau à dos à double encoche basilaire ;
2, microlithe triangulaire à base concave ;
3, lame à retouche denticulée pouvant être attribuée au Sauveterrien.
Dessins J. Airvaux.

LES ŒUVRES GRAVÉES

Les anciennes fouilles n'ont livré que deux plaques de pierre gravées. L'une d'entre elles fut trouvée par H. Gaillard de la Dionnerie, l'autre, par A. de Longuemar³.

En 1866, A. de Longuemar précisa, dans sa publication, qu'il avait fait procéder au tamisage des déblais des précédentes fouilles et les avait fait sortir de la grotte. Il indique également les avoir scindés en deux parts : les sédiments meubles, après tamisage, d'un côté ; les pierres, de l'autre, formant un tas énorme situé en contrebas, accoté à la falaise. Nous les avons retrouvées ainsi et examinées une à une pour n'en retenir qu'un peu plus d'une centaine, portant des gravures à divers degrés, et de nombreuses pour lesquelles il est difficile de se prononcer. Bien que nous les ayons toutes longuement examinées, nous n'avons pas relevé l'ensemble de ces pièces. Certaines, sur calcite, nécessitent la réalisation d'un moulage afin de s'affranchir de la translucidité de la

matière. Cependant, dans le présent article, nous présentons les meilleures gravures, celles qui apportent une information notable.

Il est bien entendu impossible de replacer, *a posteriori*, toutes ces œuvres dans leur niveau correspondant. Cependant, nous tenterons de raisonner sur la stratigraphie, sur le contenu des collections anciennes et sur la base de la connaissance de l'art paléolithique telle qu'elle est établie d'une façon générale, mais aussi à partir des sites régionaux.

1) Nous avons trouvé, en place, au sommet de la couche VI, à son contact avec la V - cette dernière étant particulièrement riche en vestiges anthropiques -, deux plaques de calcaire portant des gravures. Il est possible que cet horizon et l'industrie qu'il contient appartiennent au groupe de Lussac-Angles ou à un groupe apparenté. Quelques arguments peuvent aller en faveur de cette hypothèse : d'une part, au musée de Poitiers, dans les anciennes collections, se trouvent des sagaies de Lussac-Angles (2 pièces) et, dans

les déblais, nous avons découvert une incisive de cheval gravée sur la face linguale, ces objets sont caractéristiques ; d'autre part, le niveau VII, sous-jacent, donne une date plus ancienne d'un millénaire que la moyenne des dates connues pour le Magdalénien de Lussac-Angles et son industrie correspondrait au Magdalénien de la Garenne ; enfin le niveau V est surmonté par une couche cryoclastique de plaquettes calcaires (c. IV), puis par le niveau III, appartenant, sans aucun doute possible, au Magdalénien final. La présence de Magdalénien moyen possédant des caractères du groupe de Lussac-Angles, interstratifié entre ces deux horizons (c. VII et III), est donc envisageable. La plupart des œuvres réalistes découvertes lors de notre intervention peuvent se rapporter à cette phase. Il s'agit de réalisations dont le style est assez libre, peu encombré de conventions graphiques, et dont une des caractéristiques remarquables est l'exactitude des rapports anatomiques des sujets figurés. D'un point de vue sédimentologique, on sait

³ Il s'agit de la plaquette portant la représentation de deux files de chevaux. - A. de Longuemar découvrit une autre pièce : " D'autres essais [de dessins] paraissaient décorer aussi une plaquette calcaire dont nous n'avons recueilli que de faible débris " (de Longuemar, 1867).

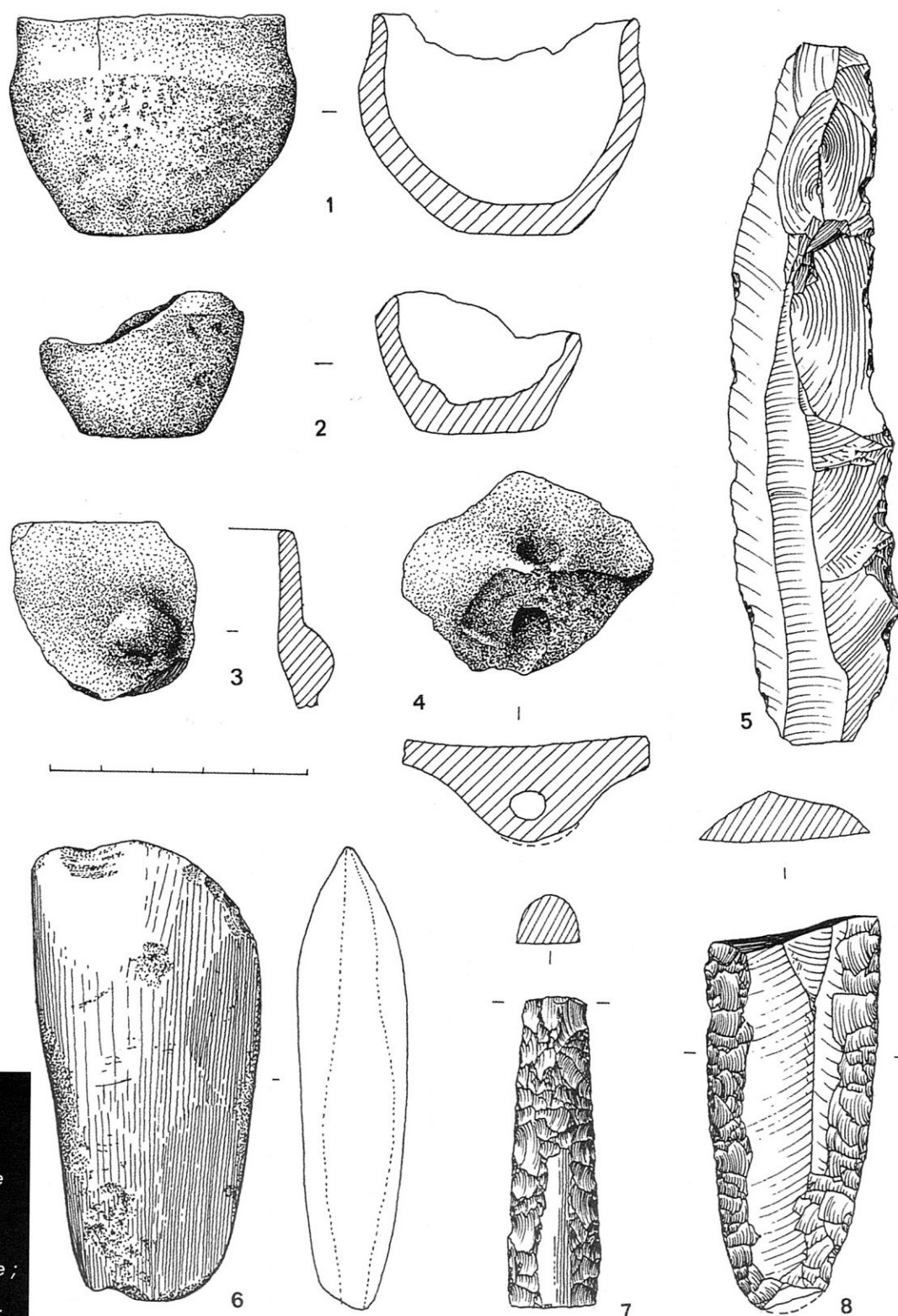


Figure 57
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Collection
de Longuemar, musée
de Poitiers.
Mobilier néolithique :
1 à 4, céramiques ;
5, lame pressignienne ;
6, hache polie en
roche grise exogène ;
7, fragment de poignard
avec surface polie
antérieurement
à la retouche ;
8, fragment proximal
de poignard ou couteau.
Dessins J. Airvaux.

que les niveaux du Magdalénien moyen de Lussac-Angles, à La Marche comme au Roc-aux-Sorciers, sont toujours surmontés d'un important éboulis cryoclastique ; élément de concordance, sans plus, mais que nous tenterons de préciser à l'avenir par des dates.

Mais il est également possible que le niveau V s'apparente à un Magdalénien moyen évolué semblable au Magdalénien de l'abri Paignon à Montgaudier, dont l'industrie comporte quelques sagaies de Lussac-Angles accompagnant d'autres types variés et originaux, comme une sagaie formée de cônes étagés, et dont les réalisations artistiques sont représentées, notamment, par deux incisives de chevaux gravées très caractéristiques, et par une plaquette de grès portant des gravures, dont les caractères graphiques correspondent à ce que l'on connaît à La Marche et au Roc aux Sorciers, dans le Magdalénien de Lussac-Angles. Le Magdalénien de l'abri Paignon est cependant assez tardif, puisque daté à : Bm 1916 = 13320 +/- 360 B.P., soit approximativement un millénaire plus récent que la moyenne des dates du Magdalénien de Lussac-Angles.

Ce phénomène particulier est un exemple parmi tant d'autres de l'insuffisance de données en la matière. Il serait bien intéressant de savoir en quoi consistaient les niveaux du Magdalénien moyen du Placard, car il nous semble que dans l'espace géographique charentais, formé par la bordure occidentale de l'extension limousine du Massif Central, comprenant l'est de la Charente et aussi la partie sud de la Vienne, donc la grotte du Chaffaud -, le Magdalénien moyen comporte des caractères qui en font peut-être une entité culturelle à part entière (une microculture ou un groupe).

2) De nombreux blocs portant des gravures non figuratives peuvent provenir de différents niveaux.

3) Le poisson aux contours découpés de la collection Gaillard peut provenir de la couche VII ou V, puisque cette pratique se situe surtout au Magdalénien moyen et supérieur.

4) Certaines gravures figuratives sur pierre peuvent provenir de la couche III et I ; les niveaux du Magdalénien final de la grotte du Bois-Ragot à Gouex, ont livré quelques gravures figuratives sur plaquettes d'un style réaliste mais assez rigide.

La plaquette gravée découverte par H. Gaillard de la Dionnerie provient avec certitude de l'une de ces couches (4). On ignore où cette pièce se trouve ; au début du siècle, elle était déjà perdue. Heureusement, un relevé approximatif existe. Cette pièce portait la représentation de deux files de chevaux disposées en deux registres avec une figuration du sol. Ce thème du troupeau de chevaux se retrouve, presque à l'identique, dans une cavité récemment découverte : l'abri de Lagrave, à Faycelles dans le Lot, où une frise gravée, d'environ 1,3 m de longueur, comporte une quarantaine de crinières, une multitude de pattes et quelques chevaux figurés entiers, le tout disposé sur une ligne de sol (Ipens, Luraine, Salgues, 2000). Le thème plus général de la représentation de troupeaux en marche se retrouve dans d'autres sites (voir la publication précédemment citée), notamment à Teyjat, Dordogne, où une gravure sur os figure un troupeau de rennes en marche, traité selon des conventions graphiques très semblables à celles utilisées dans les représentations dont nous venons de parler.

5) Les gravures sur os peuvent être rattachées avec une grande probabilité aux niveaux III et I. Il s'agit notamment de l'os aux biches découvert par Brouillet, mais aussi de nombreuses gravures sur omoplate ou sur autres pièces osseuses que nous avons retrouvées dans les déblais et dans les anciennes collections.

Nous n'excluons pas que la séquence stratigraphique que nous proposons puisse ne pas représenter l'ensemble des cultures qui se sont réellement succédées au Chaffaud. Un autre niveau (ou plusieurs) du Magdalénien supérieur, par exemple, a pu se développer dans une autre zone de la grotte et contenir des œuvres de gravure.

LES ŒUVRES ATTRIBUABLES AU MAGDALÉNIEN MOYEN (C. VII À V).

- Le poisson au contour découpé (fig. 18 et 19).

En 1870, H. Gaillard de la Dionnerie trouva une lamelle osseuse découpée et gravée figurant un poisson. Ses dimensions sont de 52 mm de longueur, 18 mm de largeur et de moins de 2 mm d'épaisseur. La gravure a été utilisée pour figurer les rangées d'écaillés et la nageoire dorsale. Une œuvre très comparable, figurant une sole, a été découverte à Lespugue (Haute-Garonne). Une autre, figurant une truite, vient de Lortet (Hautes-Pyrénées). On sait que, d'une façon générale, les œuvres à contours découpés sont caractéristiques du Magdalénien moyen des Pyrénées et des Cantabres. Le Magdalénien de la grotte d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques) comporte de nombreuses représentations animales de ce type, en particulier des têtes de chevaux découpées et gravées sur os hyoïdes. La couleur de l'objet (noir) nous incite à l'attribuer au niveau VII de préférence. En effet, l'ensemble de la faune de ce niveau est de cette couleur : noir ébène très soutenu.

- Tête humaine associée à une forme phallique (fig. 20 et 21).

Nous avons découvert cette pièce dans les déblais en 1985. Il s'agit de la partie sommitale d'une stalagmite fracturée au Paléolithique. La hauteur est de 90 mm et le diamètre maximal de 65 mm. La moitié supérieure, qui offre une surface lisse, hémisphérique, a été gravée. Cette forme a été dégagée par la séparation d'une couche de calcite superficielle, restée attenante dans toute la moitié inférieure, en présentant un aspect ondulé ; cette mauvaise surface, rugueuse, n'a pas été gravée. Cette morphologie naturelle évoque une forme phallique. Quelques traits circonscrivent partiellement la pièce au niveau de la jonction, entre ce qui, par analogie, se rapporterait au gland, d'une part, et au prépuce, d'autre

part. Ce thème phallique est particulièrement bien représenté dans le Magdalénien par des pièces plus ou moins élaborées.

Gravée sur le volume hémisphérique supérieur, se trouve une face "humaine". Deux yeux vides ont été figurés par des cercles plus ou moins bien formés et aux tracés redoublés. Une bouche est bien visible. Divers traits de gravure, qui parcourent la surface, ne semblent pas tous concourir à la représentation de la face.

Sur la calotte hémisphérique sommitale, trois groupes principaux de traits parallèles sont disposés dans des plans sagittaux. Représentent-ils une chevelure ou sont-ils en rapport avec la forme phallique ? Difficile de répondre.

Cette association entre la forme phallique et la face humaine, existe par ailleurs de façon indiscutable. C'est le cas pour un bâton en bois de renne en forme de phallus qui porte la représentation sculptée d'une tête humaine provenant du site du Roc de Marcamps en Gironde. Ce thème est généralement considéré comme spécifique au Magdalénien à navettes, selon la définition de J. Allain et ses collaborateurs.

Le caractère ambivalent de bon nombre de représentations, joue fréquemment sur la dualité mâle-femelle, comme, précisément, au Roc de Marcamps, où les bâtons phalliques sont également perforés ; la perforation constituant l'élément femelle (Vialou, 1991). Nous retrouvons aussi ce caractère dans certaines pendeloques du Gravettien et dans les dents de chevaux gravées du Magdalénien de La Marche, du Roc aux Sorciers, et, comme nous le verrons pour la pièce suivante, du Chaffaud. Ces dents portent un triangle gravé, symbolisant l'élément femelle, et, de façon concomitante, par la forme générale de la dent, l'élément mâle.

Dans le cas du présent objet, l'ambivalence des significations repose sur l'ambiguïté morphologique : forme phallique - tête humaine.

Une autre hypothèse peut cependant être évaluée. Cette représentation humaine pourrait figurer un nouveau-né. Il nous semble acceptable de penser que l'un des mythes préhistoriques fondamentaux consiste en l'origine tellurique du vivant. On peut étayer cette hypothèse, en restant prudent, grâce au fait que de nombreuses formes naturelles des supports préfigurent des animaux ou des faces humaines et que ces formes sont fréquemment incluses dans les représentations, peintes ou gravées. Des trous, des poches, des singularités karstiques, des fissures, des concrétions stalagmitiques, etc., sont utilisées ou voisinent avec des peintures ou des gravures ; les exemples sont particulièrement nombreux. Ainsi, la forme naturelle aurait été choisie parce que supposée contenir la vie sous le voile de sa surface, à l'instar des esprits dans l'hypothèse chamanique de J. Clottes (1996). La présente concrétion stalagmitique, ornée d'une tête humaine, pouvait, à l'époque paléolithique, être attenante à un plancher ou une paroi.

Dans le réseau Guy Martin, se trouve une figuration de nouveau-né associée à des vulves (voir, plus bas dans cet article, le paragraphe : baguette portant séquences et vulves associées) ; le nouveau-né a été gravé sur une forme naturelle de la calcite qui préfigurait déjà la tête et le corps.

Nous avons également découvert, dans la grotte Guy Martin, à Lussac-les-Châteaux, dans la Vienne, une représentation, encore inédite, très proche du présent objet (fig. 22). Une partie de la gravure observable a été réalisée sur la face antérieure d'une stalagmite dont le diamètre moyen est de 60 mm et la hauteur, variable, de 15 mm à l'arrière, à 110 mm à l'avant (le plan de raccordement avec la paroi est fortement incliné). La surface porte une représentation de face humaine gravée. La morphologie du volume du support entre également dans la composition de cette réalisation. Les traits de gravures principaux sont assez larges (ils peuvent atteindre 1 mm). Tous les éléments essentiels de la consti-

tution de la face humaine ont été représentés. Les yeux ont une gracieuse forme en amande. Leurs pointes sont dirigées vers le centre du visage. Ils sont vides, sans pupilles, ce qui paradoxalement confère à cette figuration une certaine puissance expressive. L'un et l'autre sont cernés d'un trait curviligne plus ou moins continu et tendant à se refermer. Pour l'œil droit, ce cerne lie l'arc du sourcil avec la ride sous-orbitaire. Le nez (les plans latéraux) semble traité, mais il n'est pas très clairement défini. Par contre, chaque orifice nasal est représenté par un trait courbe dont la convexité est tournée vers le haut. Les ailes du nez n'apparaissent pas. La bouche est faite de plusieurs incisions biconvergentes pour les deux lèvres. Le bas du visage et le menton sont dessinés selon une courbure demi-circulaire. L'arrondi du menton est souligné par des traits de gravure concentriques pouvant correspondre à des replis mentonniers, mais il peut s'agir d'une certaine indécision du dessin ou de repentirs. La tête, dans son ensemble, est légèrement inclinée, ce qui donne un effet dynamique, peut être intentionnel.

- Dent de cheval gravée (fig. 23 et 24).

Cet objet provient des déblais. Il est d'un très grand intérêt, car très caractéristique du Magdalénien de Lussac-Angles. À la Marche et au Roc aux Sorciers, les dents de chevaux gravées sont particulièrement nombreuses (fig. 25). Ces dents sont fréquemment celles de jeunes animaux, presque toujours des incisives I1, inférieures ou supérieures. La forme remarquable, située à la jonction de la face linguale avec la face occlusale, suggestive de l'anatomie, en particulier féminine, entre dans la représentation. Celle-ci consiste en une gravure, particulièrement fine, d'un triangle ou d'un trapèze, avec un remplissage fait de traits croisés, symbolisant le triangle pubo-génital. Ces objets ont été souvent considérés comme des éléments de parure. Or, on n'y observe aucun trou de suspension, ni aucune usure particulière liée à cet usage. Nous pensons qu'il s'agit

plus probablement de figurines, présentant, comme nous l'avons évoqué plus haut, un caractère ambivalent mâle-femelle. C'est bien le cas pour le présent objet. Il s'agit d'une l2 inférieure qui présente une morphologie particulière de la face linguale rencontrée sur les incisives latérales des jeunes chevaux adultes (détermination : C. Beauval).

La présente gravure, limitée par une barre supérieure, ne forme pas véritablement un triangle. Une suite de segments obliques, disposés symétriquement de part et d'autre de l'axe médian, représente la pilosité pubienne. La morphologie de la face linguale est particulière et évoque le sexe féminin.

- Fragments de plancher stalagmitique gravés.

De nombreux fragments de plancher stalagmitique, portant des gravures, ont été découverts dans les déblais en 1985 et 1986. L'un d'entre eux (fig. 26 et 27) présente une surface très mouvementée, ondulée, avec des mamelons élevés résultant de la formation du plancher. Les dimensions du bloc sont de 37 x 46 cm par 15 cm d'épaisseur. Des faisceaux de traits parcourent la surface en contournant les reliefs. On note des séquences de traits courts, des échelles, une forme circulaire, mais on ne distingue aucune figuration particulière. Rien ne permet d'attribuer, en toute certitude, ces réalisations au Magdalénien moyen. Cependant, des gravures non figuratives existent dans les grottes de La Marche et des Fadets, et au réseau Guy Martin à Lussac-les-Châteaux ainsi qu'au Roc aux Sorciers à Angles-sur-l'Anglin, bien que cet art de Lussac-Angles soit fondamentalement orienté vers le figuratif réaliste ; ce qui confirme l'ancienneté de l'art non figuratif, ancienneté observée par ailleurs en Europe ; forme d'art qui connaît un développement important avec les cultures épipaléolithiques.

- Figuration possible de corps féminin (fig. 28 et 29).

Un autre fragment de calcite présente une belle surface plane

fracturée de toutes parts postérieurement à la gravure (dimensions : 110 x 107 mm, épaisseur 18 mm). Elle porte un enchevêtrement inextricable de traits pouvant être regroupés en catégories : ceux qui forment des faisceaux, les séquences de segments, et les traits présentant des courbures régulières, lesquels sont susceptibles de fournir une information plus facilement interprétable. Cette surface gravée représente un gros travail de relevé, mais surtout des heures passées à rechercher une éventuelle figuration. Nous proposons une interprétation que nous pensons très plausible, compte tenu du contexte magdalénien régional.

Une courbe en S, qui traverse les deux tiers de la plaque, constitue un bon point de départ : il peut s'agir d'une ligne cervico-dorsale. Ici, ce serait plutôt la ligne dorso-lombaire d'un humain, plus précisément, d'un corps de femme. Dans cette hypothèse, elle est agencée. Les jambes sont repliées et le corps repose sur les talons. Du pied, seule la cheville est figurée, entourée de tracés courbes qui pourraient représenter une parure de cheville. La ligne du profil d'un sein très proéminent est nettement visible. L'abdomen ne semble pas traité à la manière des figurations féminines de La Marche (fig. 30), c'est-à-dire très élevé, mais des tracés plus fins, situés très en avant, peuvent contredire cette impression. Un bras se trouve au-dessus du sein. Les avant-bras sont levés, dans une attitude en " orant ", particulièrement commune à La Marche. Autre similitude : ce corps est acéphale. L'ensemble des sillons de gravure composant cette figure est homogène : les traits sont profonds et semblent chronologiquement synchrones.

Une autre figure, superposée à la précédente, pourrait également représenter, cette fois très hypothétiquement, un corps féminin. En tournant la pièce de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, on voit, au centre, une courbe en S faiblement accusée, qui peut constituer une ligne dorso-lombaire ; elle traverse la moitié de la plaque et s'incurve vers la gauche sur l'ho-

rizontal ; puis elle remonte, en longeant le bord senestre de la plaque, où une forme courbe correspond peut-être à un abdomen. L'allure générale de cette figure est un triangle irrégulier aux coins fortement arrondis. La partie haute ne serait pas traitée ; les jambes seraient repliées sous le corps. Ce genre de graphisme existe à La Marche ; L. Pales en propose quelques-uns dans son ouvrage (Pales, 1976). Bien que cette figure soit peu détaillée et bien moins certaine que la précédente, il convient de la prendre en considération. En effet, les représentations féminines (gravures et pendeloques) qui seront produites au Magdalénien supérieur, relèveront globalement de ce schéma. Il existe également, dans le Magdalénien et dans des cultures plus anciennes, des signes qui s'en rapprochent.

De telles représentations sont liées à la procréation. À la Marche, l'état de grossesse est traité dans un style emphatique qui ne laisse aucun doute au sujet de la signification. Cette œuvre, sous les restrictions énoncées plus haut, renforce les liens entrevus avec le Magdalénien de Lussac-Angles.

Pour le reste des gravures, à l'exception de séries de traits courts formant des séquences difficilement analysables, nous n'avons, pour l'instant, aucune hypothèse.

- Un cheval (fig. 31 et 32).

À l'occasion des travaux de 1985, nous avons trouvé une plaquette de calcite portant la représentation gravée d'un cheval. L'animal semble saisi dans un mouvement de déplacement lent. Plusieurs tracés figurent la tête. Il peut s'agir d'un repentir ou de la représentation de plusieurs animaux placés dans plusieurs plans. Son style est bien celui du Magdalénien moyen.

- Baguette portant séquences et vulves associées (fig. 33 et 34).

Nous avons trouvé dans les réserves du musée de Poitiers cet objet inédit provenant de la grotte du Puits. Il fut découvert par H. Gaillard de la Dionnerie en

1864. Il s'agit d'un bâton en bois de renne, de 127 mm de longueur, incisé transversalement de séquences de traits sur toute sa longueur et portant deux gravures profondes représentant deux vulves avec triangles. Sur l'un des côtés, on note un début d'extraction d'une fine baguette. L'objet est cassé aux deux extrémités. Ces fractures sont paléolithiques, comme en témoignent les traces du sédiment légèrement rubéfié qui y reste accroché.

À la partie supérieure, on note une cupule circulaire dont le diamètre maximal est de 5 mm et la profondeur de 1 mm. Dans cette zone, on peut observer deux cannelures convergentes situées sur le bord latéral gauche ; ces sillons semblent pouvoir se prolonger au-delà de la cassure. Sur la face supérieure, l'ensemble du bâton est rythmé par des séquences de marques transversales très nettes. Celles-ci sont généralement formées d'un seul trait ou plus rarement par deux incisions très voisines. Leur nombre total est de 27, 28 ou 29 selon que l'on tient compte ou non de la barre supérieure des vulves. Dans le quart supérieur de ce bâton, deux petits traits convergents pourraient, sous toutes réserves, figurer schématiquement une première vulve. Celle du milieu est de forme générale triangulaire. Les côtés, convexes, convergent sans se rencontrer vers une courte incision médiane. La limite horizontale du triangle, gravée plus légèrement que le reste, est un peu concave. La figure génitale du bas a la forme d'un trapèze. Sa moitié inférieure latérale droite est abîmée. On remarque une nette différence morphologique avec la représentation précédente. De la cupule supérieure, comprise, au bas du premier triangle, on compte 15, 16 ou 17 incisions. À partir du bas de la première figuration sexuelle, on note cinq à six incisions transversales oblitérées par cinq traits obliques. Enfin, la séquence est complétée, jusqu'au bas du bâton, par une série de 6 ou 7 traits. Selon les combinaisons, on peut former les six séries suivantes : $15 + 6 + 6 = 27$; $15 + 6 + 7 = 28$; $16 + 5 + 6 = 27$; $16 +$

$5 + 7 = 28$; $17 + 5 + 6 = 28$ et $17 + 5 + 7 = 29$. Dans la partie inférieure latérale droite, sur la baguette en cours de débitage, on note deux séquences de 5 et 9 marques faites de traits très courts. L'aspect numérique des séquences partielles et totales peut être mis en corrélation avec le cycle menstruel (et avec une lunaison complète). L'hypothèse d'un calendrier de fécondité peut être évidemment avancée ; hypothèse qui n'est pas sans conséquences. On peut aussi y voir un calendrier obstétrical. En effet, entre la figuration génitale centrale et celle du bas, on peut compter 11 ou 12 traits. Certains tracés étant très voisins, on peut en assimiler deux à une seule marque, ce qui réduit la séquence à 10 unités. Cette quantité correspondrait mieux au nombre de mois de la grossesse.

Bien qu'il existe de nombreux faits concordants, nous n'excluons cependant pas la possibilité, loin de là, que ces séquences n'aient aucune relation de signification avec les figurations génitales : leur association résulterait alors du hasard. L'existence d'un système de numération au Paléolithique n'est pas établie et est même extrêmement peu probable. A. Marshack avait proposé l'hypothèse de la chronofactorisation des marques, c'est-à-dire leur impression au fur et à mesure de la survenue des événements, hypothèse, en grande partie, contredite grâce à l'examen microscopique. Il semble que, dans la plupart des cas, les séquences ont été réalisées en une seule opération. Il reste alors la possibilité que ces séquences, primitivement établies par chronofactorisation, constituant un savoir empirique culturellement transmis, aient porté, par leur aspect numérique, bien que non formalisé par un système de numération, une signification univoque. Telle ou telle séquence, transmise par copie ou imitation, serait alors en relation avec un ou plusieurs événements dont elle constituerait le signifiant.

Dans les objets de parure du Magdalénien de Lussac-Angles, il existe de nombreuses perles portant des séquences numériques variées. Elles peuvent correspondre à un tel

concept. Les associations numériques formées par l'assemblage de ces perles pouvant correspondre alors à une signification et une seule. De telles pratiques, en usage chez des groupes subactuels (esquimaux), ont été rapportées par l'ethnologie. On pourrait même y voir une certaine forme d'écriture avec un signifiant différencié du signifié (la séquence numérique se différenciant de l'objet qu'elle représente).

Cependant, dans l'hypothèse inverse (celle de la représentation numérique), il faut convenir que la perception des rythmes et des cycles est une donnée cognitive fondamentale ; aspect abordé notamment par A. Leroi-Gourhan (1964, 1965, 1966) et par Marshack (1972). À la réflexion, ceci ne serait pas vraiment surprenant. Le modèle cyclique se présente partout dans le milieu. Qu'il s'agisse, au plus haut niveau du mouvement des astres, du jour et de la nuit, de l'enchaînement des saisons, des phases de la lune, ou bien de l'ensemble des manifestations biologiques, de la naissance et de la mort, et de son inséparable corollaire, l'idée même de la re-naissance, d'une continuité entre la vie et la mort, partout la nature fait intervenir ses cycles et, de cette façon, régule le vivant et même le minéral jusqu'au niveau infra-atmosphérique.

Comparaison.

Pour apporter un élément de comparaison, nous parlerons brièvement d'un petit ensemble de gravures pariétales provenant du réseau Guy Martin à Lussac-les-Châteaux dans la Vienne. Nous avons découvert cette cavité ornée en 1990 en compagnie de spéléologues (Spéléo-Club Poitevin et Loudunais).

Cet ensemble est composé de trois représentations de vulves et une de nouveau-né. Ces interprétations sont absolument certaines. Les figures sont contiguës ou se chevauchent légèrement et s'inscrivent globalement dans un carré d'environ 220 mm de côté (fig. 35). Une première vulve se trouve en haut à gauche dans le carré d'inscription. La gravure a été réalisée sur une

surface quasiment plane de la paroi. Le tracé, d'un côté comme de l'autre, est légèrement convexe dans les trois-quarts inférieurs de la figure ; cette courbure s'inverse en partie haute. La barre supérieure est constituée de plusieurs traits faiblement marqués qui débordent de part et d'autre. Dans l'axe médian, quelques traits figurent la fente vulvaire. Certains traits dépassent largement, et pourraient figurer le flux menstruel - nous verrons que le contexte vient largement à l'appui de cette hypothèse -, à l'instar de la concrétion stalagmitique peinte de Font-de-Gaume, Vialou (1991), qui ne semble pas avoir été surgravée, mais la cavité médiane a été peinte de façon à figurer, sans doute possible, le flux menstruel. Une seconde vulve se trouve exactement au-dessous de la précédente. Dans cette réalisation, la gravure ne fait que souligner la morphologie naturelle de la paroi ; par son extraordinaire modelé naturel, celle-ci évoque l'organe génital externe féminin. Les divers renflements et dépressions donnent à la surface un effet de plastique anatomique remarquable. L'artiste paléolithique a su intégrer toutes ces particularités dans son œuvre, qu'il a simplement soulignées par des traits de gravure qui représentent le triangle pubien. La figuration n'est pas limitée au sexe seul ; elle s'étend aussi à l'abdomen qui se trouve dans une région très convexe évoquant l'état de gravidité. L'espace libre entre les écoulements bilatéraux de la calcite a servi à représenter l'orifice du vagin. Dans l'axe vertical médian du triangle, au-dessus de la barre supérieure, on peut remarquer des traits de gravure verticaux, détails très importants dans l'interprétation, puisqu'ils peuvent figurer une ligne de pigmentation abdominale témoin de l'état de gravidité.

La troisième vulve se trouve dans le quart inférieur droit du carré d'inscription défini plus haut. L'utilisation de la morphologie du support continue à jouer un rôle essentiel dans cette réalisation. Bien que le relief naturel soit tout aussi remarquable que le précédent, il a avec lui des différences morphologiques impor-

tantes ; globalement, ce relief est moins accusé, un peu en creux. La forme de cette vulve n'est pas triangulaire, mais trapézoïdale. La barre supérieure, fortement concave, est faite de plusieurs traits de gravure. Le côté latéral gauche, concave également, épouse la forme du côté latéral droit de la vulve précédente. Le côté droit est rectiligne. Les traits morphologiques confèrent à la représentation une allure dépressive. La vulve est largement ouverte. Ces caractères s'opposent à ceux des précédentes figurations et traduisent un nouvel état physiologique qui peut être interprété comme un état postérieur à l'accouchement.

Le voisinage immédiat de ces trois vulves, avec leur opposition de caractères, conduit à conforter une signification relative au processus obstétrical. La mise en relation de cet ensemble avec la quatrième figure est décisive.

Sur la surface qui correspond à la région abdominale associée à la dernière vulve, se trouve une petite représentation d'humain traité corps entier. Dans cette réalisation, la morphologie du support est à nouveau déterminante. En effet, la tête du personnage a été gravée sur un bossage hémiovoïde ; le corps est figuré sur une gibbosité voisine dont la forme, plus complexe et plus étendue, s'adapte assez bien à ce rôle. La gravure est formée de traits assez larges, jusqu'à 2 mm, mais peu profonds. Dans l'ensemble, le corps est traité en position foetale. Cependant, la tête et la ligne dorsale sont redressées. Les jambes sont ployées. Les pieds ne sont pas tracés dans le détail, mais sont suggérés par une contre-courbe distale des jambes. Un arc de cercle définit de façon continue la ligne arrière de la cuisse, de la fesse et du dos. La taille semble fine. La ligne thoraco-abdominale n'est pas facilement repérable, car elle se surimpose à la barre supérieure de la dernière vulve. La ligne dorsale est marquée par deux traits parallèles, et s'arrondit sur l'épaule. Un départ de bras est visible, mais on ne peut établir avec certitude le tracé des membres antérieurs. La tête est vue

de face. La bouche et les yeux ont été figurés, mais ils sont très difficiles à relever avec exactitude. De tout le reste des constituants anatomiques de la face, seule une oreille, la droite, est présente. Du fait de la posture générale du corps, de ses caractères et proportions anatomiques, nous interprétons cette représentation comme étant celle d'un nouveau-né.

À 10 cm au-dessous et à droite du nouveau-né, se trouve une séquence de 13 marques principales bien incisées sur le rebord de la paroi. Quelques traits obliques recoupent cette première séquence. Sans chercher à établir la signification des différentes oblitérations, remarquons que 13 est le nombre de mois de l'année lunaire.

Cet ensemble se rapporte indiscutablement à la succession des états physiologiques relatifs au processus de grossesse : le premier stade correspond à l'état de non gravidité, avec figuration possible de la menstruation, le second à la grossesse, et le troisième, qui comprend la troisième vulve et le nouveau-né, à la naissance. Cette " fresque " est, dans son esprit, identique à celle du Roc aux Sorciers, à Angles, où sont figurés trois corps de femmes à ces trois stades de la procréation. Cette représentation est celle d'un mythe relatif à la procréation chez l'humain, mais aussi chez les animaux (Airvaux, 1998). Nous l'avons appelé " mythe de Lussac-Angles ".

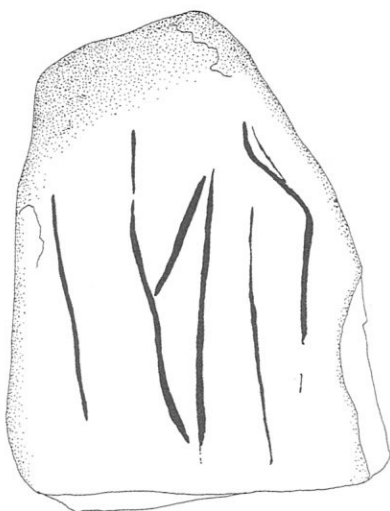
ŒUVRES SANS HYPOTHÈSE D'ATTRIBUTION CULTURELLE.

Toutes les pièces suivantes ont été découvertes dans les déblais, en 1985 et 1986.

- Fragment de plancher portant une séquence de traits (fig. 37).

Ce fragment de plancher stalagmitique offre une belle surface plane. Ses dimensions sont de 165 x 122 x 45 mm. La face ornée est fortement colorée par l'hématite (couleur rouge). La pièce est entière et les cassures sont paléolithiques. Elle porte une

Figure 45
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles de 1985.
Bloc calcaire gravé.
Relevé exhaustif J. Airvaux.



séquence de 10 groupes de traits parallèles ; chaque groupe comportant de 1 à 4 traits principaux.

- Godet ou lampe portant une séquence de traits (fig. 36).

Il s'agit d'un fragment de plancher stalagmitique, dont les dimensions sont de 170 x 155 mm par 60 mm d'épaisseur. Il présente une cuvette naturelle pratiquement circulaire, d'un diamètre moyen de

85 mm et d'une profondeur de 20 mm. Il est possible que ce soit une lampe. Toutefois, les traces d'origine ignée ne sont pas particulièrement spectaculaires. La surface de la cuvette porte une séquence de 10 groupes de traits. Chaque groupe comprend 1 à 4 traits parallèles ou convergents, formant, pour les cinq groupes de droite, des figures ramifiées avec des tracés sinueux ; pour les groupes de gauche, des lignes parallèles, droites à faiblement sinueuses.

- Signe ? (fig. 45).

Le support est un petit bloc calcaire, aux arêtes émoussées, faisant 92 x 60 et 56 mm d'épaisseur. Il provient probablement d'un foyer car il est totalement rubéfié. La face gravée est recouverte d'un encroûtement fin. La gravure se compose de 6 traits, larges d'environ 1 mm et profonds d'au moins 0,5 mm. Celui de gauche affecte une courbure en S ; les autres sont rectilignes, et parallèles deux à deux pour quatre d'entre eux. L'un, plus court que les autres est disposé obliquement, et forme, avec le cinquième, une figure en lambda. S'agit-il d'un signe ou d'une schématisation extrême de l'humain ? Dans la dernière hypothèse, le profil en S serait un profil féminin,

ressemblant grossièrement à ceux du Magdalénien supérieur.

- Plaquette gravée avec séquence d'incisions (fig. 46).

Une plaquette triangulaire de calcaire, de 71 x 66 et 32 mm d'épaisseur, porte sur une seule de ses grandes faces de nombreuses gravures. La pièce est fracturée originellement sur deux côtés. On observe d'emblée, deux générations ou deux types techniques de gravures : les unes fines ; les secondes, larges et profondes. Quelques-unes des premières ont des affinités avec les secondes, s'en situant globalement dans le prolongement ; pour d'autres, il y a intersection. Un large sillon longitudinal, dont le caractère fonctionnel n'est pas à exclure, présente une section en U, de 3 mm de large et 1,5 mm de profondeur, et porte sur ses rebords une double séquence d'incisions courtes en vis-à-vis, indiquant une exécution simultanée. Le nombre des incisions du bord droit peut se situer entre 24 et 26. Il est difficile de savoir si leur réalisation se place antérieurement ou postérieurement aux fractures de la pièce et si la séquence est complète.

- Fragment de plancher gravé (fig. 47).

Figure 46
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles de 1985.
Bloc calcaire
gravé.
Relevé exhaustif
J. Airvaux.

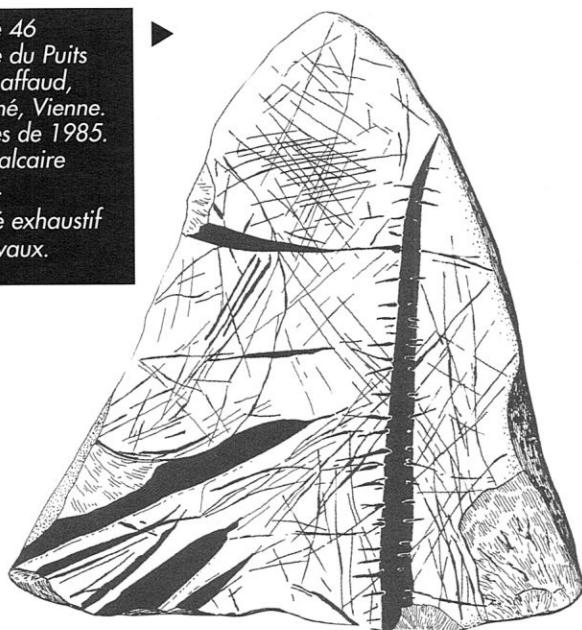


Figure 47
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Fouilles de
1985.
Fragment
de plancher
stalagmitique
gravé.
Relevé
exhaustif
J. Airvaux.

Un fragment de plancher stalagmitique, de 80 x 50 et 37 mm d'épaisseur, porte sur l'une de ses faces des gravures rectilignes formant un angle avec un remplissage de tracés parallèles. Les bords de la pièce sont émoussés et il est probable qu'elle fut cassée après gravure. La figure n'est donc vraisemblablement pas complète.

- Bloc d'hématite taillé et gravé (fig. 48).

La pièce porte des stigmates de débitage par percussion antérieurs aux phases de gravure. Le bloc est globalement polyédrique ; sa plus

grande dimension est de 80 mm. Deux de ses faces portent des gravures. L'une d'entre elles montre deux faisceaux, de traits parallèles, disposés à angle droit, constituant une entité graphique de forme générale en T. L'autre, perpendiculaire à la première, est composée de trois groupes principaux : un faisceau de plus de 10 traits sub-parallèles formant une large bande ; un ensemble de traits plus profonds entrecroisés, dont l'assemblage n'est pas sans rappeler la gravure de la figure 45 ; enfin, un signe en fourchette superposé au tout.

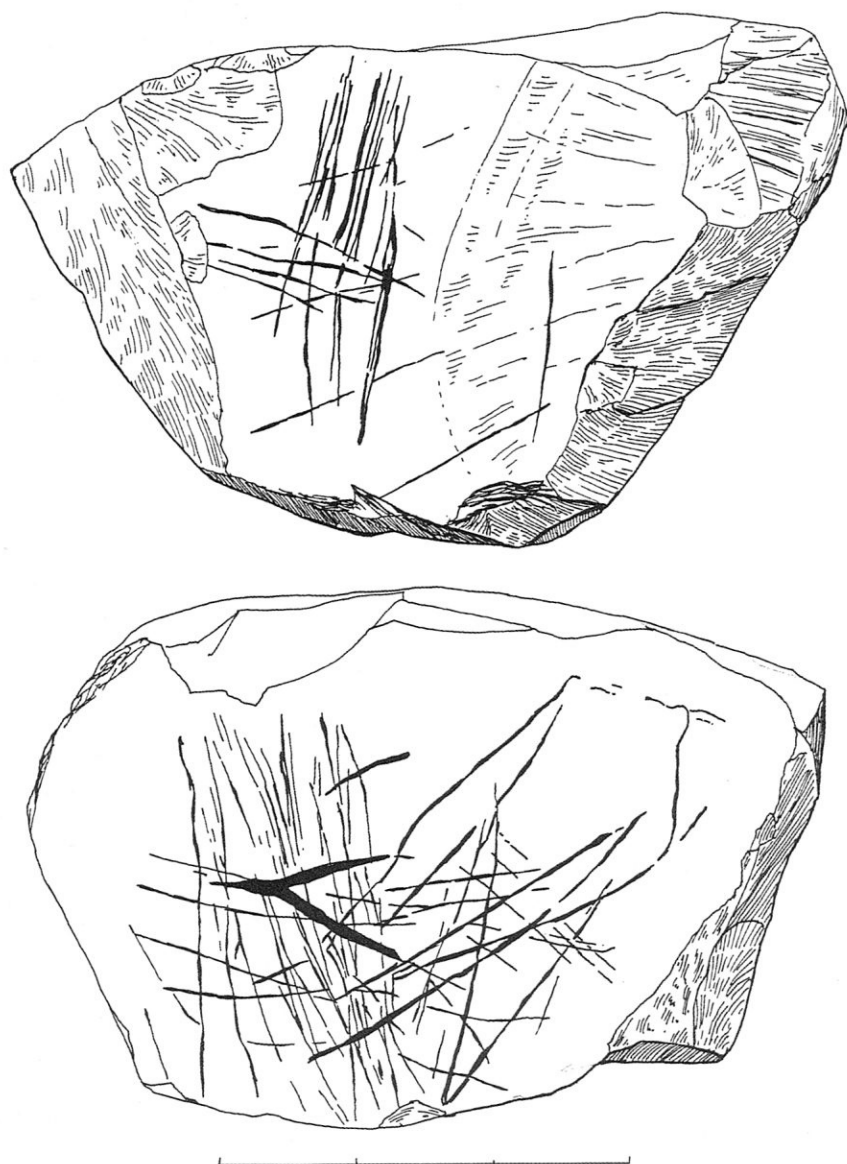


Figure 48
Grotte du Puits au Chaffaud,
Savigné, Vienne. Fouilles de 1985.
Bloc d'hématite débité et gravé.
Relevé exhaustif J. Airvaux.

**LES ŒUVRES ATTRIBUABLES
AU MAGDALÉNIEN FINAL
(C. III ET I).**

- Représentations animales multiples sur plaquette (fig. 39 et 40).

Découverte dans les déblais, cette petite plaquette de calcite (71 x 62 x 11 mm), assez érodée, porte plusieurs représentations animales superposées. On reconnaît un cheval dont le style n'est pas sans rappeler les réalisations du Magdalénien final (notamment la plaquette aux deux files de chevaux découverte par Gaillard). On note un traitement identique dans la représentation de la tête, de la crinière et des pattes. S'y trouvent également un bouquetin ; un cervidé, probablement un renne ; et un animal indéterminé. Ces figurations sont très schématiques et réduites aux lignes essentielles. Pour toutes les espèces animales, l'œil est traité par un rond parfait exagérément dimensionné. Quelques traits ne trouvent pas d'explication particulière.

- Suidés gravés sur omoplate (fig. 38).

L'abbé Henri Reignier, curé à Civray, aujourd'hui décédé, participa, de temps à autre, à nos fouilles en 1985 et 1986. Il nous confia les photographies d'une pièce gravée, prises chez un particulier qui l'avait trouvée à la grotte du Puits. Nous n'avons jamais eu cette pièce entre nos mains et nous ignorons le nom du propriétaire. Le relevé a été réalisé à partir des clichés, qui, malheureusement, ne sont pas de grande qualité. Cependant, l'essentiel, c'est-à-dire l'information, est sauvé. Ce fragment d'omoplate de gros herbivore porte une très rare figuration de sanglier. Les deux faces sont gravées : sur l'une, on peut voir deux pattes postérieures d'un mammifère ; sur l'autre, on retrouve, presque à l'identique, deux pattes postérieures, derrière lesquelles se trouve un marcassin. Étant donné l'état fragmentaire de la pièce, il est difficile d'avoir une certitude absolue sur l'espèce correspondant à ces pat-



Figure 44
Grotte du Puits
au Chaffaud,
Savigné, Vienne.
Collection Gaillard
de la Dionnerie,
musée de Poitiers.
Détail du collier.
Cliché J. Airvaux.

tes postérieures. Mais on remarque que le motif formé par la gravure de remplissage rappelle le pelage du sanglier qui prend souvent un aspect côtelé, du fait des agrégations des poils par l'effet de la boue dans laquelle l'animal aime à se rouler. Il nous semble donc fort probable que cette scène figurait une laie accompagnée d'un ou de plusieurs de ses petits.

- Signe sur omoplate (fig. 42).

Cet autre fragment d'omoplate de gros animal a été trouvé dans les déblais en 1985. Il offre une section tripartite déterminant trois faces, qui, toutes, portent des gravures. La longueur de l'objet est de 80 mm. Notre relevé ne concerne que l'une des faces. Celle-ci porte, profondément gravé, un signe complexe qui rappelle ceux associés aux célèbres biches.

- L'os aux biches (fig. 41).

Cette pièce fut l'objet de la première découverte, par A. Brouillet, entre 1834 et 1845, d'une véritable œuvre d'art paléolithique. L'œuvre, d'environ 130 mm de longueur, fut fracturée à l'époque préhistorique et aussi au moment des fouilles. Gravées sur une surface presque plane d'un canon de renne, deux biches se suivent. Les représentations sont très soignées, le style est réaliste, mais répond à des conventions graphiques caractéristiques du Magdalénien final (dans le traitement du pelage, en particulier). Ce pelage, très détaillé, bien visible sur le premier animal, est en partie occulté sur le second par un dépôt de calcite. Sur le flanc de la première biche, on remarque deux traits larges, courts et convergents. Nous avons rencontré ce signe dans d'autres représentations. Il est très probable

que sa signification est en rapport avec l'animal et ce qu'il représente. Devant les pattes antérieures de chacune des biches, ont été tracées des figures difficiles à interpréter. Il peut s'agir, selon l'avis de plusieurs auteurs, de poissons schématisés. On retrouve le thème cervidé-poisson à Lorthet (Hautes-Pyrénées), où une gravure représente des saumons bondissant entre les pattes d'une file de cerfs en mouvement. E. Patte (1931) avait avancé un certain nombre d'hypothèses à propos des figurations schématiques et réalistes de poissons du Chaffaud.

- Le collier de craches de cerfs (fig. 43 et 44).

Ce collier est une pièce exceptionnelle. Il est resté dans la position originelle dans laquelle il a été déposé. Il fut découvert par Gaillard de la Dionnerie lors de ses

fouilles entre 1864 à 1866, événement qu'il décrit dans une lettre, adressée à E. Lartet en 1867 et rapportée par G. Chauvet (1919) : *" Enfin, au fond de la grotte, je découvris à une certaine profondeur, l'ouverture d'une nouvelle grotte plus basse, les pierres qui en refermaient l'entrée étaient fort grosses et paraissaient disposées avec un certain soin. Toutes se trouvaient encore reliées par des dépôts calcaires, et il était dès lors certain que depuis des siècles cette ouverture n'avait pas encore été ouverte. Lorsqu'on détacha l'énorme pierre fermant le haut de l'entrée de la nouvelle grotte, je découvris dessous un certain nombre de petites canines avortées de renne ou de cerf, quelques-unes étaient encore tellement soudées à la pierre que je dus la briser pour pouvoir les enlever, elles étaient toutes percées et avaient dû composer un collier déposé complet sous cette pierre. Je n'avais pas eu le temps de faire cribler avant mon départ un tas de terre renfermant quelques-unes de ces dents qui s'étaient perdues au moment où l'on trouva le collier ; elles y ont été retrouvées plus tard, sur mes indications, par notre savant confrère M. de Longuemar que la Société des Antiquaires de l'Ouest a chargé de surveiller les fouilles dans la grotte du Chaffaud lorsque je lui ai cédé les droits que j'avais acquis. "*

Ce bloc de brèche emprisonne des pierres calcaires, des esquilles et pièces osseuses : dent de cheval (molaire ou prémolaire), fragment d'épiphyse proximale d'un métacarpe de cheval (détermination sous réserves), de la microfaune ; une lame de silex ; des charbons et un silex ayant subi l'action du feu. Le tout, enrobé dans un sédiment fortement imprégné de calcite. Dans la partie supérieure - puisqu'il semble que ce bloc ait été trouvé ainsi -, se trouvent, dans une strate d'environ 45 mm d'épaisseur, 46 dents de cerf perforées auxquelles on peut ajouter 2 empreintes et un nombre indéterminé d'autres dents, non attenantes ou séparées de ce bloc, qui furent recueillies par Gaillard et par de Longuemar. On

peut également supposer que de nombreuses perles sont emprisonnées dans le sédiment, et par conséquent, ne sont pas visibles.

Cet ensemble de perles constituait un collier. De nombreuses perforations se trouvent alignées, gardant la mémoire du lien qui les réunissait.

Le mode de perforation semble pratiquement le même pour toutes les dents : perforation biconique par rotation. Cet ensemble mérite une étude approfondie.

CONCLUSION

L'APPORT DE LA GROTTE DU Puits AU CHAFFAUD DANS LA CONNAISSANCE DES CULTURES DE LA FIN DES TEMPS PALÉOLITHIQUES

Le premier apport de ce site fut, bien entendu, la découverte, entre 1834 et 1845, de l'existence d'un art préhistorique. Sans aucun doute, cet événement se serait produit ailleurs, et probablement dans cette même période de l'histoire. D'ailleurs nous savons que l'antériorité du Chaffaud est disputée par le site de Veyrier (Haute-Savoie) où la découverte aurait eu lieu entre 1833 et 1838. Cependant, il faut reconnaître que la gravure sur bâton de bois de renne de Veyrier, parce que d'un style à la limite du figuratif, n'a probablement pas soulevé un intérêt du même ordre que l'os du Chaffaud, aux représentations réalistes remarquables.

Dans l'histoire du développement de la recherche préhistorique, le Chaffaud n'a pas joué un grand rôle, tout au plus cité de temps à autre, toujours pour les mêmes raisons. Ce site, fouillé trop tôt, n'a pas livré suffisamment d'informations exploitables ; nul ne connaissait, avant nos travaux de 1985, la véritable stratigraphie du site.

Cette année-là, J. Allain et ses collaborateurs publiaient un remarquable et important travail sur le Magdalénien à navettes, après

avoir examiné, entre autres, les collections du Chaffaud. Ils replacèrent certains objets du site dans le faciès qu'ils venaient créer. Les préhistoriens qui parlaient du Chaffaud connaissaient depuis longtemps l'existence du Magdalénien final grâce à la présence des harpons ; après les travaux de J. Allain et ses collaborateurs, on savait que des phases plus anciennes s'y trouvaient.

L'étude des sites très anciennement fouillés et pratiquement vidés de leur contenu est, de notre point de vue, une opération d'urgence absolue, toujours d'actualité. À l'époque où nous reprenions ce site après celui des Fadets et où nous nous préparions à tamiser les déblais de La Marche à Lussac, ce type d'opération n'intéressait presque personne. Cependant, d'autres chercheurs, notamment J. Clottes à Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège) et Louis Duport, avec J. Clottes et leurs collaborateurs, au Placard (Vilhonneur, Charente), ont montré l'intérêt considérable de telles entreprises.

Comme au Placard, c'est le plus souvent l'art qui a échappé aux fouilleurs qui nous ont précédés. Les gravures mobilières ou pariétales ne sont pas toujours faciles à repérer. Pourtant, pour ces périodes du Paléolithique supérieur, l'art apporte des informations décisives. De ce point de vue, La grotte du Puits est importante.

À la grotte du Puits, nous distinguons globalement deux ensembles culturels : un ensemble supérieur, qui apporte des données sur l'art du Magdalénien final, et un ensemble inférieur, qui permet d'établir des relations entre des manifestations propres au Magdalénien moyen du groupe Lussac-Angles et au groupe de la Garenne, dit à navettes, mais probablement à d'autres groupes ; cette question restant à examiner.

Pour l'art du Magdalénien final, on peut considérer, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, centré sur le Chaffaud, plusieurs sites majeurs : dont la grotte du

Puits (c. III et c. I) et la grotte intermédiaire (niveau unique) ; au nord-est, la grotte du Bois-Ragot à Goux (c. 5 et c. 6) ; et au sud-est, la grotte de Montgaudier à Montbron, Charente (loc. 8 et 9). Cet ensemble de sites a permis de bien documenter l'art de cette phase culturelle. Ils n'apportent cependant aucune surprise par rapport à ce que l'on connaît de cette culture ; l'art du Magdalénien final est assez homogène, d'un point de vue thématique, iconographique et stylistique (conventions graphiques), technique (œuvres presque exclusivement gravées) et aussi par la nature du support (support osseux dominant). L'apport du Chaffaud dans cette documentation n'est pas négligeable.

Pour les sites d'art du Magdalénien moyen, dans un rayon de 50 km centré sur le Chaffaud, on trouve : avec la grotte du Puits (c. VII à V), au sud-est, la grotte du Placard à Vilhonneur, Charente ; au nord-est, les grottes de Lussac-les-Châteaux, - La Marche (niveau unique), Guy Martin (niveau unique) et Les Fadets (niveau unique). Le Magdalénien de l'abri Paignon à Montgaudier, plus récent, peut être quand même inclus dans cet ensemble.

Dans un rayon plus vaste, compris entre 50 et 100 km : au nord-est, le Roc aux Sorciers à Angles-sur-l'Anglin (c. D et c. C) ; plus à l'est, La Garenne à Saint-Marcel dans l'Indre (7 niveaux) et, au sud, l'abri de La Chaire à Calvin à Mouthiers-sur-Boëme, Charente, dont on ne sait pas grand chose faute de publication.

Au Chaffaud, on rencontre des caractères qui s'apparentent, soit au groupe de Lussac-Angles, soit au groupe de La Garenne (Magdalénien à navettes).

Le plus ancien (c. VII), comme nous l'avons vu, a de grandes affinités avec le groupe de la Garenne, tout comme certaines couches du Magdalénien moyen du Placard. La date, relativement ancienne de ce niveau, constitue un apport intéressant.

Le plus récent (c. V) aurait peut-être quelque lien avec le groupe de Lussac-Angles, tout comme le Magdalénien moyen-supérieur de l'abri Paignon à Montgaudier et aussi certaines couches du Placard.

La tête humaine - phallus que nous avons décrit plus haut, considérée comme une forme spécifiquement liée au groupe de la Garenne, avait très probablement son équivalent dans la concrétion gravée de la grotte Guy Martin ; cette dernière appartenant incontestablement au groupe de Lussac-Angles. La présence, à la grotte du Puits, de sagaies de type Lussac-Angles, d'une dent gravée à figuration génitale féminine, d'une figuration de corps féminin acéphale, d'œuvres d'art réalistes, sont bien des éléments qui marquent le lien avec ce groupe. Mais ce lien est affaibli par un trop petit nombre de manifestations.

Au Magdalénien moyen, il existe de nombreux groupes qui tendent à une certaine autonomie culturelle, comme l'art semble le démontrer, c'est le cas du groupe de La Garenne, du groupe de

Lussac-Angles, et de tous ceux qui ne sont pas encore reconnus. Mais ces groupes, quelles que soient les conceptions, ne sont pas sans relations historiques. L'art, sans doute plus que toute autre manifestation, garde le souvenir de la dynamique historique des sociétés pendant probablement des siècles et peut-être des millénaires. Il n'est donc pas surprenant d'en retrouver l'expression par des thèmes communs. Certains éléments de l'art du Magdalénien moyen du Chaffaud peuvent s'interpréter de cette façon. Malheureusement, il est désormais impossible de le vérifier, ni au Chaffaud, ni au Placard. Il reste à espérer de nouvelles découvertes, si les sites existent...

Notre étude apporte, comme bien souvent, plus de questions que de réponses. Nous espérons cependant avoir sauvé ce qui pouvait l'être encore de la préhistoire du Chaffaud, grotte au nom connu mondialement, mais dont on ne savait que bien peu de choses.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement les propriétaires de la grotte du Puits au Chaffaud, pour leur aimable autorisation : M. Jean Cramouzaud Donnarieix et M. Jean-Marie Cubertafond. Mes remerciements vont également aux conservateurs du Musée de Poitiers : M. Michel Rérolle et M. Philippe Bata ; à la Faculté des Sciences de Poitiers ; à Mme Dominique Simon-Hiarnard ; à Mrs. Cédric Beauval, François Blanchet et Jérôme Primault.

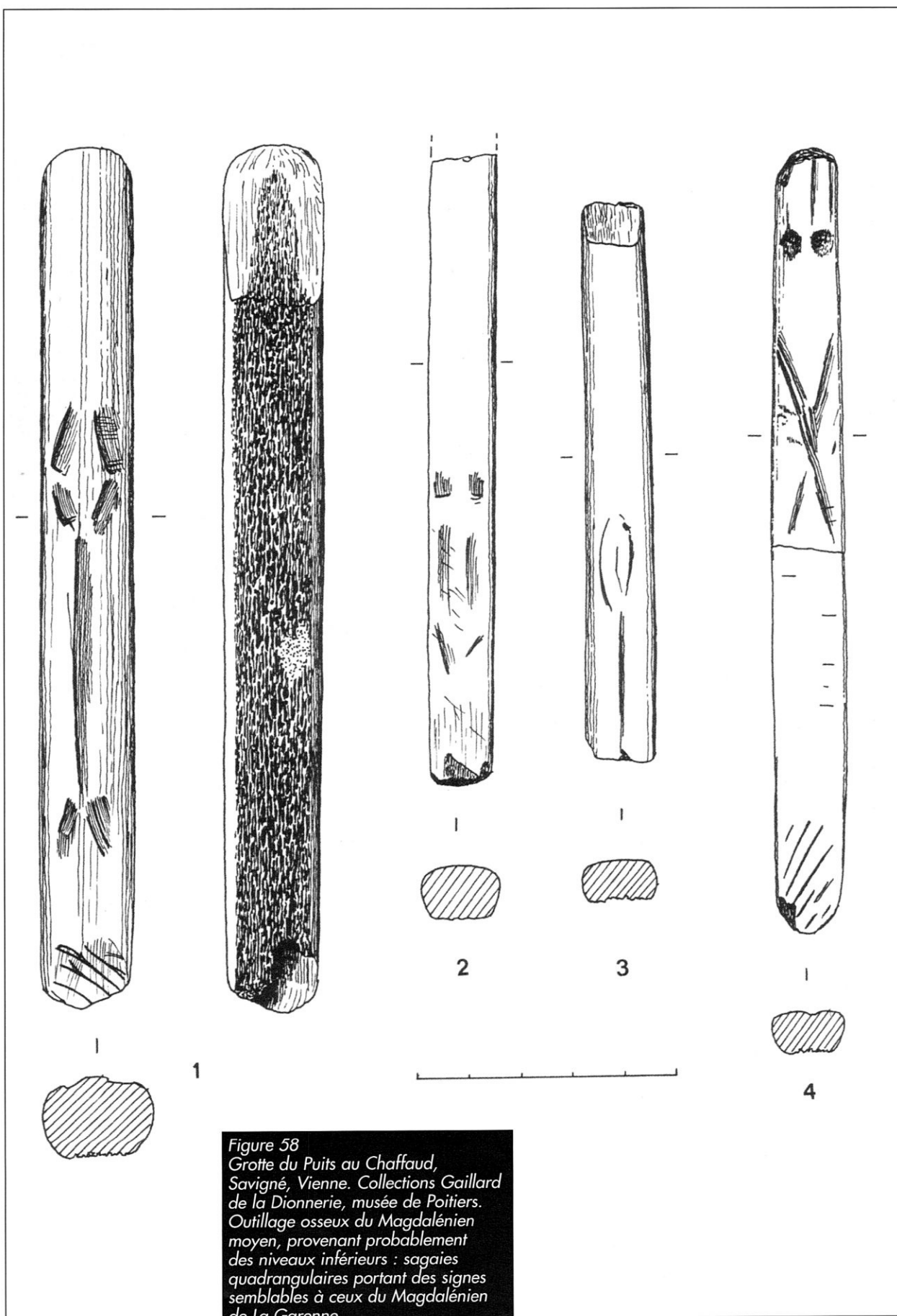


Figure 58
Grotte du Puits au Chaffaud,
Savigné, Vienne. Collections Gaillard
de la Dionnerie, musée de Poitiers.
Outillage osseux du Magdalénien
moyen, provenant probablement
des niveaux inférieurs : sagaies
quadrangulaires portant des signes
semblables à ceux du Magdalénien
de La Garenne.
Dessins J. Airvaux.

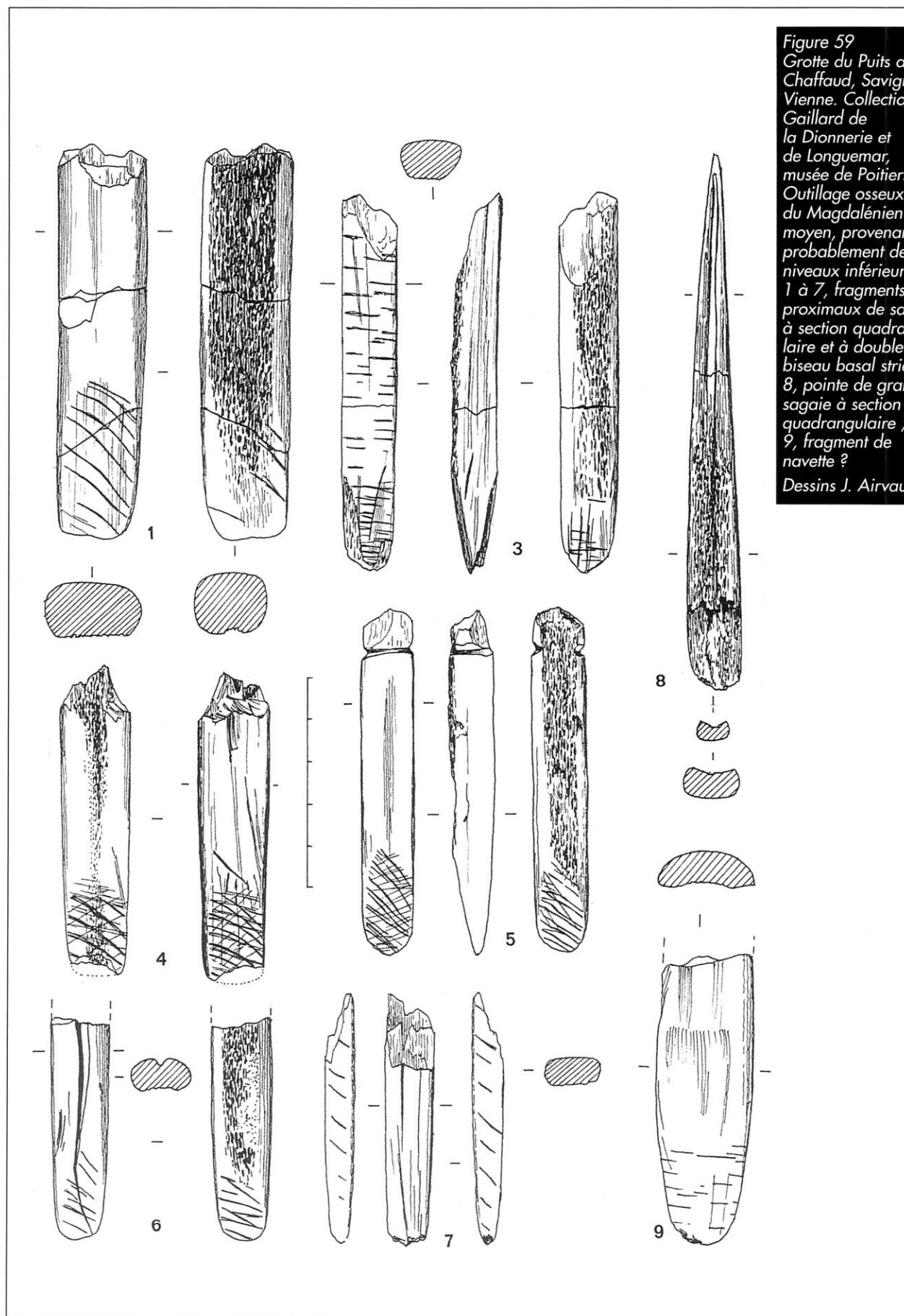


Figure 59
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Collections
Gaillard de
la Dionnerie et
de Longuemar,
musée de Poitiers.
Outillage osseux
du Magdalénien
moyen, provenant
probablement des
niveaux inférieurs :
1 à 7, fragments
proximaux de sagaies
à section quadrangu-
laire et à double
biseau basal strié ;
8, pointe de grande
sagaie à section
quadrangulaire ;
9, fragment de
navette ?
Dessins J. Airvaux.

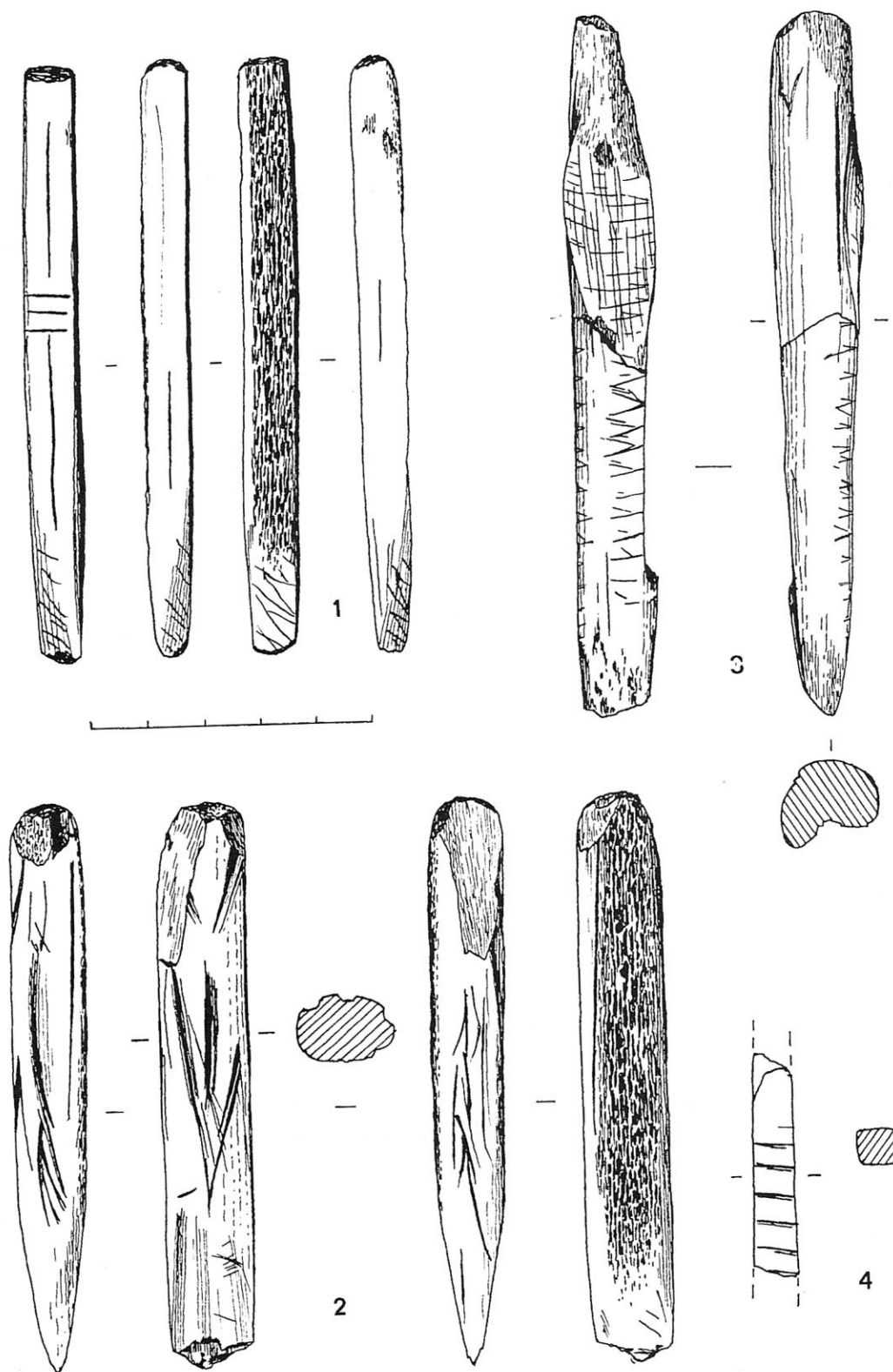


Figure 60
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne. Collections
Gaillard de la Dionnerie et de Longuemar, musée de Poitiers.
Outillage osseux magdalénien : 1 et 4, sagaie à section carrée
(Magdalénien final ?) ; 2, fragment proximal de grande sagaie
quadrangulaire (Magdalénien moyen ?) ; 3, bâton de bois
de renne portant des séquences d'incisions formant un décor.
Dessins J. Airvaux.

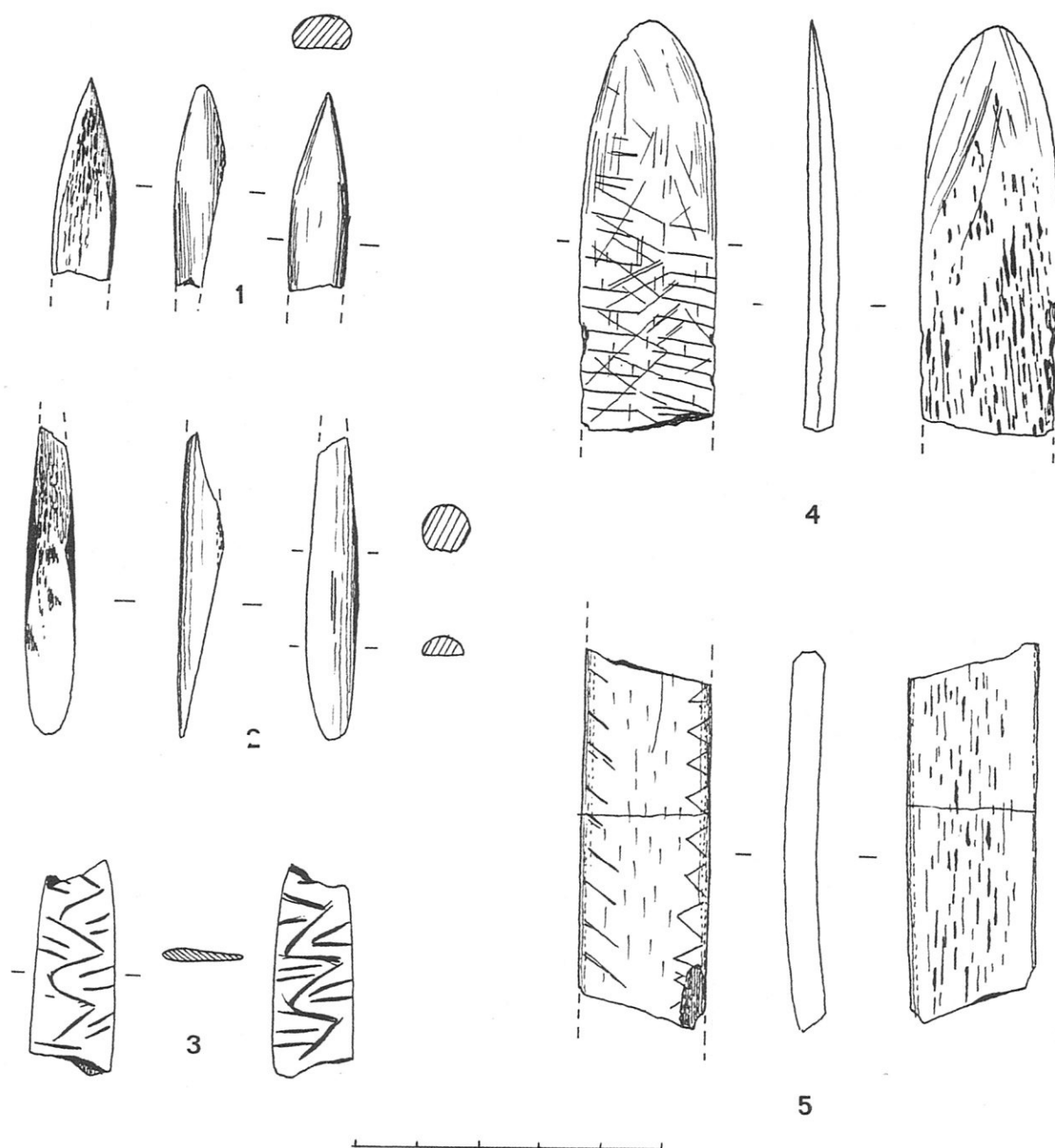


Figure 61
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné,
Vienne. Collections Gaillard de la Dionnerie
et de Longuemar, musée de Poitiers.
Outillage osseux magdalénien :
1 et 2, sagaies courtes à grand biseau
simple du Magdalénien moyen ;
3 à 5, objets spatulés décorés.
Dessins J. Airvaux.

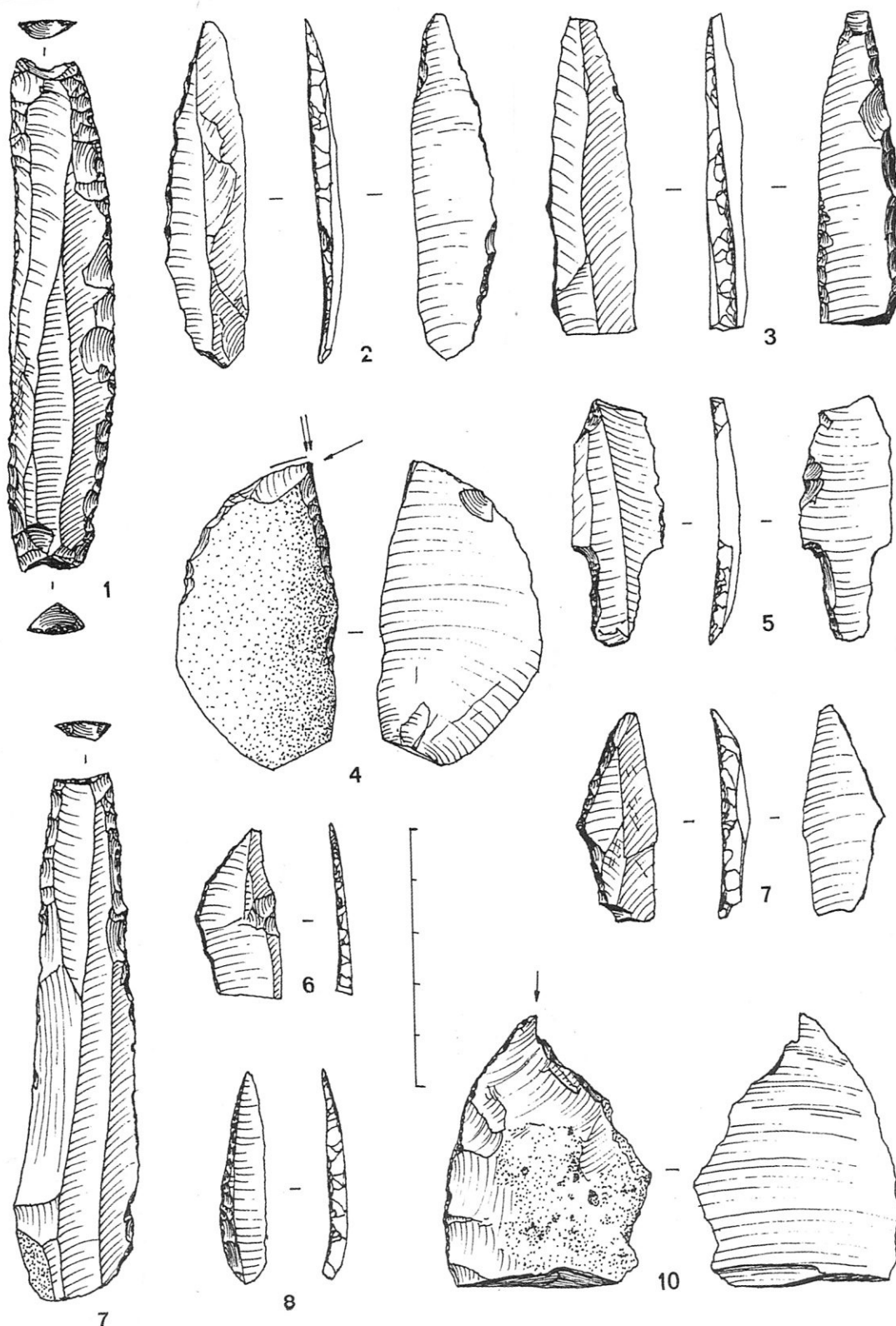


Figure 62
Grotte du Puits au Chaffaud, Savigné, Vienne. Collections
Gaillard de la Dionnerie et de Longuemar, musée de Poitiers.
Outillage du Magdalénien final : 1 et 9, lames retouchées
avec troncature concave distale dégageant deux becs ;
2, 3 et 8, pointes à dos ; 5, pièce pédonculée ;
6 et 7, pointes à dos anglé ; 4 et 10, burins.
Dessins J. Airvaux.

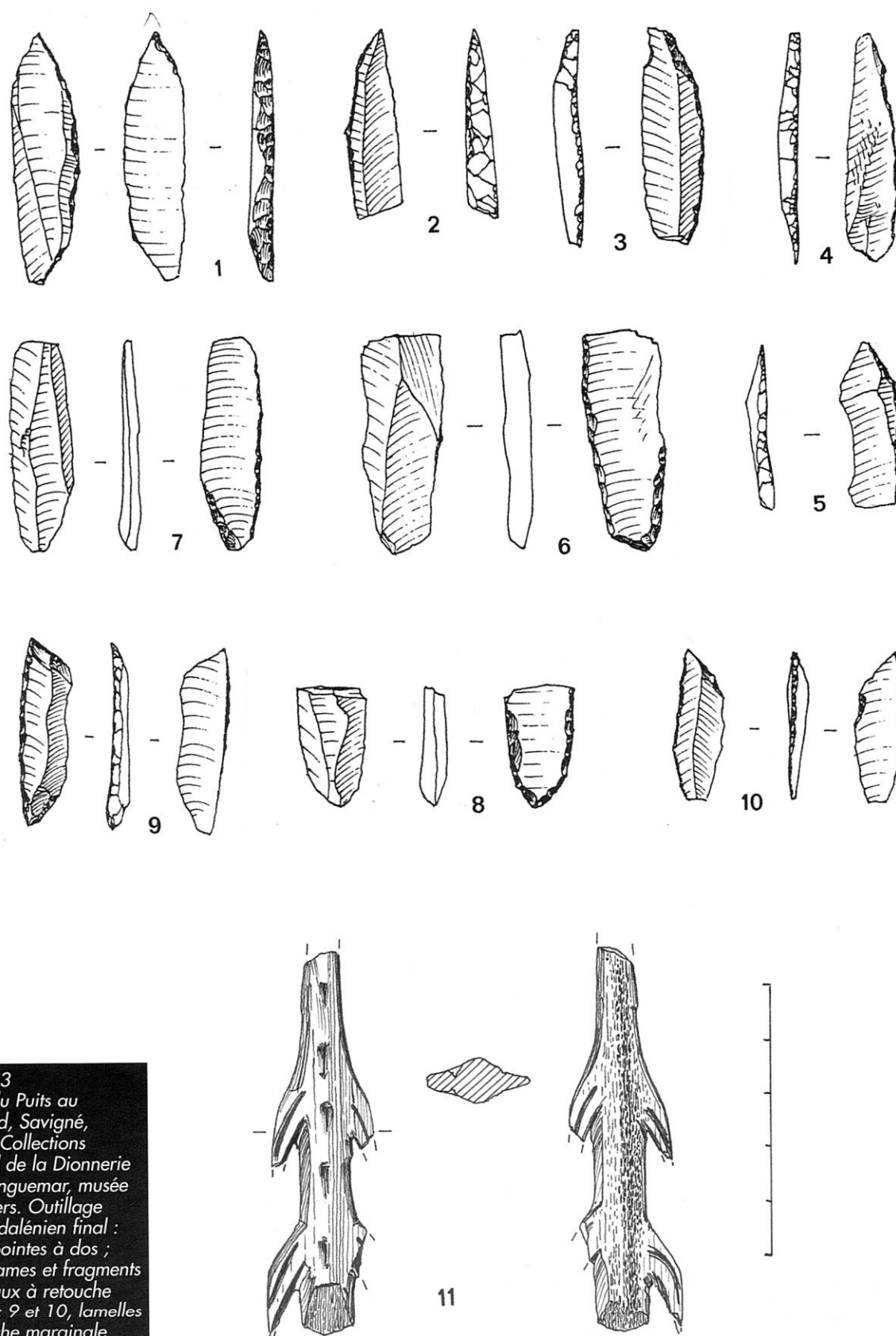


Figure 63
Grotte du Puits au
Chaffaud, Savigné,
Vienne. Collections
Gaillard de la Dionnerie
et de Longuemar, musée
de Poitiers. Outillage
du Magdalénien final :
1 à 5, pointes à dos ;
6 à 8, lames et fragments
proximaux à retouche
inverse ; 9 et 10, lamelles
à retouche marginale
et troncature oblique
convergentes ;
11, harpon à double
rangée de barbelures.
Dessins J. Airvaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Airvaux J., 1988 - La grotte du Puits au Chaffaud. In *Dossiers histoire et archéologie*, Archéologia, 131.
- Airvaux J., 1998 - Découverte d'une grotte ornée, le Réseau Guy Martin à Lussac-les-Châteaux, Vienne et application d'une méthodologie structurale pour l'étude de l'art paléolithique. *L'Anthropologie*, t. 102, 4, p. 495-521.
- Airvaux J., 2001 - *L'art préhistorique du Poitou-Charentes. Sculptures et gravures des temps glaciaires*. La maison des roches.
- Allain J., Desbrosse R., Kozłowski J. et Rigaud A., 1985 - Le Magdalénien à navettes. *Gallia Préhistoire*, t. 28, 1, p. 37-124.
- Brouillet A. et Meillet A., 1864 - *Époques antédiluvienne et celtique du Poitou*. Girardin Létang, Poitiers.
- Cassen S. et Airvaux J., 1991 - Mort et transfiguration du Vienne-Charente. *Bulletins et mémoires de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1, p. 20-27.
- Chauvet G., 1887 - L'os gravé du Chaffaud, étude préhistorique. Les débuts de la gravure et de la sculpture. *Revue poitevine et saintongeaise*, p. 7-8.
- Chauvet G., 1919 - Grottes du Chaffaud. L'art primitif. Quelques poitevins d'avant l'histoire. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. 10, p. 1-176.
- Clottes J., 1996 - *Les Chamanes de la Préhistoire*, Seuil.
- Coquillaud M., 1929 - *Le Chaffaud*, Poitiers.
- Ipens A., Luraine M. et Salgues T. 2000 - L'abri de Lagrave à Faycelles (Lot). Une nouvelle cavité ornée paléolithique en Quercy : prise de date. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, p. 59-64.
- Lorblanchet M., 1995 - *Les grottes ornées de la préhistoire*. Errance.
- Leroi-Gourhan A., 1964, 1965 - *Le geste et la parole*, t. I et II, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan A., 1966 - *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod.
- Pales L. et Tassin de Saint-Péreuse M., 1976 - *Les gravures de La Marche : les humains*, Ophrys.
- Longuemar A. de. 1866 - Rapport présenté à la Société des Antiquaires de l'Ouest sur une exploration méthodique des grottes du Chaffaud. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. 31, p. 365-422.
- Marshack A., 1972 - *Les racines de la civilisation. Les sources cognitives de l'art, du symbole et de la notation chez les premiers hommes*, Plon.
- Patte E., 1931 - Les poissons figurés des grottes du Chaffaud (Vienne). *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 4.
- Russel J. et Fellow Jr., 1928 - A summer of prehistoric research in the pays civraisien. *Bull. of the American School of Prehistoric Research*, 4, p. 9-25.
- Vialou D. 1991 - *La préhistoire*, Gallimard.